

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBEY



N° I.S.S.N. 0753-8413

IMPRIMERIE ICMA - 88100 SAINT-DIE



Bulletin N° 15  
1996

**BULLETIN DE LA  
SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÈY**

**N° 15 - 1996**

**SIEGE SOCIAL**

**50, rue Charles de Gaulle**

**68370 ORBÈY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 15 - 1996 a été tiré à 500 exemplaires.*

*Le code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er Juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art. L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.*

*Dépôt légal : 2e trimestre  
N° ISSN 0753-8413*

## SOMMAIRE

- 3 - Editorial Yvette **BARADEL**  
 4 - Assemblée Générale 1995 Maurice **HERMANN**  
 5 - Membres de la Société d'Histoire  
 6 - Membres du Comité  
 7 - La Chapelle Notre-Dame du Hohenack - 1325 Rica **LOCICERO-REECHT**  
 9 - L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme XVI<sup>e</sup> siècle (première partie) P. **FLUCK** et N. **FLORSCH**
- 29 - Le monument funéraire d'un receveur de l'abbaye de Pairis - 1571 D.P. **BRUNEL**
- 35 - La population du haut de la vallée de la Weiss et ses réserves céréalières en 1693 Francis **LICHTLE**
- 39 - Les édifices religieux dans le Val d'Orbey de la Guerre de Trente ans à la Révolution Benoît **JORDAN** Philippe **JEHIN**
- 52 - Naître à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles Yvette **BARADEL**  
 65 - Les curés des paroisses du Val d'Orbey dans la Révolution 1789-1802 Lucien **JECKER**
- 73 - L'église des Basses-Hutttes 1810-1993 Henri **PETITDEMANGE**  
 79 - Fréland de 1870 à 1876 d'après le registre des délibérations du conseil municipal Wulf **MÜLLER**  
 86 - Le patois du Bonhomme en 1887 (suite) Henri **BARADEL et alii**  
 92 - La distillation de l'eau de cerise par ici Henri **BARADEL et alii**  
 93 - Lè distilatio d'l'aû d'srîz, è vau tousi Gaby **BAUMANN**  
 94 - La journée d'une fermière à Labaroche Gaby **BAUMANN**  
 95 - Lè djnonay d'en morkrass è Lèbarauwtch Pierre **BEDEZ-**  
 96 - Etre servant de messe à Orbey il y a soixante ans Armand **SIMON**  
 99 - Un enterrement autrefois Bernadette **SCHEHIN**  
 101 - Les Vignes Pierre **BEDEZ**  
 102 - Communaux et morts-bois Guy **GUERIN**  
 105 - Bail à loyer 1919 Guy **GUERIN**  
 108 - Relevé des donations, testaments et condicilles à Fréland de 1639 à 1791 Charles **SCHILLINGER**  
 119 - Dernières nouvelles cantonales de .... 1896 Lucien **JECKER**  
 121 - Ephémérides du Canton - 1995 Gérard **DUPONT**  
 à travers la presse locale

### Illustrations de couverture

Dessin de M. Henri Baradel  
 Photo de M. P. FLUCK - Four des fonderies d'argent du Bonhomme

## EDITORIAL

Chaque année et pendant quinze ans notre bulletin est paru, offrant des articles variés sur l'histoire et les traditions du canton de Lapoutroie. La collection de ces quinze fascicules est désormais une source indispensable pour les chercheurs et tous les curieux qui s'intéressent à notre région.

Comme les précédents, ce bulletin offre une vingtaine d'articles qui abordent plusieurs thèmes. L'environnement est traité dans deux articles sur les paysages.

L'archéologie est représentée par des études sur la chapelle du château du Hohenack, sur les fonderies du Bonhomme et sur l'abbaye de Pairis.

Les articles historiques évoquent les péripéties des édifices religieux du canton du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, la vie quotidienne des habitants face à des problèmes familiaux, comme les naissances aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ou face à des problèmes plus généraux, le ravitaillement en 1693, la Révolution, la guerre de 1870-1871.

Quant aux traditions, elles ne sont pas oubliées et certaines sont rapportées dans notre patois velche.

Les personnes intéressées par la généalogie trouveront des documents fondamentaux sur les familles.

Enfin, comme à l'accoutumée, deux éphémérides clôturent cette riche variété, celles d'il y a cent ans et celles de l'année qui vient de s'écouler.

Nous rappelons que nous sommes toujours très heureux que nos articles soient une source pour des recherches sur le canton. Mais nous rappelons que ces articles qui sont le fruit de travaux de recherche sérieux et approfondis sont protégés par le Code de la Propriété intellectuelle (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992). Toute reproduction intégrale ou partielle ne peut être faite sans le consentement de l'auteur. Les courtes citations doivent indiquer clairement le nom de l'auteur et la source.

Nous espérons que ce quinzième bulletin trouvera un accueil favorable auprès des adhérents de notre Société et au-delà tentera de nombreux lecteurs curieux de notre histoire.

Pour le Comité  
 La Présidente : Y. BARADEL

## ASSEMBLEE GENERALE 1995

Maurice HERMANN

Dans le cadre de la grande salle de la Mairie d'Orbey, notre présidente, Mme Yvette BARADEL, a le plaisir de saluer de nombreux membres et des personnalités, particulièrement MM. Francis LICHTLE, président de la Société d'Histoire d'Ammerschwihr et Pierre COLIN de la Société Philomatique Vosgienne; elle remercie M. Jean SCHUSTER, maire et conseiller général, pour son soutien constant, accordé à notre association.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée générale, le secrétaire M. Maurice HERMANN fait le compte-rendu des activités de l'année écoulée, il souligne la réussite artistique et humaine de l'exposition "Poupées du Monde" qui a eu lieu du 30 septembre au 7 novembre 1994 dans les 5 communes.

Les réviseurs aux comptes, MM. Raymond MAIRE et Etienne VOINSON, constatent l'excellente gestion de la trésorière, Melle Rose-Blanche DUPONT.

Le comité est reconduit pour trois ans, à noter cependant le départ de Mme Denise SAULNIER et de M. Raymond MAIRE et l'arrivée de M. Gérard MILLION patoisant.

Ensuite, notre présidente dans son rapport moral développe les activités futures, principalement la parution du livre sur Pairis, la préparation d'une brochure sur les monuments et les sites du canton avec la collaboration de l'Office du Tourisme et enfin la formation d'une équipe des patoisants, en vue de l'édition d'un nouveau glossaire plus complet et plus moderne.

L'assemblée générale se poursuit par une conférence de M. Benoît JORDAN, conservateur aux Archives départementales du Haut-Rhin, sur le thème "Des Hommes et des pierres, la vie religieuse dans le Val d'Orbey du 16e au 18e siècle", et se termine par la projection de la cassette-vidéo, réalisée par MM. Gérard DUPONT et Claude PRUD'HOMME "Les Choux à la mode de chez nous".

Un repas amical réunit 35 membres à l'Hôtel-Restaurant "Au Bon Repos" à Pairis.

## MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

### Membres bienfaiteurs en 1995

- |  |  |
|--|--|
| 1 - ASS. DEVELOPPEMENT DE L'INVENTAIRE<br>Strasbourg | 10 - KILLY Yvette - Colmar             |
| 2 - BRUNI Michel - St Memmie                         | 11 - LAURENT Thierry - Montgeron       |
| 3 - DEL GRANDE Pierre - Fréland                      | 12 - MAIRE Raymond - Orbey             |
| 4 - DIDIERJEAN Claude - Fréland                      | 13 - NOGUES-ORY Monique - Agen         |
| 5 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey                      | 14 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme |
| 6 - FOESSEL Georges - Strasbourg                     | 15 - RIESS Eric - Colmar               |
| 7 - GEORGES Albertine - Colmar                       | 16 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme      |
| 8 - GERY-RIETTE Jacqueline - Limoges                 | 17 - UETTWILLER Claude - Blois         |
| 9 - GRIVEL J. Marie (Abbé) Fréland                   | 18 - ULMER Joseph - Colmar             |
|  | 19 - WALTZER Gaby - Orbey              |

### Membres actifs en 1995

- |   |   |
|---|---|
| 20 - ALBRECHT Aimé - Illzach                          | 51 - DEMANGEAT Jecques - Orbey                      |
| 21 - ANCEL Bernard - Fernay Voltaire                  | 52 - DIDIERJEAN Jeannine - Orbey                    |
| 22 - ANTOINE Jean - Anglet                            | 53 - DIDIERJEAN René - Colmar                       |
| 23 - AUBERT Jean - Laxou                              | 54 - DIEUDONNE Paul - Colmar                        |
| 24 - BALDINGER Jean - Orbey                           | 55 - DODIN Gilbert - Lapoutroie                     |
| 25 - BALLAND Marie-Andrée - Nanc                      | 56 - DUPONT Alice - Orbey                           |
| 26 - BARADEL Yvette - Fréland                         | 57 - DUPONT Gérard - Orbey                          |
| 27 - BATOT Marguerite - Orbey                         | 58 - DUPORTAIL Guy - Strasbourg                     |
| 28 - BAUMANN Gaby - Orbey                             | 59 - EBERLE Paulette - Colmar                       |
| 29 - BEDEZ Jean-Marie - Colmar                        | 60 - EITEL Marcel - Labaroche                       |
| 30 - BEDEZ Pierre - Orbey                             | 61 - FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES<br>Strasbourg |
| 31 - BEDEZ Serge - Cahaigues                          | 62 - FANDRE Bernard - Grenoble                      |
| 32 - BERTHIER Marie-Christine - Orbey                 | 63 - GANDER - Pairis Orbey                          |
| 33 - BIBLIOTHEQUE HUMANISTE - Sélestat                | 64 - GEISSLER Robert - Lapoutroie                   |
| 34 - BILHAUT Gilles - Wettolsheim                     | 65 - GIRARDIN Philippe - Lapoutroie                 |
| 35 - BINDLER François (Maître) - Orbey                | 66 - GRAFFE Christian - Embourg (Belgique)          |
| 36 - BLAISE Paul - Orbey                              | 67 - GRUNENWALD Dominique - Colmar                  |
| 37 - BONIFACI André - Lapoutroie -                    | 68 - GRUNENWALD J. Michel - Reitwiller              |
| 38 - BOPP Jean-Paul - Orbey                           | 69 - GSELL Fernand (Docteur) - Orbey                |
| 39 - BRICHLER Benoit - Paris                          | 70 - GUERIN Guy - Fréland                           |
| 40 - CABOCHE Roland - Lapoutroie                      | 71 - GUIDAT François - Orbey                        |
| 41 - CENTRE DEP.HISTOIRE DES FAMILLES -<br>Guebwiller | 72 - GUIDAT Jean-Paul - Orbey                       |
| 42 - CHANEL Gilles - Deuil-la-Barre                   | 73 - GUIDAT René - Orbey                            |
| 43 - CHIODETTI Suzy - Orbey                           | 74 - HAXAIRE Virginie - Lapoutroie                  |
| 44 - CLAUDEPIERRE Germaine - Orbey                    | 75 - HELDERLE Daniel - Orbey                        |
| 45 - CLAUDEPIERRE Jean - Orbey                        | 76 - HERMANN Joseph - Orbey                         |
| 46 - COLIN Pierre - Coinches                          | 77 - HERMANN Maurice - Orbey                        |
| 47 - COLLIN M.Antoinette - Colmar                     | 78 - HERQUE Raymond - Orbey                         |
| 48 - COPPE Bernard (Docteur) - Orbey                  | 79 - JACKY Claude - Lapoutroie                      |
| 49 - DANIEL François - Orbey                          | 80 - JEAGLER Bernard - Triembach/Val                |
| 50 - DEFRASNE Gaby - Lapoutroie                       |   |

- 81 - JECKER Lucien - Orbey
- 82 - JEHIN Phlippe - Colmar
- 83 - JEHIN Guy - Wintzenheim
- 84 - JEHIN Véronique - Colmar
- 85 - JOANNES Jean - St Saturnin les Apt
- 86 - JUILLARD Marie-Claire - Joncherey
- 87 - JULLIARD Maria - Lapoutroie
- 88 - KEHAYOFF Rolande - Strasbourg
- 89 - KLINKLIN Gérard - Labaroche
- 90 - LAMOUCHE Thérèse - Orbey
- 91 - LAMPIETTI Mauricette - Labaroche
- 92 - LELLIG Micheline - Paris
- 93 - MARCHAND Louis - Le Pecq
- 94 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey
- 95 - MAURER Agnès - Orbey
- 96 - MERCKY Roger - Strasbourg
- 97 - MEYER Dominique - Ammerschwahr
- 98 - MICLO J.Pol - Malzéville
- 99 - MILLION Gérard - Orbey
- 100 - MILLION Roland - Ste Marie aux Mines
- 101 - MINOUX Jean - Hachimette
- 102 - de MISCAUX René - Lapoutroie
- 103 - MULLER Irène - Lapoutroie
- 104 - MUNIER Lucie - Fréland
- 105 - PARFAIT François - Paris
- 106 - PARMENTIER Clotilde - Labaroche
- 107 - PARMENTIER Denis - Labaroche
- 108 - PARMENTIER Michel - Orbey
- 109 - PATRY Hervé - Guémar
- 110 - PERRIN André (Père) - Riedisheim
- 111 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme
- 112 - PETITDEMANGE Henri - Fréland
- 113 - PIERRE Jean-Jacques - Orbey
- 114 - PIROLA Jeanne - Orbey

- 115 - POMMOIS Lise - Niederbronn
- 116 - PRUD'HOMME André - Orbey
- 117 - PRUD'HOMME Denise - Orbey
- 118 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 119 - REECHT Ricca - Labaroche
- 120 - RETTIG Denise - Fréland
- 121 - RIBOLZI J. Charles - Orbey
- 122 - RIETTE Joséphine - Colmar
- 123 - ROMINGER-PRUD'HOMME - Colmar
- 124 - SAULNIER Denise - Lapoutroie
- 125 - SAUR Pierre - Colmar
- 126 - SCHAETZEL Jean - Kaysersberg
- 127 - SCHEHIN Bernadette - Orbey
- 128 - SCHILLINGER Charles - Wintzenheim
- 129 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 130 - SCHUSTER Suzy - Orbey
- 131 - SCULO Jean-Michel - Vitry-Chatillon
- 132 - SIMON Armand - Orbey
- 133 - SIMON Georges - Dossenheim
- 134 - SIMON Gérard - Orbey
- 135 - SIMON Jean-Marie - Labaroche
- 136 - SIRAC Suzanne - Orbey
- 137 - STADELMANN Bernard (Abbé) Lapoutroie
- 138 - STELLY Michel - Palaiseau (91)
- 139 - TARIN Geneviève - Mulhouse
- 140 - THIRIET - Jacques - Lapoutroie
- 141 - THOMANN J. Bertin - Orbey
- 142 - UETTWILLER Claude - Blois
- 143 - VOINSON Etienne - Orbey
- 144 - VOINSON Maurice - Orbey
- 145 - WETTERER Marguerite - Orbey
- 146 - WITT Pierre - Strasbourg
- 147 - ZANN Jean-Paul - Orbey

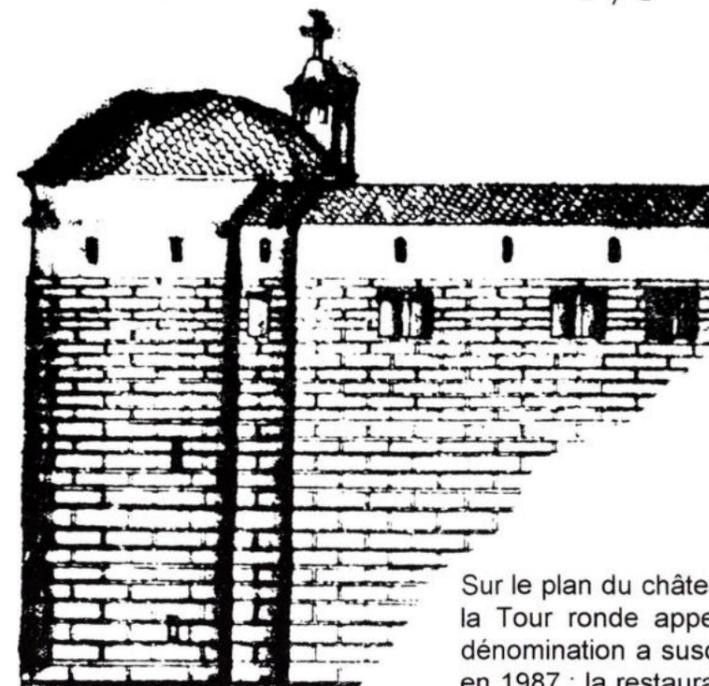
### MEMBRES DU COMITE

#### BUREAU

- Présidente Yvette **BARADEL**
- Vice-Président Armand **SIMON**
- Secrétaire Maurice **HERMANN**
- Secrétaire-Adjoint Philippe **JEHIN**
- Trésorière Rose-Blanche **DUPONT**
- Trésorier-Adjoint Pierre **BEDEZ**

#### ASSESEURS

- Gaby **BAUMANN**
- Gérard **DUPONT**
- Virginie **FRANCESCHI-HAXAIRE**
- Lucien **JECKER**
- Jean **MATHIEU**
- Gérard **MILLION**
- Irène **MULLER**
- Henri **PETITDEMANGE**
- Rica **REECHT**
- Bernadette **SCHEHIN**
- Charles **SCHILLINGER**
- Armand **TOSCANI**



## LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU HOHENACK

Rica **LOCICERO - REECHT**

Sur le plan du château du Petit Hohnack<sup>1</sup> de 1655, figure la Tour ronde appelée « Tour de la Chapelle ». Cette dénomination a suscité une étude qui aboutit à un projet en 1987 : la restauration de la *Chapelle Notre - Dame du Hohenack*

Avec l'aide du père SCHUTZ, j'ai pu faire des recherches dans la vaste bibliothèque du Couvent des Trois Epis. Recherches fructueuses, car les données historiques sont très précises à propos de cette chapelle.

Cette chapelle fut édifée en 1325 par Henri de Ribeaupierre, en l'honneur de la Vierge Marie. Elle fut officiellement consacrée le 3 juin 1325 et destinée à renforcer le culte marial. Dans l'autel furent scellées des reliques rapportées des croisades par un abbé de Paris. Un chapelain fut nommé pour assurer en permanence le culte. Il reçut en prébende des biens, des terres à Kaysersberg, Kientzheim, Guémar et Sigolsheim. En 1441, le bailli du château affirme que le Saint Sacrement est donné à tous les fidèles qui viennent de loin assister aux messes votives.

A partir du 21 mai 1430, la chapelle du Hohnack fut placée par Jean de Lupfen sous l'obédience de l'abbaye de Paris et le culte de Notre - Dame du Hohenack fut institué. Un nouveau lieu de pèlerinage voyait donc le jour.

Le bailli Oswald Weibel résidait au château de 1519 à 1526. Il affirma dans un livre de cantiques « *die Lieder* » que la Vierge lui était apparu plusieurs fois<sup>2</sup>. Mais personne ne le crut bien qu'il clamât sa foi et sa sincérité. Pourtant, en 1491, Thierry Schoeré avait été écouté par les fidèles d'Ammerschwahr.

Les pèlerins affluaient néanmoins au lieu de pèlerinage des Trois Epis et poursuivaient leur périple jusqu'à la Chapelle Notre-Dame du Hohenack, classée et répertoriée parmi les lieux de pèlerinage marial en Alsace<sup>3</sup>. On peut également voir au Musée du Couvent des Trois Epis « *l'image de Belfort* », de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Au premier plan, la Vierge des Trois Epis et à l'arrière-plan le château du Hohnack avec la tour ronde de la chapelle castrale - (*Voir la reproduction à la page suivante*).

<sup>1</sup> Illustration: la Tour ronde de la Chapelle: extrait du croquis du Hohnack dressé en 1655 (A.D. du Ht Rhin)

<sup>2</sup> Voir DIETRICH J., *Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation* 2<sup>e</sup> année, 1874, pp 103-104, et STROBEL (Adam W.), *Vaterländische Geschichte des Elsasses*, Strasbourg 1846, tome IV, p 134.

<sup>3</sup> Joseph LEVY, *die Wallfahrten der Mutter Gottes im Elsass*, 2<sup>e</sup> édition, Alsatia, 1929, pp 21-23.

L'histoire de la Chapelle se termine en 1655, avec la destruction du château sur ordre de Louis XIV. Les ornements sacerdotaux et le cloche de la chapelle furent remis au prieur du couvent des Trois-Epis le 17 décembre 1655.

Les Pères rédemptoristes des Trois-Epis et nous, compagnons du Hohnack, ne soupçonnions pas l'importance de cette chapelle tombée dans l'oubli !

La restauration de la chapelle fut envisagée. M. GAYMARD, architecte régional des Bâtiments de France, fit un plan de restauration. Mais le projet n'a pas trouvé un écho favorable auprès des autorités compétentes. Le dossier était pourtant bien élaboré, le financement prévu, la collaboration des Compagnons du Devoir et d'un verrier d'art acquise... Pourquoi tant d'oppositions à ce projet architectural ? Mais il est pensable que les foules tourmentées, errantes, de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, aspireront vers plus de spiritualité et rechercheront avidement des havres de paix.

L'IMAGE DITE « DE BELFORT » (début du XVI<sup>e</sup> siècle).



Au premier plan, la Vierge Marie, le chêne portant la Pieta, et Thierry Schoere. A l'arrière-plan, la forteresse du Hohnack. Le paysage, très déboisé, est assez symbolique. Le tracé du château est plutôt approximatif. Mais on reconnaît bien la grosse tour ronde de la chapelle et la haute muraille percée de rares fenêtres.

SOURCE : ANDRE (M.J.), Notre - Dame des Trois - Epis, 1491-1991, Colmar, 1990, pages 22-23.

## L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme (première partie).

P. FLUCK<sup>1</sup> et N. FLORSCH<sup>2</sup>

### Une recherche neuve.

L'Est de la France a vu s'affirmer dès les années 1970 une recherche archéologique sur les sites d'extraction des métaux non-ferreux (plomb, cuivre, argent...). Rendue possible par la spéléologie minière qui lui ouvrit son champ d'investigation, cette *archéologie minière* très innovante trouva sa consécration dans les années 80, avec la mise en route du Programme H3 des *Fouilles Archéologiques Nationales*.

En prolongement de cette archéologie souterraine, les années 1985-95 sont marquées par l'émergence progressive d'une archéologie plus "classique" (par ses méthodes, pas par son objet) sur les sites de surface liés à l'exploitation de ces mines : carreaux miniers avec leur traditionnelle "maison du poêle", forges, axes hydrauliques, laveries...

Précisément, la fonction de la *laverie* était de purifier le minerai, réduit en poudre puis débarrassé de la gangue qui l'accompagnait dans les filons. Mais alors, du minerai au lingot, c'est une suite d'opérations d'une effrayante complexité qui vient s'interposer; celles-ci ont le feu comme dénominateur commun, on les désigne sous le générique de *métallurgie*.

La *métallurgie de l'argent* ne fait l'objet de recherches archéologiques que depuis 1989. Et c'est en partant d'un acquis presque négligeable que les premières investigations de terrain ont été engagées.

\* \* \*

La fouille de la fonderie F3 du Bonhomme en 1995 est l'aboutissement de cinq années de prospections : une *reconnaissance stratégique* en 1989, deux *prospections programmées* en 1991 et 1993, conduites à l'échelle des Vosges centrales, enfin divers sondages et prospections complémentaires (FLUCK, 1990, 1993-94; FLUCK, FLORSCH et GOLDENBERG, 1991).

La première de ces opérations, la *reconnaissance stratégique*, a provoqué la surprise. Nous évoquerons l'événement avant de passer en revue les sources historiques concernant les fonderies du Bonhomme. Dans un troisième temps, nous exposerons les résultats des prospections dans le bassin de la Weiss. Enfin, et avant d'en venir à la fouille de l'année, nous procéderons, avec les sondages sur le site F3 du Bonhomme, à une première dissection de ces sites.

### 1. La reconnaissance stratégique ou préinventaire.

#### 1.1. La méthode.

L'outil d'un tel préinventaire s'appuie sur un constat : la métallurgie laisse en quantité des déchets industriels appelés *scories*. Celles-ci constituent un véritable fossile directeur. On les

<sup>1</sup> Centre de Recherches sur les Sciences, les Arts et les Techniques, Université de Haute-Alsace, et UPR CNRS "Paléoméallurgie et Cultures", Institut Polytechnique de Sévenans

<sup>2</sup> Université de La Rochelle, et UPR CNRS "Paléoméallurgie et Cultures", Institut Polytechnique de Sévenans

rencontre en concentrations appelées "crassiers à scories", ou *haldes à scories*. Mais il convenait de mettre au point une méthodologie qui permette de retrouver rapidement ces concentrations. Un principe de base guida la prospection : pour les sites de la Renaissance, les soufflets sont actionnés par l'énergie hydraulique. En conséquence, les fonderies se localiseront le long des cours d'eau, ou de canaux qui s'en écartent peu. Ainsi, la méthode reposera sur l'investigation "stratégique" du réseau hydrographique, d'aval en amont, les cours d'eau piégeant les scories ; par exemple, la Béchine en aval du Bonhomme charrie des scories sur plusieurs kilomètres...

Une dizaine de journées de terrain a permis d'aboutir ainsi à la carte fig. 1.

### 1.2. Les résultats.

Le résultat de ce préinventaire sommaire est édifiant: près de 55 fonderies pour la seule période "renaissance", liées à trois centres d'extraction seulement : Sainte-Marie-aux-Mines, La Croix-aux-Mines et le Val de Villé .

L'enseignement majeur réside dans l'exil des fonderies qui vont s'installer loin des mines. La cause en est liée à la déforestation massive induite par cette industrie, et qui apparaît dans les textes, dès le milieu du XVIe siècle comme un véritable fléau. Une autre constatation est le regroupement *en série*, le long d'un même cours d'eau, de plusieurs fonderies, jusqu'à 8 sur le cours de la haute Morte, échelonnées jusqu'à 910 m d'altitude.

Nous détaillerons à présent les résultats concernant le bassin-versant de la Weiss. Nous ne prétendons pas avoir tout découvert, et toutes informations nouvelles aideront à la recherche !

Les sites de Fréland. Trois concentrations de scories se succèdent en amont du village de Fréland, que nous décrirons, selon notre convention, d'aval en amont.

La première, F1, s'étend en rive gauche de l'Ur, juste en amont du terrain de camping. Le site est en partie construit, les affleurements sont rares, la couche à scories étant recouverte d'une forte épaisseur de sol. Mais voici le plus intéressant : le canal d'amenée d'eau à la soufflerie est conservé sur une centaine de mètres, juste sous le mur de soutènement de la route.

La seconde, F2, s'étend, en rive droite de l'Ur entre la route et le ruisseau, juste en amont d'un réservoir. Une maison neuve et un jardin d'agrément occupent le site presque totalement: ce sont les trous faits pour y planter les arbustes décoratifs qui ont permis l'observation des scories ! Là aussi, un canal est visible, sur 200 mètres environ, en rive droite de l'Ur .

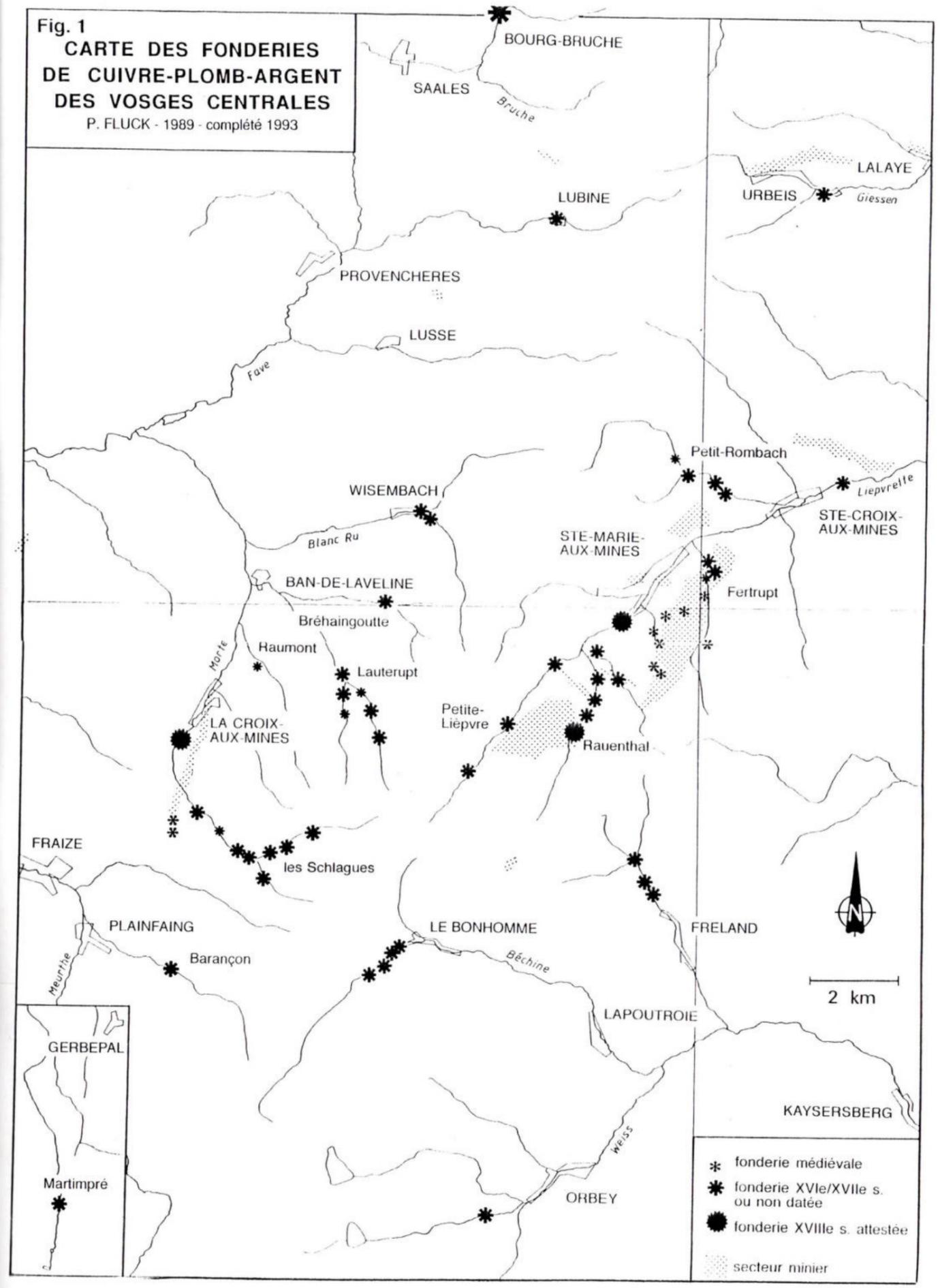
La troisième, F3, se trouve au confluent de trois vallées. Elle est pincée entre deux ruisseaux et livre une grande abondance de scories. Malheureusement (pour l'archéologie), le site est occupé par une maison récente (l'auberge *Aux Trois Ruisseaux*).

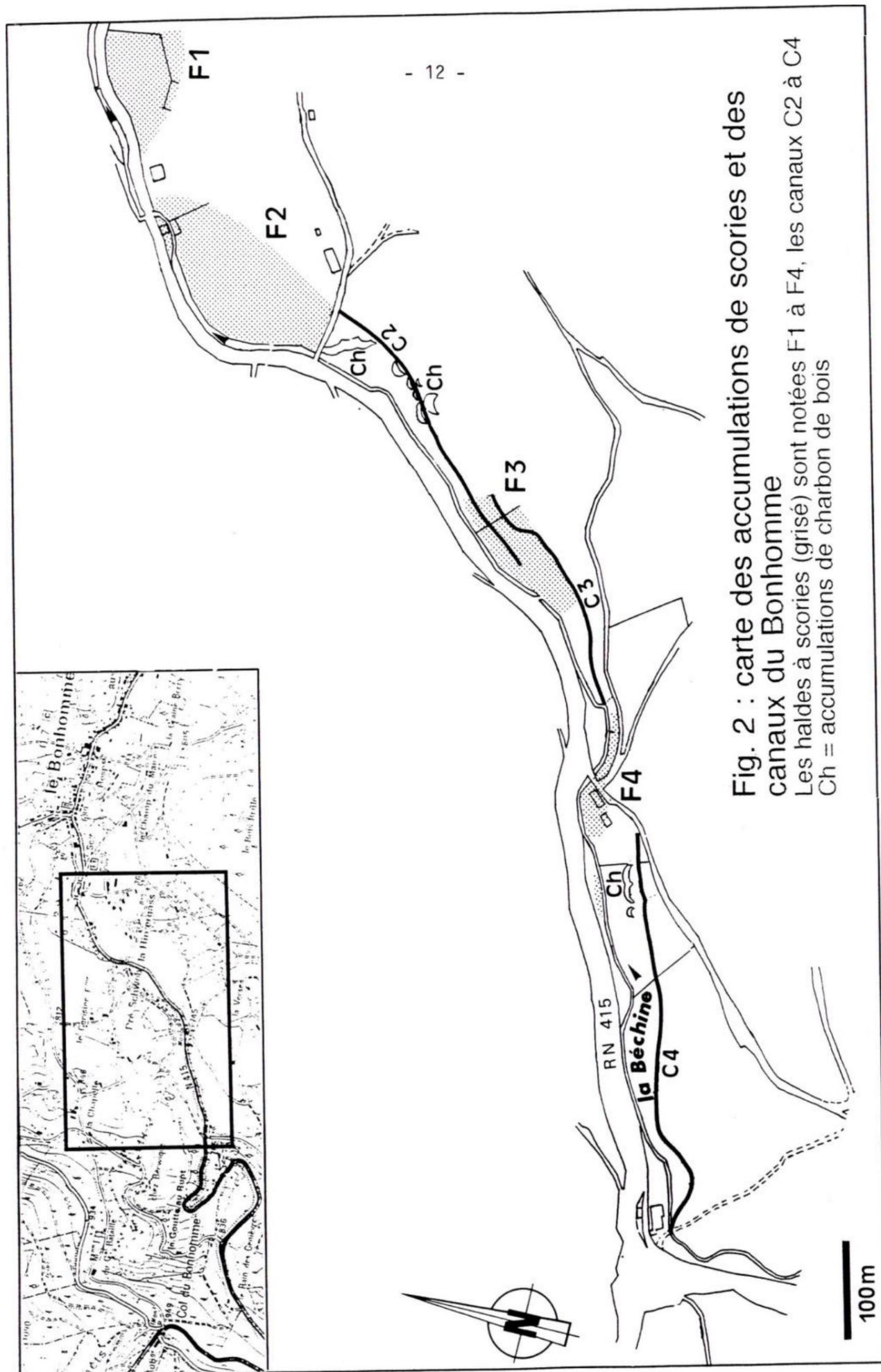
Le site d'Orbey. A première vue, le site d'Orbey en aval de Pairis se compose d'un vaste complexe de *haldes à scories*, le plus étendu sur l'ensemble du corpus recensé dans les Vosges centrales : plus de 300 mètres de longueur en rive gauche du ruisseau du Lac Noir!

Mais ces accumulations ne sont pas forcément jointives. La rareté des affleurements en rend la topographie difficile ; pour être efficace, celle-ci exigerait la réalisation à intervalles réguliers de micro-sondages. La partie amont est centrée sur la maison *les Epinettes*, autrefois *la Fonderie*.

Nous avons tenté en un secteur une prospection magnétique. L'emplacement d'un pylône entièrement rasé, sur une petite élévation de terrain, fausse cependant totalement l'interprétation de ce qui paraît une seconde zone-clé du site; tout contre ce point en effet, le chemin conduisant des Epinettes à la ferme Chèvremont a été rectifié début 1992. Le terrain remué a livré de grandes plaques de scories vitreuses, et surtout très gros morceaux de parois de fours...

Les sites du Bonhomme. Les vestiges du Bonhomme s'étendent en amont des dernières maisons et en rive droite de la Béchine, sur un kilomètre et demi. Ils offrent deux qualités appréciables : l'espace n'est pas boisé, et aucune urbanisation n'est venu les défigurer (comme c'est le cas à Fréland). Ces vestiges comprennent (carte fig. 2) :





- quatre *haldes à scories* principales, notées F1 ("fonderie N°1") à F4 d'aval en amont. Leur extension longitudinale est de l'ordre de 200 m pour F1, 250 m pour F2, 150 m pour F3, 200 m pour F4. En largeur, leur étendue varie d'une dizaine à moins d'une centaine de mètres.

- trois *canaux* qui conduisent l'énergie hydraulique à F2, F3 et F4 : C2 (canal de la fonderie N° 2) long de 350 m, C3, 250 m, C4, 320 m. Les deux derniers offrent localement des portions bordées de murets faits de très gros blocs de pierre. Une carte postale ancienne montre bien une partie du tracé du canal C4. D'autres portions presque totalement effacées n'ont pu être détectées qu'en suivant à courbe de niveau les structures précédemment repérées.

- diverses *haldes à charbon* (sans doute charbonnières-entrepôts), en amont des haldes à scories F2 et F4, et juste en contrebas des canaux correspondants; elles consistent en vastes accumulations de charbon de bois, saillantes dans la topographie.

F 1 peut être étudié dans de bonnes conditions d'observation sur la moitié amont de son étendue, mais se trouve brusquement caché par les premières maisons du Bonhomme. L'élargissement de la RN en 1989 a profondément échanuré cette halde à scories.

F 2 s'étale en pente douce. Un terrassement pratiqué dans sa partie aval par le propriétaire, Monsieur BEAT, nous a livré un profil instructif et un matériel varié. Par contre, nous n'avons rien pu entreprendre sur le vaste terrain qui constitue la quasi-totalité de la couverture de F 2, car nous nous sommes heurtés à l'incompréhension totale de la propriétaire.

Nous ne décrivons pas F 3, dont nous réservons la surprise aux chapitres de la prospection, puis de la fouille...

F 4 se présente comme une suite disloquée de petites haldes à scories. Deux bâtiments de ferme occupent l'emplacement possible de la fonderie correspondante, ce qui amoindrit considérablement la potentialité archéologique du site.

### 1.3. Les enseignements.

Cette première démarche de terrain nous offre dès à présent un véritable panorama de la géographie industrielle passée. Nous ne reviendrons pas sur la déforestation, ni sur le rôle du réseau hydrographique, si ce n'est pour préciser qu'en divers points, des chutes naturelles ont pu être utilisées (c'est le cas d'Orbey). Mais cette implantation est également tributaire des découpages territoriaux, et des conflits juridiques visant pour les seigneuries à s'assurer la maîtrise des forêts. Ainsi en 1571 après le quasi-épuiement des forêts d'Ermensbach au-dessus du Bonhomme, on recherche les possibilités du bassin-versant de Pairis près d'Orbey; en 1572 on se tourne du côté lorrain, vers Fraize, Plainfaing, Saulcy, le Valtin...

## 2. Les sources d'archives. Historique succinct des fonderies du Bonhomme.

On trouvera dans une publication récente (FLUCK, 1993-94) l'histoire des fonderies liées à l'extraction de l'argent autour de Sainte-Marie-aux-Mines, du XVIe au XIXe siècle. Notre propos sera ciblé ici sur le seul site du Bonhomme, en toute simplicité dans un ordre chronologique.

Selon A. SCHERLEN (*Perles d'Alsace*, t. 1, 1926, p. 211), le seigneur de Ribeaupierre fait construire en 1551 *cinq nouveaux fours* répartis sur une ligne allant de la dernière scierie, au-dessus du Bonhomme, jusqu'à la cour d'Ermelspach. A ce propos deux remarques :

- la première est une interrogation d'ordre technique: étaient-ce des *seygerhütten*, c'est-à-dire des fonderies qui usaient de cette technologie révolutionnaire dite de la *liquation*, inventée près d'un siècle auparavant dans la région de Nuremberg, mais dont on aurait ici la première manifestation dans le massif vosgien ? L'innovation est de taille : la liquation apparaît en effet comme la plus grande invention en matière de métallurgie des non-ferreux depuis celle de la coupellation, trois millénaires avant notre ère.

- la seconde impose une constatation: nous sommes en présence de fonderies *seigneuriales*. Ce sont bien celles qui recrutent les meilleurs "ingénieurs"...

Toujours en 1551 est construite... à Oberried (Forêt-Noire) une fonderie, de type *seygerhütte* précisément, pour les besoins des parts que l'archiduc d'Autriche possède dans les mines de Sainte-Marie. Un an avant, les concessionnaires privés (peut-être aussi les Ribeaupierre ?)

s'étaient en effet opposés, pour cette implantation, au choix du site de l'Ermelspach au Bonhomme (WESTERMANN, 1993).

En 1557, la fonderie dite *alte Hütte* au Bonhomme apportait un revenu substantiel aux Ribeaupierre (B. JORDAN, *Les sires de Ribeaupierre*, 1991, p. 82).

En 1558, des experts tyroliens décident enfin d'implanter au Bonhomme la *fonderie autrichienne* (c'est-à-dire la fonderie archiduciale), en remplacement de celle d'Oberried décidément trop éloignée. C'est la première attestation sûre d'une *seygerhütte* au Bonhomme. Le premier directeur est d'ailleurs ordonné cette même année. La première fonte de cuivre noir y est réalisée en 1559.

En même temps, en 1558, est édicté un *règlement* pour la fonderie du Bonhomme, qui est un document de grande valeur informative tant sur certains détails techniques que sur un plan juridique et social. On en trouvera l'analyse dans WESTERMANN (1993).

En 1578 est faite la proposition de fondre les minerais (lesquels ?) à Pairis. En 1579, le poste de directeur de la fonderie du Bonhomme n'est plus pourvu. Est-ce la fin des fonderies du Bonhomme, ou seulement de la fonderie archiduciale ?

Il ressort de tout cela... que les fonderies du Bonhomme paraissent sortir de l'ordinaire, pour trois raisons:

- 1 - nous sommes en présence d'usines *seigneuriales* (deux au moins, l'une à l'archiduc, l'autre au seigneur de Ribeaupierre)
- 2 - et en même temps sans doute du site où pour la première fois, sur le territoire français actuel, a été introduite cette fameuse technologie de la *liqutation*
- 3 - ces fonderies sont *bien datées* par les textes, ce qui n'est pas le cas général: leur activité occupe le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle (de 1551 - peut-être même avant - à 1579).

### 3. La prospection. L'exemple du Bonhomme.

#### 3.1. Son objectif, sa méthode.

On le verra, la prospection permet un pas en avant considérable par rapport à la simple reconnaissance stratégique. Son objectif est triple :

- mieux connaître la *morphologie des haldes à scories*, et en même temps leur *contenu* ; la première sera abordée par la topographie de détail, le second par l'observation d'affleurements naturels; si ceux-ci venaient à manquer, on procèdera à des sondages.
- prélever aux fins d'étude les *matériaux* qui composent ces haldes à scories, et dont la plupart peuvent être considérés comme des déchets industriels
- localiser les *fourneaux*

C'est dans cette perspective qu'a été conduite parmi d'autres, en 1991, la prospection de la *série de sites* du Bonhomme.

Les moyens mis en oeuvre dans la prospection sont les suivants:

- la *topographie* de détail des haldes à scories - mais aussi des accumulations de charbon - et des infrastructures hydrauliques associées
- l'*investigation géophysique* (magnétisme, électromagnétisme, radar...) de ces sites
- en fonction du résultat, la mise en oeuvre de *sondages*, tant pour en disséquer le contenu que pour diagnostiquer la nature des anomalies géophysiques éventuelles
- dans ces sondages, le prélèvement d'*échantillonnages* représentatifs de chaque unité stratigraphique, en vue d'en déterminer la composition quantitative
- l'*analyse* géologique ou physico-chimique du matériel recueilli.

#### 3.2. Le site F 3 du Bonhomme.

Détaillons à présent l'exemple du Bonhomme. C'est le site de la *halde à scories F3* (fig. 3) qui présentait à l'étude les conditions les plus favorables. Son organisation offre une clarté peu commune, on y remarque notamment plusieurs *plateformes* qui ont pu être le siège d'ateliers ou

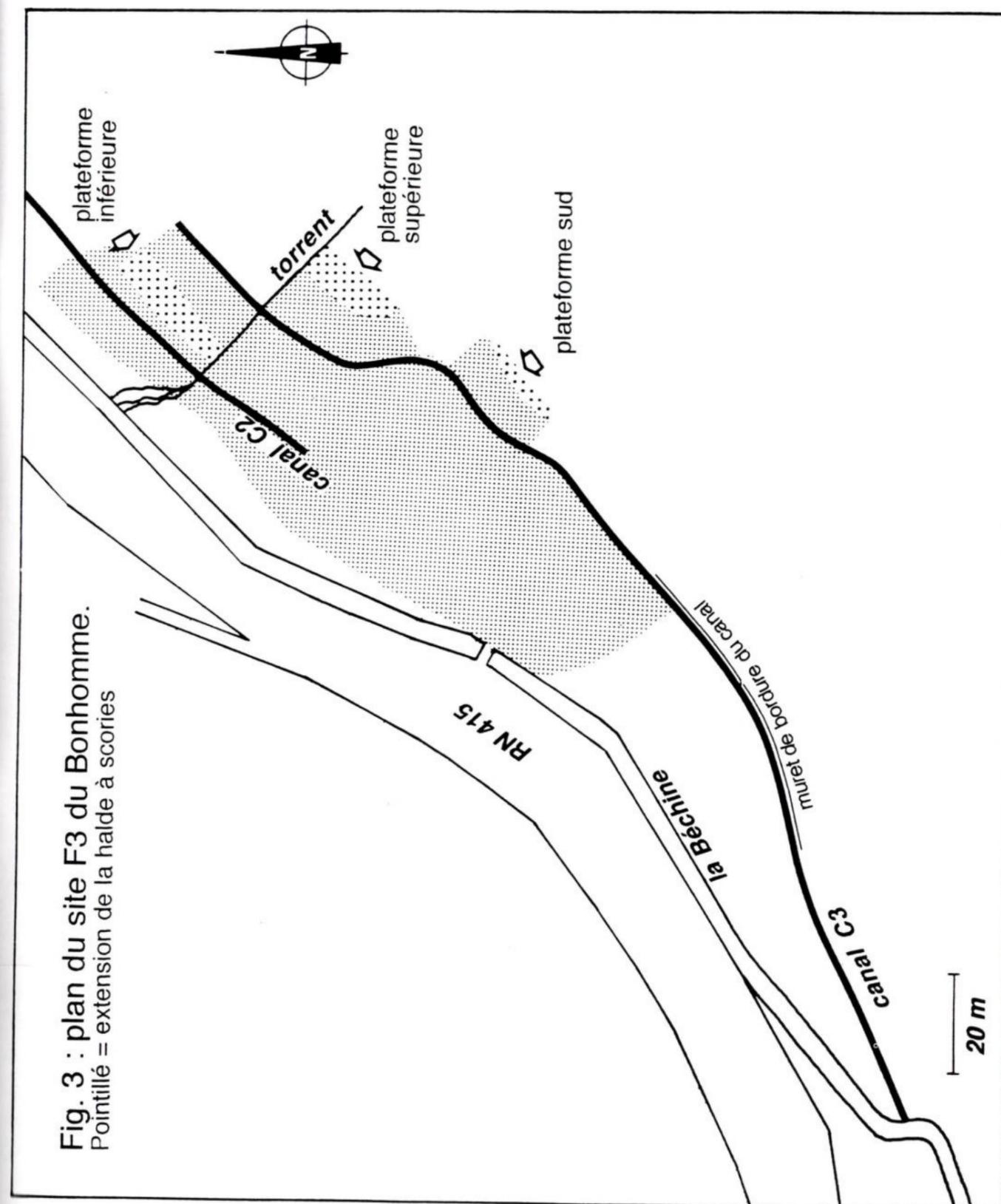


Fig. 3 : plan du site F3 du Bonhomme.  
Pointillé = extension de la halde à scories

batteries de fours.

Le canal C3 matérialise une grande partie de la bordure supérieure du site. L'extrémité aval de ce canal, vers l'extrémité de la halde à scories, surmonte de 3 mètres une plateforme (dite inférieure) longue d'une vingtaine de mètres. Une seconde plateforme très allongée se localise au-dessus du canal. Une troisième, la plus importante, dite plateforme supérieure, se situe encore légèrement plus haut (mais décalée latéralement) et coiffe - chose curieuse - une portion de la halde à scories qui surmonte le canal. Il n'est aucunement exclu qu'une infrastructure hydraulique indépendante ait pu exister en ce lieu, peut-être la capture d'un petit torrent de montagne qui emprunte ici la ligne de plus grande pente.

La prospection magnétique du site F 3 du Bonhomme (par N. FLORSCH).

L'investigation géophysique constitue l'un des maillons essentiels d'une politique de prospection optimisée. A quelques exceptions près, ces méthodes interviennent après les premières démarches des archéologues. En effet, on ne peut les mettre en oeuvre que sur des surfaces relativement réduites, et par conséquent dans des zones déjà serties par les archéologues.

Dans ce contexte, la géophysique permet la localisation de certaines structures. Les méthodes les plus employées sont la prospection magnétique et la prospection électrique.

Traditionnellement, la magnétométrie utilise le magnétomètre à proton. La sensibilité, et la vitesse de mesure, qu'autorise cet instrument limitent son emploi à des cibles qui ont un rapport quelconque avec le feu ou qui contiennent du fer. Les fours de potiers sont repérés grâce au magnétisme rémanent des terres cuites. Les ateliers métallurgiques sont particulièrement bien mis en évidence par la prospection magnétique, même lorsqu'ils concernent les non ferreux comme dans le cas qui nous intéresse ici.

Pratiquée sur beaucoup de sites des Vosges centrales, la méthode magnétique a livré un nombre impressionnant d'anomalies. Le diagnostic de ces sources d'anomalies est évidemment subordonné à la mise en oeuvre de sondages, et c'est là un cas d'école d'une recherche interdisciplinaire : le géophysicien vient en aide à l'archéologue, qui lui livre en retour les informations propres à affiner l'interprétation de ses cartes magnétiques. Beaucoup de ces anomalies correspondent à des ferrailles superficielles (débris des dernières guerres, notamment). Les autres sont liées le plus souvent à des surépaisseurs dans les haldes à scories, à la présence de résidus métalliques, coulées d'alliages ou de sulfures fragmentées puis dispersées, enfin à la présence de fourneaux. C'est l'aspect que nous développerons plus loin.

Sur le site F3 du Bonhomme, on a fait usage du traditionnel magnétomètre à proton. Les trois plateformes précitées en ont été la cible. Nous ne détaillerons que la plateforme inférieure, qui a livré les résultats les plus probants, et qui fera l'objet de la fouille 1995.

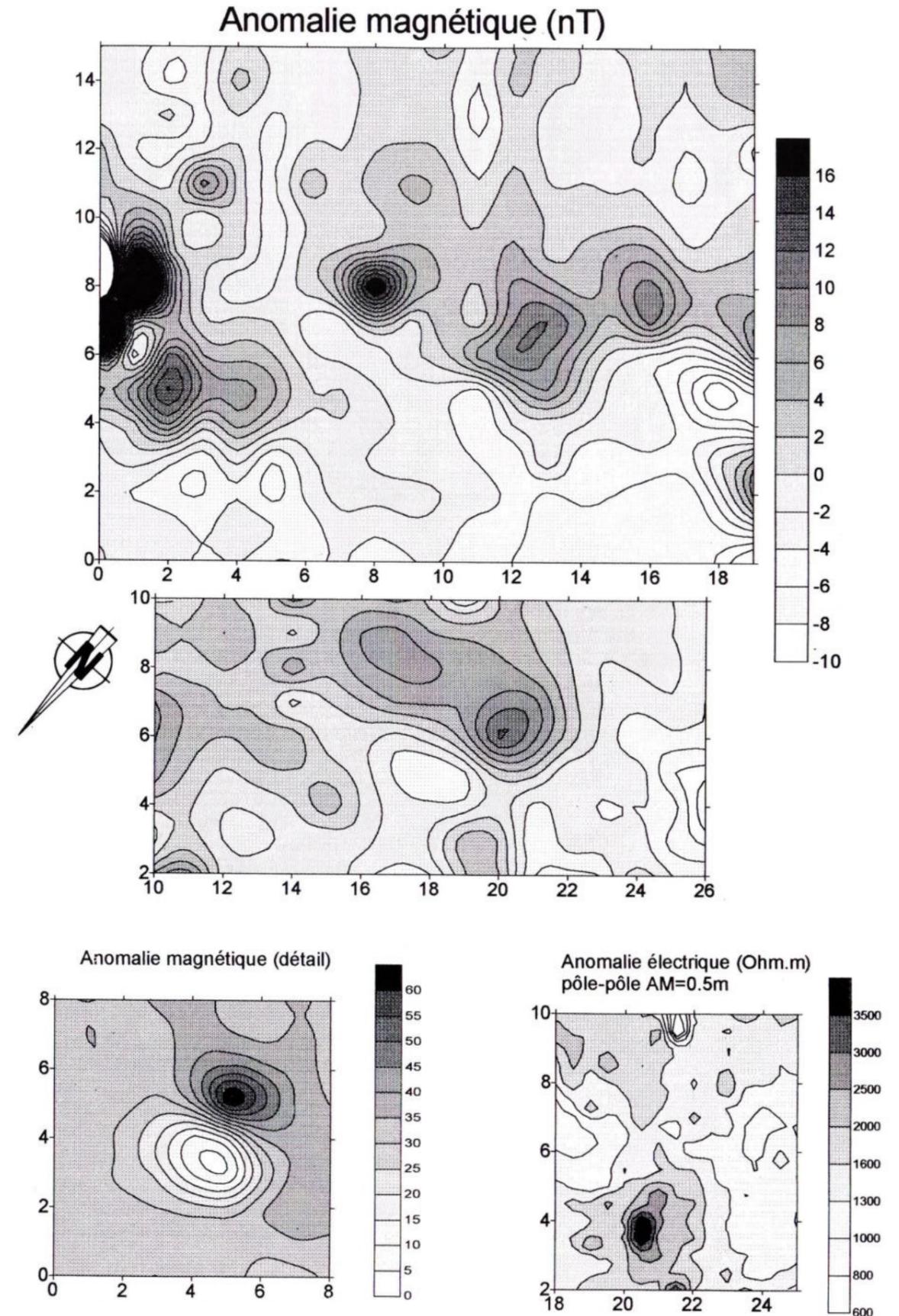
La carte supérieure de la fig. 4 correspond à une première phase de mesure (1991) alors que la fouille n'était pas commencée. On y distingue, sur la gauche, un groupe d'anomalies intenses. Une prospection plus détaillée centrée sur cette anomalie majeure a révélé (fig. en bas à gauche) une forme évoquant une anomalie rémanente. La fouille (1995) a livré à faible profondeur une barre de fer (outil de fondeur ?).

Mais ce sont les anomalies situées en (x = 8, y = 8), (x = 13, y = 7) et enfin (x = 16, y = 8) qui ont attiré le plus notre attention. La première correspond à une énorme masse de fer que livrera la fouille 1995. Les deux autres présentent l'allure que la théorie attribue à des structures en place (magnétisme induit ou rémanent non déplacé). En effet, les pôles "+" et "-" de ces anomalies présentent des rapports significatifs et sont bien orientés dans le sens nord-sud. Leur amplitude, enfin, conforte l'idée que l'on pourrait avoir là des fours de métallurgie en place. A leur propos, nous écrivions en effet en 1991, après deux traitements mathématiques dits "réduction au pôle" et "dérivation verticale": "la forme complexe des lignes de niveau de ces deux anomalies montre que leur source est relativement profonde, étendue et complexe".

C'est bien ce que la fouille 1995 a révélé: ces deux anomalies correspondent aux fours 1 et 2 !

Après ce succès, la surface prospectée a été étendue vers le sud (1995), tout en chevauchant partiellement la zone déjà excavée par la fouille. La carte centrale de la figure 4 illustre cette prospection. L'objectif de cette deuxième phase est double: d'abord mieux caractériser

**Fig. 4 Synthèse de la prospection géophysique Site F3 du Bonhomme**



l'anomalie que l'on devine sur la frontière droite de la première carte établie. Ensuite, voir comment, après l'extraction d'une partie du contenu du site par la fouille, les anomalies initiales ont pu évoluer.

L'anomalie principale de cette nouvelle carte se situe au point ( $x = 20$ ,  $y = 6$ ). Elle révèle d'après nous un nouveau four, dont la fouille devrait avoir lieu en 1996. L'anomalie ( $x = 13$ ,  $y = 7$ ) de la première carte a littéralement disparu sur la nouvelle carte. Cela montre que les corps responsables de cette anomalie (sans doute l'énorme remplissage en briques de la cuve du four) ont été extraits lors de la fouille.

Nous avons par ailleurs entrepris une prospection électrique à faible profondeur en "pôle-pôle" sur la partie sud du prospect (carte en bas à droite). Le contraste de résistivité observé est important. Les parties conductrices indiquent la présence d'épaisseur de terre végétale. Au contraire, ce qui est au-dessus de 2000 Ohm.m paraît correspondre à des structures dures (pierres, murs...).

On voit bien qu'il est difficile de corréliser les cartes magnétiques à la carte électrique. C'est un fait habituel, en particulier en région montagneuse. On pourrait s'attendre à voir se dessiner, sur les cartes électriques, les formes des fours. Ici cependant, la tranche de terrain explorée est trop réduite (30 cm sous la surface): les structures associées aux anomalies magnétiques sont largement recouvertes de terre conductrice. Par contre, l'information électrique est fiable si on l'interprète en termes stricts de structures superficielles. Comme souvent, les anomalies électriques et magnétiques sont fortement complémentaires et fournissent des résultats indépendants.

On notera pour conclure l'efficacité de la prospection géophysique appliquée à la recherche des ateliers paléométallurgiques. D'abord, elle a guidé l'effort de l'archéologue sur la plateforme la plus prometteuse. Le magnétomètre a livré là la position des fourneaux à quelques décimètres près. C'est dans ce sens que la prospection géophysique constitue un *maillon* indispensable à la démarche archéologique.

### 3.3. Les sondages, première "dissection interne" du site.

Un sondage est une petite excavation (fréquemment un mètre sur deux), destinée à *explorer la stratigraphie* d'un site, à révéler la présence éventuelle de *structures* construites, enfin à livrer du *mobilier* représentatif.

Plusieurs sondages ont été réalisés sur le complexe F 3. Sur la plateforme supérieure par exemple, nous avons pratiqué un sondage-test (noté S4) dans le corps principal magnétiquement calme de la plateforme. L'objectif est ici essentiellement *stratigraphique* : il s'agit de voir ce que renferme le sous-sol d'un tel plateau. De plus, chaque couche de cette stratigraphie est bien entendu susceptible de livrer du *mobilier*. Noter bien ce que l'on entend, en terme d'archéologue, par *mobilier* : ce sont tous les matériaux - d'origine naturelle ou anthropique - rencontrés dans les unités stratigraphiques qui composent un site, et qui ne participent pas des structures construites (dites... immobilières!). Les déchets industriels, comme des scories ou du charbon de bois, constituent ici une grande partie du mobilier.

Ainsi sur moins d'un mètre de profondeur, ce sondage livra une succession de couches spectaculaire par leurs contrastes de colorations, tantôt chargées de charbon de bois, tantôt de scories, tantôt sableuses, tantôt limoneuses... C'est l'accumulation de l'eau qui a provoqué l'abandon du sondage: on ne connaît donc pas la suite de la *série stratigraphique* de cette plateforme.

Une telle stratigraphie demande à être lue avec la démarche d'un détective. Chaque couche a fait l'objet pour cela d'un prélèvement témoin, ultérieurement étudié en laboratoire. Une fraction de chaque prélèvement est tamisée sous eau courante, directement sur place. Par exemple dans ce sondage, une couche de couleur chocolat n'a laissé aucun résidu au tamisage à maille de 2 mm: pour cause, elle se compose pour l'essentiel... de limon et de cendres.

Deux autres sondages ont été pratiqués en 1991 sur la plateforme inférieure, notés S1 et S2, pratiqués au droit de deux anomalies magnétiques. Nous les évoquerons pas, car ces données seront reprises plus loin dans la description de la fouille 1995. Cependant, ce sont bien S1 et S2, joints aux résultats de la prospection magnétique, qui ont motivé le choix du site de fouille.

La grande nouveauté de cette campagne 1991 se situe en effet dans le domaine du *mobilier* livré par S1 et S2. Ce matériel d'étude inédit, surabondant, nous a fait pressentir l'extraordinaire richesse du spectre des *matériaux archéométallurgiques*, c'est-à-dire l'ensemble des matières premières, des produits et des déchets liés à ce type d'industrie.

### **5. La fouille 1995 : la plateforme inférieure de la fonderie F3.**

*N.B. On trouvera des données beaucoup plus détaillées, notamment la description intégrale des profils stratigraphiques et la description exhaustive du mobilier, dans le Rapport de Fouille. Celui-ci peut être consulté à la Bibliothèque du Centre du Patrimoine Minier, Sainte-Marie-aux-Mines (on y trouvera également l'ensemble des publications citées en bibliographie).*

#### 5.1. Le choix d'un site.

Pour mériter une fouille, un site doit répondre à divers critères. Au nombre de ceux-ci figurent des exigences administratives (l'autorisation du propriétaire, rien à faire par exemple sur un site comme F2 du Bonhomme !), des qualités liées à l'aménagement du territoire (le site ne doit pas être remanié par l'urbanisation ou par l'exploitation agricole), et à la conservation du site (il doit être cacheté par des terrains de recouvrement pour offrir des possibilités de structures en élévation).

Sur les 55 sites potentiels livrés par la reconnaissance stratégique, notre choix s'est porté sur la fonderie F 5 de Lauterupt (commune de Ban-de-Laveline), qui a fait l'objet en 1995 d'une demande d'autorisation de fouille programmée (P. FLUCK). L'autorisation a été refusée par la *Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique*, pour incompétence du demandeur.

Indépendamment, le site F3 du Bonhomme étant menacé par une plantation, dont la croissance risquait d'endommager les structures - subaffleurantes -, une fouille de *sauvetage urgent* a été obtenue pour ce site. Ses atouts sont loin d'être négligeables. Il s'agit - on l'a vu, d'une fonderie peut-être complexe de type *seigerhütte*, qui fait partie d'un groupe d'*usines seigneuriales*, et en même temps d'un site géographiquement bien organisé, avec son canal d'arrivée d'eau et plusieurs terrasses que l'on peut supposer être chacune le siège d'un atelier.

#### 5.2. Les objectifs de la fouille.

La fouille d'une fonderie, quelle qu'elle soit, doit s'attacher à :

- mettre en évidence son *organisation dans l'espace* : bâtiment en bois (le plus probable, divers sites dont Lauterupt F 5 ont livré des trous de poteaux) ou en dur, ses dimensions, l'emplacement des fourneaux...
- déterminer l'*architecture des fourneaux* : forme, dimensions, matériaux
- permettre un échantillonnage exhaustif des *matériaux archéométallurgiques*, saisir leur *positionnement* notamment par rapport aux fourneaux (chaque "objet" doit être relevé en 3 d). On s'efforcera de déterminer la *spécificité* des matériaux (tel matériau lié à tel type de four...). Dans le temps *post-fouille*, ces matériaux feront l'objet d'études minéralogiques ou d'analyses. C'est à ce prix que pourra s'écrire une *histoire des techniques* qui remonte aux mécanismes physico-chimiques de la métallurgie.
- préciser les éléments de la *vie matérielle*: les ouvriers habitaient-ils sur la place de la fonderie, ou s'y restauraient-ils simplement?
- confronter l'ensemble de ces résultats aux données de l'*iconographie*
- retracer l'*évolution ultérieure* du site : comportement des matériaux architecturaux des fours (terre cuite à différents degrés, pierres...), conditions de la destruction, éparpillement...

#### 5.3. Les moyens, la méthode.

La fouille de sauvetage du Bonhomme s'est inscrite dans le cadre d'un *chantier de jeunes bénévoles* qui englobait également l'achèvement de la fouille du carreau minier de Saint-Jean à Sainte-Marie-aux-Mines. Un financement de 90520 F a été rassemblé pour ces deux opérations (Etat, Département, District du Val d'Argent, Commune de Sainte-Marie-aux-Mines, ressources propres...).

Cette fouille d'une fonderie d'argent est une "première". C'est pourquoi nous croyons utile d'exposer la méthodologie.

La première opération a été d'installer, sur des poteaux verticalisés, un cadre rigide pour la fixation du carroyage. Par convention, ce carroyage matérialise la cote altimétrique zéro. Toutes les cotes mesurées - à l'aide d'un niveau Leitz - sont donc des cotes négatives.

Les fils du carroyage, et en même temps les axes de coordonnées, sont orientés N49/N139, l'origine des (x, y) étant au nord. Par simplification, dans tout ce qui suit, nous désignerons par nord le côté en réalité au nord-est, par est le côté en réalité au sud-est, etc..., comme si la vallée - et notre plateforme qui lui est parallèle - était orientée nord-sud. L'enveloppe du carroyage détermine ainsi un rectangle de 18 mètres dans le sens nord-sud (bandes 1 à 18 en x), sur 8 mètres dans le sens ouest-est (bandes A à H en y). Par exemple, le carré le plus au nord-ouest est noté A1, celui le plus au sud-est H18 (fig 5).

Après le fastidieux débroussaillage et le déplacement des sapins, on procéda au lever topographique altimétrique de la surface du sol, en s'appuyant sur la maille métrique déterminée par le carroyage.

La fouille fut ensuite engagée en excavant des carrés de 2 mètres séparés par des banquettes (ou bermes) de 1 mètre laissées en place, afin d'explorer le maximum de champ sans avoir à trop excaver. La disposition en quinconces des carrés permet d'éviter le risque de ne laisser un mur entièrement inclus dans une berme.

La structure qui parut la plus intéressante (le four 1) a, dans un deuxième temps, fait l'objet d'une fouille plus extensive. La fig. 5 présente la disposition des parties excavées. On a décapé ainsi 64 mètres-carrés.

Les relevés de détail ont été faits au moyen de grilles de relevé horizontalisées, en se servant d'un fil à plomb pour éviter les erreurs de parallaxe. La cote altimétrique du sommet de chaque objet (pierre, brique...) est ensuite rajoutée. Pour les briques sont enfin relevées l'azimut de l'horizontale de la face supérieure, ainsi que son pendage à l'aide du clisimètre d'une boussole Topochaix universelle.

Le mobilier - des milliers d'objets - a été regroupé par unité stratigraphique et par carré d'un mètre (fragments de briques, scories) ou bien systématiquement mesuré en (x, y, z), pour les matériaux d'intérêt particulier, et pour tout ce qui concerne le remplissage du four 1.

De nombreux prélèvements d'unités stratigraphiques ont été réalisés. Certains ont fait l'objet d'un lavage au tamis, en conservant une portion témoin. Pour ces derniers, une séparation manuelle très dévoreuse de temps a permis de quantifier les matériaux constitutifs (pierres, scories, micro-parois de fours, charbon de bois, etc...). Les couleurs des unités stratigraphiques, ainsi que de tous échantillons (terre cuite, etc.) ont été déterminées en référence au Code des couleurs des sols de A. CAILLEUX.

La couverture photographique se compose de 130 diapositives (Kodak Elite 100 ASA).

#### 5.4. Les structures. Premiers résultats.

N.B.: ces paragraphes ne peuvent être lus sans avoir le plan sous les yeux, v. fig. 5.

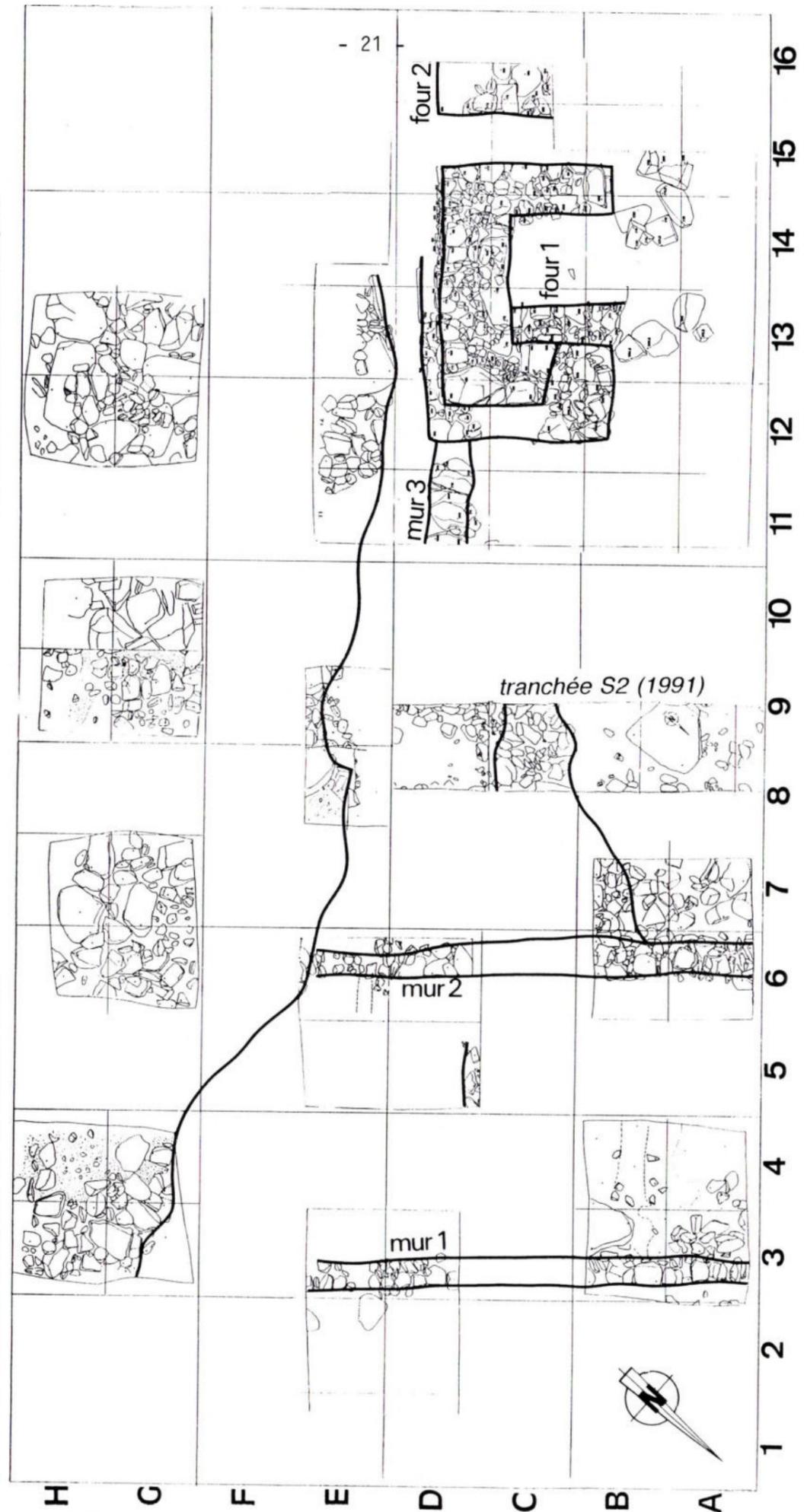
##### 5.4.1. Une accumulation de blocs cyclopéens.

Du côté de la montagne, sur un allongement reconnu d'au moins 11 mètres, une accumulation de gros blocs de granite locaux (jusqu'à 1 mètre) est apparue immédiatement sous la couche végétale. En plusieurs endroits, ces blocs (petits ou grands) sont liés par un mortier très fruste. En aucun cas, il ne peut s'agir d'un mur. Nous hasarderons l'hypothèse d'une moraine lavée, sans doute remaniée, stabilisée superficiellement par des portions de mortier.

L'extrémité nord de l'amoncellement de blocs n'a pas été atteinte. En GH3 se localise un creux de terrain qui nous avait fait penser en 1991 à la présence d'une fosse de roue hydraulique, car il coïncide avec l'aplomb de l'extrémité du canal C3. La fouille a montré que cette fosse n'existe pas.

L'emplacement de la roue hydraulique est donc à rechercher ailleurs. A l'extrémité sud de la plateforme, un torrent descend droit la montagne, croisant plus haut la plateforme supérieure, puis le canal C3. Notre hypothèse est à présent que la roue ait été alimentée par les eaux jointes

Fig. 5 : plateforme inférieure de la fonderie F3 du Bonhomme : plan d'ensemble simplifié de la fouille 1995



La ligne sinueuse indique la bordure aval de l'amoncellement de blocs (le mortier est figuré en pointillé) : en GH9 on a figuré le niveau superficiel de blocs en GH10 et E18-9 un niveau plus profond : le four 1 a été représenté dépourvu du mobilier qui l'entourait ou l'entourait : noter en B3 et B9 deux très gros blocs de granite

du canal et du torrent; le prolongement nord-est du canal correspondrait alors à un simple canal de fuite.

### 5.4.2. Au nord, un compartimentage transversal.

Deux murets transversaux ont été mis au jour dans la partie septentrionale de la plateforme, séparés de 3 mètres: nous les désignerons *mur 1* et *mur 2*. Ils sont en pierres sèches à ciment de terre.

Le *mur 1* est assez bien structuré, d'une épaisseur régulière de 30 cm. Il n'offre qu'une assise, juste au-dessus du sol (c'est peut-être localement un seuil !). En AB3 cependant, il matérialise la bordure nord d'une surélévation (que nous interpréterons au § 5.6.).

Le *mur 2* est très inégal, mieux structuré du côté D6. On ne lui a reconnu qu'une assise, légèrement enchâssée dans le sol. En AB6 cependant, il marque la bordure sud de la surélévation précitée.

### 5.4.3. La zone médiane (au sud du mur 2).

La zone comprise entre le mur 2 et le four 1 a été reconnue par le sondage-tranchée S2 de 1991 et un des carrés de la fouille (DE/8-9). La tranchée a montré une sorte d'élévation de pierres extrêmement mal appareillées, qui marque la séparation entre deux sols de niveaux différents.

L'espace supérieur offre une stratigraphie remarquable. Du côté de la montagne, on rencontre l'accumulation de blocs cyclopéens, en partie maçonnés, dont la base est partiellement enchâssée dans un complexe de 7 unités stratigraphiques, notées [1] à [7] du bas vers le haut. L'unité [3] par exemple est un sol d'occupation à fins débris de charbon de bois. Sous ce sol se trouvent encore des poches de sable limoneux brun chocolat, qui renferment d'assez nombreux fragments de parois de fours et des briques entières ou fragmentées. La surface inférieure de ces poches correspond au *sol d'occupation contemporain du fonctionnement des fours*, à nouveau marqué par une concentration [1] de charbon, mêlé ici de microsories.

Quelques mètres au sud du mur 2, un court muret longitudinal, peut-être un seuil, fait de grosses pierres arrondies (*mur 3*), va s'appuyer au sud contre un socle qui ceinture le *four 1*. Les blocs, disposés perpendiculairement à son allongement, constituent toute l'épaisseur de ce muret.

A l'est de ce seuil ou *mur 3*, en E11, la *stratigraphie* est à nouveau très informante. En haut, la bordure de l'amas cyclopéen repose sur une couche charbonneuse à miettes de parois de fours, scories, et surtout jonchée de briques éclatées. Cette couche charbonneuse, qui vient enrober la banquette qui ceinture le four 1, matérialise le dernier niveau d'occupation. Tout en bas, une poche charbonneuse mêlée de parois de fours et de blocs de litharge coiffe le *sol inférieur*.

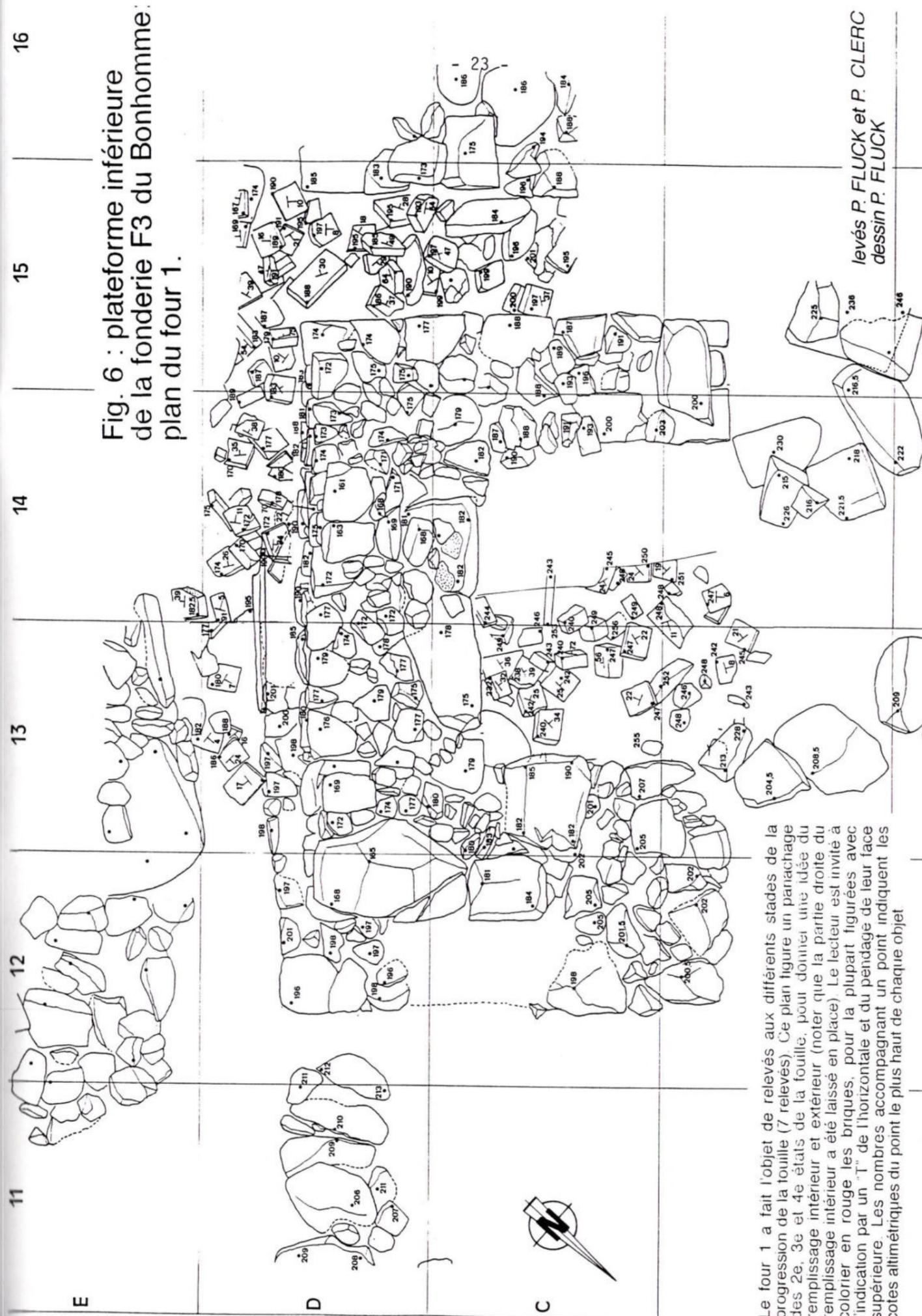
### 5.5. Le four 1. Premiers résultats.

Le four 1 est l'élément spectaculaire de la fouille. Cet objet constitue aussi un grand sujet d'étonnement, car il ne ressemble à aucun des fours figurés dans l'oeuvre d'Agricola (*De Re Metallica*, 1556). Il se situe au sud des structures précédemment décrites, et se trouve relayé, au delà d'un intervalle de 50 cm, par le four 2 à priori similaire mais qui n'a été qu'effleuré par la fouille.

#### 5.5.1. Son architecture. (fig. 6)

La structure en pierres a la forme d'un U ouvert sur le devant, dont le grand côté mesure 2,60 m et les deux petits côtés 1,80 m. Son épaisseur varie de 0,55 m à 0,75 m. L'espace intérieur est large de 1,35 m. Les pierres (des blocs anguleux ou arrondis de granites locaux) ne sont cimentées que par de la terre. La partie frontale du parement interne est plus soignée; elle est faite de deux énormes blocs de grès très soigneusement taillés, *localement incrustés d'oxyde de plomb*. Un troisième bloc taillé s'est d'ailleurs détaché du petit côté droit et se retrouve effondré en B15.

Le devant du côté gauche s'est totalement effondré dans les carrés A13 et B13. Il reposait sur un socle large de 1,05 m, qui débordait la superstructure du côté gauche; à l'arrière, il constitue une étroite banquette externe.



Le four 1 a fait l'objet de relevés aux différents stades de la progression de la fouille (7 relevés). Ce plan figure un parachevement des 2e, 3e et 4e états de la fouille, pour donner une idée du remplissage intérieur et extérieur (noter que la partie droite du remplissage intérieur a été laissée en place). Le lecteur est invité à colorier en rouge les briques, pour la plupart figurées avec l'indication par un "1" de l'horizontale et du pendage de leur face supérieure. Les nombres accompagnant un point indiquent les cotes altimétriques du point le plus haut de chaque objet.

A 1 m de profondeur par rapport au point le plus haut de la maçonnerie, une banquette intérieure en pierres sèches s'appuie contre le côté gauche; si on lui admet un symétrique à droite (la fouille s'est arrêtée pour l'instant à une *coupe stratigraphique* dans le plan de symétrie, laissant en place la partie droite du remplissage), la largeur interne du four s'en trouverait réduite en profondeur à moins de 60 cm. Cette banquette n'est pas horizontale, elle est légèrement inclinée vers l'ouverture du four, où elle vient se raccorder avec la roche en place.

La fouille n'a pas encore atteint le fond de la cuve. Des briques effondrées plongent au moins jusqu'à la cote 315 (soit 1,55 m plus bas que le point le plus haut conservé). La mise à nu localisée du fond rocheux, du côté de l'ouverture du four, a montré que sa surface plonge de soixante degrés vers l'intérieur: *le four a été édifié sur une marmite aménagée au préalable dans la roche*. Voilà un sujet d'étonnement: l'iconographie nous présente en effet des fours dont la charge liquide vient se déverser dans un creuset extérieur placé plus bas que le fond du four...

#### 5.5.2. La brique, matériau de construction du four.

150 briques entières ou fragmentées ont déjà été mises au jour dans le remplissage intérieur, l'espace arrière et l'intervalle entre les fours 1 et 2. Chaque brique a été très exactement positionnée, de sorte qu'il pourra être possible de proposer un schéma de restitution architecturale. A priori, trois configurations pourraient être proposés: a) les briques édifiaient une superstructure en U totalement démolie, qui coiffait celle en pierres; b) elles constituaient la façade avant du four; c) elles constituaient un chemisage intérieur

Ces trois modèles peuvent éventuellement se combiner. On notera dans une telle approche l'importance de la quantification. Ces briques sont de deux types: briques simples de 257 x 116 x 45 mm (type 1, environ 130 pièces), briques comportant un coin tronqué, de 300 x 150 x 66 mm (type 2, une vingtaine de pièces); ces grandes briques sont tantôt rouge clair et poreuses, tantôt à cassure grise, d'aspect réfractaire. Ces dernières sont parfois extrêmement déformées, voire éclatées par la chaleur du four. Des incrustations plumbeuses, ou des phénomènes de vitrification en surface, ont été localement observés.

#### 5.5.3. Le remplissage interne.

Vider la cuve d'un four de métallurgie de l'argent a constitué une "première", c'est pourquoi nous y avons accordé le plus grand soin (12 jours de fouille pour seulement un mètre-cube de matériaux !). La stratigraphie livrée est complexe et spectaculaire.

Le fond rocheux vers l'avant est enrobée d'une sorte de film fortement argileux, orangé, qui livre au tamisage une assez forte quantité de microscories, mais aussi des miettes de parois en terre et des gouttelettes de litharge. Ce film est la première assise d'une suite de pas moins de 12 unités stratigraphiques !

Noter aussi que la fouille n'a pas encore atteint le fond de la cuve. Les objets les plus profonds baignent dans une matrice très fortement glaiseuse. Un échantillon de quelques kg de matière a révélé, au tamisage sous eau courante, des parois internes de four en surabondance, des microscories, des minerais transformés, des copeaux de bois frais (!) et du charbon de bois. Tout ceci indique qu'on se trouve là déjà dans les matériaux de remplissage postérieurs au fonctionnement du four. Au même niveau a été repérée une très grosse masse métallique qui n'a pas encore été extraite...

Plus haut se profile un complexe de sables, limons, argiles, qui renferment localement des passées charbonneuses chargées de lamelles de bois, parois de four, microscories... ainsi que quelques briques. Plus haut encore apparaissent différents niveaux contrastés. Parmi ceux-ci, un épisode remarquable est une langue de terre rouge (rubéfiée par la chaleur ?), très compacte, qui s'étale au niveau de la banquette intérieure, à partir d'un trou ménagé dans le parement frontal du four en son milieu (nous pensions d'abord au passage de la tuyère !). Vers le haut prédominent des sables brun-rouge à rouge brique, et des limons gris clair, bourrés de briques effondrées. Ces limons posent un problème. L'étude minéralogique des matériaux n'ayant pas encore été engagée, nous ne pouvons nous prononcer à partir du seul examen macroscopique quant à leur nature (cendres, résidus d'un mortier de chaux, argile d'un type particulier ?).

*La stratigraphie à l'avant du four* a été étudiée en portant une attention particulière à ses relations avec le remplissage interne. Elle offre évidemment, en plus, les niveaux de sols anciens déjà reconnus ailleurs.

#### 5.5.4. Réflexion sur l'architecture du four.

Deux constats peuvent étonner: 1°) mis à part un concrétionnement plumbeux localisé, les pierres du four n'offrent que peu de traces de chaleur; 2°) nous n'avons pas retrouvé inclus dans la maçonnerie les fameux morceaux de parois internes en terre rougie et indurée par la chaleur, ou en petits morceaux de granite, systématiquement incrustés de formations plumbeuses, et que l'on retrouve universellement sur le site... comme sur presque tous les sites prospectés (matériaux dits "parois de fours").

A cela nous proposons l'explication suivante: le four était chemisé intérieurement par un assemblage de tels matériaux, régulièrement curés ou totalement effrités. On a vu en effet que ces parois (appelons les donc "parois internes") deviennent fréquentes dans la partie inférieure du remplissage, jusqu'à former une assise presque continue au niveau le plus profond atteint.

#### 5.6. La fonction des différents espaces.

Nantis de la connaissance des structures d'une part, de celle des stratigraphies dans les différents espaces de l'autre - à peine évoquées ici - il nous incombe à présent de pousser l'enquête dans la perspective de dégager les fonctions de ces différents espaces.

Au nord du mur 1. La stratigraphie y est remarquable, faite de couches en forme de grosses loupes bombées. Tous les matériaux archéométrallurgiques y sont présents, avec une forte prédominance des scories en gros éclats, dont c'est sur la fouille la plus grosse concentration. Nous proposons l'hypothèse d'un sol de circulation à l'extérieur de l'atelier, remblayée par la suite de "vidanges" de foyers (microscories abondantes avec charbon), et qui se transforme enfin en aire de déversement de résidus (scories, mais aussi matériaux de curage du chemisage interne des fours).

Entre les murs 1 et 2. Cet espace doit être scindé. Le sol côté montagne, relativement propre et plan, paraît avoir été un espace de stockage; il est parsemé de gouttes et grains de litharge. Un petit muret discontinu limite cette partie vers l'aval. Là, la surface, plus accidentée, surélevée, offre localement une forte surépaisseur de charbon, mêlé de nombreux éclats de parois internes, de scories et de litharge, ainsi que de fragments de coupelle (v. plus loin) et de minerais grillés. Sous toute réserve, nous proposons d'interpréter cet espace comme une *aire de grillage*.

Au sud du mur 2 s'organise un espace de circulation situé 20 à 50 cm plus bas, qui paraît se prolonger en remontant légèrement jusqu'aux abords du four 1.

A l'arrière du seuil noté mur 3, la très forte couche de charbon évoque un *lieu de stockage du combustible* pour le four.

### **6. Le mobilier.**

Le mobilier est extrêmement abondant et varié. Il comprend essentiellement des résidus que l'on a maintenant coutume de désigner comme "matériaux archéométrallurgiques".

#### 6.1. Les matériaux de construction

Outre les pierres, ce sont des éclats de briques et de grès, dont la fouille a montré qu'ils participent à l'architecture des fours. En vue d'élaborer des hypothèses de chiffrage de volume des superstructures disparues, nous avons quantifié ces matériaux par pesée systématique, même si ceux-ci se présentent à l'état de menus éclats.

#### 6.2. Les parois internes de four.

Elles sont de deux types:

- fragments de granite ou granite schisteux (roches locales); le diagnostic est soit une

désagrégation des grains de la roche (par la chaleur), soit une scorification en surface, soit enfin la présence d'une incrustation plombeuse.

- fragments de parois en terre rubéfiée, très souvent enrobés d'une incrustation plombeuse. Ces fragments vont de très petites miettes à des blocs de plusieurs kg. De curieuses *ferrures cylindriques arquées* (34 pièces) ont été trouvées soit libres, soit prises dans cette terre rubéfiée.

### 6.3. Les scories

Elles peuvent être classées en trois catégories :

- scories biphasées; il s'agit de fragments cassés de coulées presque entièrement vitreuses; elles sont surabondantes au nord du mur 1, encore fréquentes entre les murs 1 et 2 (env. 5 kg par m<sup>2</sup>), presque inexistantes au sud du mur 2, et réapparaissent en quantité modérée (env. 0,5 kg par m<sup>2</sup>) au voisinage des fours.
- scories vitreuses monophasées, noires à aspect d'obsidienne, toujours très accessoires (1 à 5% des scories) et généralement petites
- scories d'aspect déchiqueté, parfois à empreintes de charbon de bois: elles se sont figées à l'intérieur du four. Une variante est constituée par les microscories de quelques mm à 2 cm, en forme de gouttelettes ou de petites pointes. Une variante offre en creux le moulage de l'outil cylindrique qui a servi à remuer le contenu du four.

### 6.4. Les minerais et les minerais modifiés.

Il s'agit de galène et de cuivre gris. Il est clair que les minerais étaient en principe livrés bocardés et purifiés à la fonderie; il n'est donc pas étonnant de ne trouver que de rares fragments de minerais entiers (*scheiderz*).

Les minerais frais ou grillés. Les minerais frais sont les plus rares; la plupart se présentent à différents stades de transformation (grillage, réduction). Leur étude requiert la confection de préparations polies et leur examen au microscope métallographique. Certaines galènes, grillées (?), présentent une structure très légèrement bulleuse; ces vacuoles sont parfois tapissées de cristallisations microscopiques d'oxyde de plomb.

Les minerais en voie de réduction. A l'intérieur du four ont été recueillis des minerais beaucoup plus fortement transformés, très craquelés, à la limite de la désagrégation. La couleur est grisâtre terne à brunâtre terreux; on y remarque des altérations cuivreuses et de petits nodules plombeux.

### 6.5. Les résidus métalliques

Ces déchets industriels, fréquents par ailleurs sur de tels sites, sont très rares sur la plateforme inférieure de F 3 (seulement deux morceaux). Ils sont plus fréquents dans un profil stratigraphique que nous avons pu étudier en 1992 à la base de F 2. Ce sont des gros fragments cassés de galettes de coulées, qui renferment en premier lieu les métaux dont le fondeur cherchait à se débarrasser (fer, arsenic, etc.). On y détecte cependant à l'analyse une quantité énorme de cuivre à l'état de sulfures cristallisés, de l'antimoine, du nickel, du plomb etc...

### 6.6. Les produits de la coupellation

On entend par *coupellation* l'opération qui consiste à séparer l'argent du plomb argentifère (ou *plomb d'oeuvre*) en oxydant tout simplement le plomb; l'oxyde de plomb obtenu est la *litharge*. La coupellation se pratique dans un fourneau rond dit aussi *fourneau d'affinage*, qui renferme une sole en forme de galette creuse, poreuse, faite de sable, d'argile, de poudre d'os calcinée, appelée *coupelle*. La coupelle absorbe le résidu de plomb qui vient l'imbiber.

Les litharges. La litharge est omniprésente sur le site. Elle se caractérise par une patine blanchâtre et une cassure rouge cerise très finement cristallisée. Les échantillons varient de gouttes millimétriques à un bloc de 200 grammes. Même à l'état de très petits grains, la litharge est aisément identifiable à sa densité. Le lavage au tamis d'échantillons stratigraphiques en a livré de fortes quantités.

Quelques fragments portent, tout comme certaines scories, l'empreinte d'une barre cylindrique;

un échantillon montre même la pointe effilée conique de l'outil.

Les fragments de coupelles. Certains matériaux, peu fréquents (dont un morceau de 904 g) ont été interprétés comme fragments de *coupelle*. Il s'agit d'un matériau très poreux (le morceau pesait mouillé 960 g), granuleux, grisâtre terne, extrêmement dense car chargé de plomb.

### 6.7. Les néoformations plombeuses.

Il s'agit d'incrustations sur les morceaux de parois internes de fours. Ces croûtes ont un aspect cireux, blanchâtre sale ou jaune plus ou moins vif. Les clichés aux Rayons X montrent principalement de la *bindheimite* (Pb<sub>2</sub>Sb<sub>2</sub>O<sub>6</sub>[OH]). Les analyses au *microscope électronique à balayage* ont cependant montré que ces produits se composent d'un mélange d'oxyde de plomb (probablement du *massicot*) et de *bindheimite*. Il y a aussi un peu d'arsenic. Dans les couches profondes du remplissage du four 1, ces produits forment une couche presque continue.

Les très fines *cristallisations néoformées* dans les bulles, fentes et autres cavités des scories constituent dans cette catégorie des néoformations un sujet d'étude à part entière.

### 6.8. Les métaux

Le site a livré du plomb et de l'argent. Le plomb se présente généralement en plaques oxydées et corrodées, grisâtre sale, de quelques mm d'épaisseur, jusqu'à une centaine de grammes; en fouille, le plomb se distingue immédiatement de la litharge par sa ductilité (les plaques se plient sans se rompre !).

L'argent est évidemment plus rare. Nous en avons recueilli un morceau en forme de grosse goutte (perdue par les fondeurs !) de 5 g, qui a gardé intacte la brillance de ce métal.

### 6.9. Les combustibles (charbon de bois)

Le charbon de bois se présente parfois en gros morceaux, le plus souvent en couches plus ou moins continues dans la stratigraphie, dont certaines marquent en partie le niveau d'occupation (vidanges de fours, pellicules étalées par les pieds des ouvriers, résidus de stockage...).

### 6.10. Les ferrures.

Il s'agit de plaques, de barres ou de masses atteignant plusieurs kg, à l'origine de certaines anomalies magnétiques. Les *clous* sont peu nombreux, ce qui porte à penser que les fours n'étaient abrités par aucune structure, ni en dur (absence de murs extérieurs) ni en bois.

### 6.11. La céramique.

8 tessons de *céramique* culinaire, dont 5 vernissés vert ! La rareté de la céramique porte à croire que la structure d'habitat - ou de restauration - se trouvait ailleurs, peut-être sur la plateforme supérieure sud magnétiquement inerte.

## **Conclusions et prolongements.**

Aboutissement d'une programme de six ans de prospections, la fouille 1995 a été un moment d'émotion. C'est celle d'une usine seigneuriale probable, d'un lieu d'innovation dans l'histoire mondiale des techniques, d'un site inscrit dans l'histoire sociale. C'est aussi ce qu'on appelle une "première". En quelques semaines s'est esquissé le dessin d'un patchwork de structures bien singulier, que seule une enquête de détective, qui vient s'appuyer sur tout un arsenal de disciplines de laboratoire, vient débrouiller. Le temps fort a été la mise au jour de deux fours jumeaux, presque carrés, ouverts sur le devant. La fouille du premier a livré un objet qui n'est comparable à rien de ce que nous offre l'iconographie de la Renaissance.

Il convient à présent de descendre jusqu'au fond de la cuve du four 1, et d'entreprendre ensuite la fouille du four 2, puis celle du four de coupellation... dont on soupçonne la présence au droit de l'anomalie magnétique (x = 20, y = 6). C'est le programme 1996. Alors aura été réalisée la première fouille complète en Europe d'une fonderie d'argent de la Renaissance.

Une fouille programmée a été obtenue pour 1996.

### Les participants à la fouille 1995.

ALLERS Wendy (Université de Gand), AZOULAY Jessie, BOHLY Bernard (archéologue), BRAUNSCHWEIG Dominique (Université de Haute-Alsace), CLERC Patrick (archéologue), COLECCHIA Annamaria (Université de Rome), CORNELIS Carol-Ann (Université de Gand), FERNANDEZ-VICENTE Maria José (Université de Salamanca), FLORIBERT Bruno, FLORJANCIC Agneza, FLORSCH Nicolas (Université de La Rochelle), FLUCK Apolline, FLUCK Pierre (titulaire de l'autorisation), HAHNER Judith, KRAMBERGER Taja (Université de Lubljana), LESAR Robert, LOGONDER Anja, MEDARD Véronique, MEYERDIRKS Uwe (Université de Tübingen), PERTHUIS Bruno (géologue), SULIGOJ Natasa, THIERY Géraldine (Université de Haute-Alsace), TRIENTZ Simon, UYTTENDAELE Elisabeth (Université de Gand), VAN MALDEREN Mieke (Université de Gand), WOLF Antoine, WOLFF Giitta, ZENNER Roger, ZIMMERMANN Pierre, ZUPAN Ales

...et, parmi les archéologues-stagiaires du stage CNRS de spécialisation dans le domaine de l'archéologie des mines et de la métallurgie, septembre 1995: Anne BEAUDOIN, Laurence GARENNE-MAROT, Guy SAN JUAN, Bernard SIMONEL

### Remerciements.

Pour leurs autorisations à fouiller sur leur terrain : M. J.P. BEAT, Le Bonhomme (propriétaire partiel du site F 2), M. H. DEMANGEAT, Le Bonhomme (propriétaire partiel du site F 4), M. A. DIDIERJEAN, Orbey, M. HENRY, Le Bonhomme (propriétaire partiel du site F 3), Mme A.M. HUMBERT, Le Bonhomme (site F1), Mme JACKY, Le Bonhomme (ancien propriétaire partiel du site F 3) et M. JACKY (fils), Lapoutroie, M. Ch. MICLO, Lapoutroie (nouveau propriétaire de la fonderie F3).

Pour leur aide matérielle : Théo TRAUTMANN.

### Bibliographie.

B. BOHLY et P. FLUCK, La céramique de poêle dans les habitats miniers des Vosges. *Table Ronde "La céramique de poêle au Moyen-Age et à l'époque moderne"*, Montbéliard, mars 1995, *Actes*, Revue Archéol. de l'Est.

P. FLUCK - La métallurgie de l'argent dans les Vosges centrales. Voies de recherches historiques et archéologiques, in *Vivre au Moyen-Age*, Musées de Strasbourg éd., 1990, p. 301-313.

FLUCK P. - Les fonderies d'argent, de cuivre et de plomb dans les Vosges centrales: une prospection stratégique et des perspectives nouvelles. *Pierres et Terre* 34, 1990, p. 122-126.

FLUCK P., FLORSCH N. et GOLDENBERG G. - La métallurgie du cuivre et du plomb argentifère dans les Vosges centrales. Approche archéologique et archéométrique. *Coll. "Argent, cuivre et plomb dans l'Histoire"*, Lyon, déc. 1991, *Actes, Les chemins de la recherche*, Progr. Rhône-Alpes Recherches en Sciences Humaines, 21, 1994, p. 135-171.

FLUCK P. - La métallurgie du cuivre, du plomb et de l'argent en France et dans la marge occidentale de la Province Minière germanique. Aspects technologiques et environnementaux. *XIXe Congrès International d'Histoire des Sciences, Saragosse*, août 1993, vol. Résumés.

FLUCK P. - Du minerai au lingot: l'extraction de l'argent à l'époque de la Renaissance. *Bull. Société d'Histoire naturelle de Colmar*, 62, 1993-94

WESTERMANN A., Entwicklungsprobleme der vorderösterreichischen Montanwirtschaft im 16. Jh., *Schulz-Kirchner Verlag*, Idstein, 1993.

(à suivre)

## LE MONUMENT FUNERAIRE D'UN RECEVEUR

### DE L'ABBAYE DE PAIRIS - 1571

D.P. BRUNEL

Il y a quelques années, une oeuvre lapidaire concernant l'histoire de l'abbaye de Pairis intégrait les collections du musée d'Unterlinden.

C'est en 1885 que M. BETZ, son propriétaire, offrait à la société SCHONGAUER une pierre tombale bien conservée et de fort belle facture (1).

Transportée pendant la révolution, de Colmar à Ste Croix-en-Plaine, lieu de résidence du généreux donateur, ce monument n'en était pas semble-t-il à son premier voyage puisque avant de quitter le cimetière Ste Anne (2) où il se trouvait, il aurait été transféré en ce lieu depuis le cimetière de la collégiale St Martin (3), afin d'être réutilisé comme dalle funéraire de dame Anne-Catherine BUOP, décédée en 1748 (4).

L'épithaphe nouvelle fut gravée sur le revers et l'avant échappa aux mutilations (5). Le monument est actuellement exposé, dressé contre le mur Est dans l'aile orientale du cloître.

Ses proportions sont assez conséquentes. La hauteur atteint 2,15 m, la largeur près de 0,97 m et l'épaisseur, relief inclus, est de 0,13 m. Sculpté dans un bloc de grès rose de type grès du Hohnack, la pierre tombale est divisée horizontalement en deux parties approximativement égales.

### LA PARTIE HAUTE

Sur un fond constitué d'un drapé à enroulement portant épithaphe, le haut est occupé par un Christ en croix. A ses pieds prennent place :

-- **A gauche**, le défunt, les mains jointes en prière sur la poitrine, les cheveux courts, la barbe en collier, est vêtu de chausses, d'une culotte bouffante, d'un pourpoint boutonné jusqu'au col, d'une petite fraise et d'une cape courte à col. Contre le côté gauche, à hauteur de la ceinture, pend une épée.

-- **A droite**, l'épouse, dans la même position, porte une ample robe longue à plis boutonnée au cou, ainsi qu'un manteau aux manches larges la couvrant des épaules aux pieds. Ce qui semble être une guimpe enveloppe le menton ainsi que l'arrière de la tête et un voile reposant sur le haut du chef retombe sur les épaules. Les mains ramenées en prière sur la poitrine égrènent un chapelet, voir un rosaire.

Entre la croix et l'épouse, prennent place en position d'orant les jeunes enfants du couple, vraisemblablement un garçon et une fille si l'on se base sur leur apparence.

### LE BAS DE LA DALLE

Le bas de la dalle est occupé par un cartouche quadrangulaire à bordure enrichie de fruits, de feuillages, d'enroulements et d'effets de peinture servant de support à un texte accompagnant les épitaphes.

Puis entre le sommet de ce cartouche et la base du monticule, ont été figurées les armoiries du couple. Deux d'entre-elles couronnées d'un heaume à cimier et lambrequin sont regroupées au pied de la croix tandis que les deux autres prennent place, individuellement, sous chaque personnage.



Photo de O. ZIMMERMANN - Musée Unterlinden  
Photo de O. ZIMMERMANN - Musée Unterlinden

### L'EPITAPHE

Gravée en creux, elle est composée dans sa partie supérieure d'un texte en allemand en caractères gothiques positionné au dessus de chaque individu et, dans la partie antérieure, d'un texte en latin et caractères romains. Cette partie de l'épitaphe s'achève par une phrase en allemand gothique.

#### Haut :

époux : "Den 21. Martii/  
Anno 71 ist in Gott/  
seliglich verschei/  
den der Erenha/  
fft Firnem Eberhart/  
Gerlach v. Bebli  
ngen Pairis schaffner/  
Alhie dem  
Gott gnad"

. Le 21 mars de l'an (15) 71, a rendu son âme à Dieu l'honorable et distingué Eberhart Gerlach de Beblingen, administrateur de Pairis. Grâce soit rendue à Dieu.

épouse : ""Anno DOMINI 15 ...../  
auff den ...../  
..... starb die/  
Dugentriech frau/  
Elisabetha Malerin/  
obgemelts Schaffners/  
sein gewesne Eliche/  
haus frau der ...../  
Gott ge ..... d.A."

. L'an du Seigneur 15 ....., le ....., est morte la vertueuse dame Elisabeth Malerin, épouse de l'administrateur cité ci-devant, sa femme légitime. Dieu ait son âme. Amen.

Bas : le cartouche : "Vivit post funera virtus/  
virtus ab ingenuis scandit non/  
stirpis honore/  
sola sed innumeros virtutis  
facta bearunt/  
nulla fuit primae soboli nisi/  
viribus adae/  
gloria magnanimo non tri-  
sti e pectore nata/  
Christus tamem aeterna virtus/  
salus et redemptio nostra/  
Alle Herr Nacher"

. La vertu survit à la mort. La vertu ne s'élève pas, pour un noble, de la réputation de sa famille, mais à elles seules des actions vertueuses ont béatifié des gens innombrables.

La seule vertu de la première génération fut celle qu'elle gagna par ses efforts.

La gloire est née d'un coeur généreux et non triste. Le Christ cependant est la vertu éternelle, notre salut et notre rédemption. Nous venons tous après le Seigneur.

L'absence de date indiquant le jour, le mois et l'année du trépas du second membre du couple démontre que le monument a été commandé lors du décès d'Eberhart Gerlach et que l'on mit l'occasion à profit pour en faire un monument familial.

La présence des deux enfants, morts également à ce moment là, comme le confirme l'existence des deux petites croix gravées au-dessus des têtes, abonde dans ce sens (7), sans que l'on en sache plus sur eux. On peut supposer sans trop d'in vraisemblance qu'ils décédèrent très jeunes.

Quel était l'agencement de la dalle ? Son traitement témoigne en faveur d'une position verticale et sa bonne conservation en faveur d'un emplacement peu exposé. Il peut fort bien s'être appuyé contre le mur qui clôturait l'Oelberg, ou encore, avoir pris place contre, voir dans une des petites chapelles élevées dans l'enclos cimétériale (8).

#### EBERHART Gerlach von Beblingen :

Que savons nous de plus sur ce personnage, économe au service de l'abbaye de Pairis, marié et père de deux enfants ainsi que nous le révèle son monument ?

Peu de chose en fait pour l'instant, malgré un premier travail de recherche aux archives municipales de la ville de Colmar (9). Le registre mortuaire de l'église St Martin signale pour l'année 1571 (10) le trépas d'un certain "Eberhart Gerlacher" qui pourrait ne faire qu'une seule personne avec Eberhart Gerlach. Cela n'a pu être établi actuellement. Le même registre indique qu'en 1572 (10) décède une certaine "Gerlerin Die Alte". Cette mention concerne-t-elle l'épouse ? Nous ne pouvons nous prononcer.

La série G.G. pas plus que la série J.J. n'ont été généreuses. Par contre le registre de bourgeoisie de Colmar pour les années 1512---1609 (11) page 90, s'est révélé loquace.

1558 - Anno 58 uff invocavif seind zu Burger empfangen worden

383 - Eberhart Gerlach wurde Burger uff Clauss Metzgers haus unnd hoff gegen dem Schwartzberg uber am weythenweg einseit Marx Amans erben, anderseit neben dem haus zum Grunenwald, stosst hindr uff Martin Wagner.

Eberhart Gerlach est admis à la bourgeoisie, il résidait dans la maison de Claude Metzger située au Schwartzberg au-delà du chemin dit "weythenweg". La maison est située d'une part à côté de celle des héritiers de Marx Amans, de l'autre côté à la maison du "Zum Grunenwald" et à l'arrière à Martin Wagner (12).

Quelques hypothèses peuvent encore venir s'ajouter à ces informations préliminaires :

-- Beblingen est une ville wurtembergeoise d'où est originaire Eberhart Gerlach.

-- Etant au service de l'abbaye de Pairis et ayant été enterré au cimetière de l'Oelberg, il est très certainement de confession catholique.

-- On peut supposer qu'Eberhart avant d'être au service de l'abbaye de Pairis, l'était à celui de l'abbaye wurtembergeoise de Maulbronn.

-- Qu'il a suivi la communauté religieuse qui, fuyant les difficultés provoquées par le duc de Wurtemberg passé à la réforme, est venue s'installer à Pairis (1).

Tout ceci reste à vérifier et demande à être développé.

#### NOTES

- (1) Voir le **Rapport X de la Société Schongauer**, page 13 - Colmar 1885.
- (2) Cette nécropole, qui sur la fin, accueillait l'ensemble de la population colmarienne et les gens de passage qui trépassaient en ville, occupait en gros l'actuelle place Scheurer-Kestner.
- (3) Appelé aussi "Oelberg", cette aire funéraire s'appuyait contre le flanc nord de la collégiale St Martin, actuellement place du marché. Il est difficile de déterminer les raisons du déplacement du monument de Gerlach de Beblingen. Le cimetière ne cesse de fonctionner qu'en 1770. La profanation rituelle est menée en 1776 et le lieu de repos est définitivement supprimé en 1777. La réutilisation remonterait, elle, à 1748, près de 22 ans plus tôt. Il faut donc supposer soit que la récupération se fait à l'occasion du décès d'Anne Catherine Buop en 1748, lors d'un remaniement de la nécropole qui voit l'élimination des monuments des familles éteintes, soit lors de l'élimination de toutes les pierres tombales.
- (4) Voir **Alsatia Superior Sepulta**, page 61/62, n° 184.
- (5) Hier ruhet in Gott//frau Anna Catharina//Buobin gebohrne Rappin// ist geb : d: 7: Augst Anno 1681//Dessen weiland//Johann Heinrich Buop Sel ://geweste Ehefrau starb den 6. Mey 1748//alt 66 jahr 6 M : 6 T : //Dieser Grabstein ist zu Erhen von // Frantz Dietz ihrem Tochtermann//vor seine Frau Schwiegermutter//gericht worden....
- (6) Cas relativement rare. En général l'épithaphe ou le décor était supprimé au profit de la nouvelle commande.

- (7) Pratique courante. Elle signale qu'au moment où le monument a été commandé, les membres de la famille surmontés de cette croix ont déjà quitté notre monde depuis un temps certain.
- (8) Voir **Les cimetières de Colmar Jadis et Aujourd'hui**. Bulletin de la société d'histoire naturelle de Colmar - 1924.
- (9) Que soient remerciés pour leur disponibilité constante; M. Jean-Marie Schmitt conservateur des archives municipales de la Ville de Colmar et Melle Christine AGNEL - Docteur en Histoire.
- (10) Série G.G., cote 187 - 189. Registres des morts de St Martin - 1544/1684
- (11) **WERTZ Roland** - Le livre des bourgeois de Colmar - 1512/1609.
- (12) Je dois cette traduction à mon ami Francis Lichtlé, archiviste de la ville de Kaysersberg. Qu'il en soit comme toujours sincèrement remercié.
- (13) Ces hypothèses découlent d'une discussion avec Georges Bischoff qui les a suggérées. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance.

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

- **CLAUSS J.M.B.** : **Das nekrolog der cisterzienser - Abtei Pairis**. In Geschitlichen Denkmäler im Elsass. Strasbourg 1908, pages 55-95.
- **COLLECTIF** : **L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss** - Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey - 1995.
- **HECK Ch.** : **Catalogue des sculptures et arts mineurs** - Musée d'Unterlinden. C.D.D.P. 1964.
- **KOENIG Dr.** : **Les cimetières de Colmar jadis et aujourd'hui** - pages 107-162 - In Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar - Colmar 1924, nouvelle série - tome XVII, 1922/1923.
- **SCHMITT P.** : **Le Musée d'Unterlinden de Colmar - Sculptures et peintures**. Colmar, Société Schongauer, 1964.
- **WALTER Th.** : **Alsacia Superior Sepulta. Die Grabschriften des Bezirkes Oberelsass** - Guebwiller, 1904.
- **WERTZ R.** : **Le livre des bourgeois de Colmar 1512-1609**. In Publications des Archives de la ville de Colmar - tome II - Colmar 1961.

-----

**Remarque :** Le document photographique est dû à M. Octave Zimmermann, photographe du Musée d'Unterlinden. Il a été mis à ma disposition par Melle Pantxika Beguerie, conservateur du musée à qui je tiens à exprimer toute ma reconnaissance pour sa constante disponibilité.

## **La population du haut de la vallée de la Weiss et ses réserves céréalières en 1693**

Francis LICHTLE

A l'instar des localités situées à l'entrée de la vallée de la Weiss, les communes du haut eurent elles aussi à souffrir de la guerre de Trente ans. L'actuelle route nationale était à l'époque, l'une des voies de franchissement du massif vosgien reliant la haute Alsace et la Lorraine. Si un important trafic économique empruntait cette route, différentes troupes utilisaient également cette voie de passage. Ce fut particulièrement le cas durant la guerre de Trente ans. Région d'élevage, la haute vallée de la Weiss attira les différents régiments soucieux de s'approvisionner en vivant sur le pays. Les soldats trouvaient de quoi se nourrir en prélevant le bétail et les pâturages fournissaient le fourrage nécessaire à la cavalerie. Cantonnements, réquisitions et pillages militaires se succédèrent durant de nombreuses années mettant la population à rude épreuve. Troupes impériales, lorraines ou françaises firent de cette région agricole une contrée exsangue où les habitants eurent à souffrir de la famine entraînant les épidémies. Les cultures et les pâturages régressèrent faute de main d'œuvre, devenant ainsi des friches "lesdites chaumes et tant la plupart devenues en friche ont fort peu rapporté jusqu'à cette heure" et cédèrent la place aux bois "depuis de longues années les recrutes des bois s'appins et autres rapailles ayans tellement augmentez dans les pasturages" (1) Toutes les localités du haut de la vallée se retrouvèrent fortement endettées à l'issue de cette guerre

Le traité de Westphalie signé en 1648 permit à l'ensemble de la province de retrouver une période de paix, malgré l'invasion des Lorrains en 1652 et la campagne militaire de Turenne en 1673-75. Grâce aux premiers intendants dont Colbert de Croissy, l'administration fut rétablie. Un important mouvement de reconstruction démographique, économique, social et religieux s'opéra au cours de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Les localités du val d'Orbey se repeuplèrent peu à peu, les friches disparurent, les terres furent à nouveauensemencées et le cheptel retrouva sa vigueur. Ce renouveau s'étendit sur toute la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle.

Une étude chiffrée de la population du val s'avère difficile avant la guerre de Trente ans. Odile Kammerer propose les estimations suivantes en chef de ménage (2)

dont aux Huttes  
 16 hommes  
 16 femmes  
 72 enfants  
 4 valets  
 4 servantes            soit 112 personnes

**LE BONHOMME:** 270 habitants ( 41 hommes 37 femmes 145 enfants 11 valets 36 servantes)

**FRELAND:** 431 habitants ( 72 hommes 79 femmes 252 enfants 8 valets 20 servantes)

**LABAROCHE:** 410 habitants ( 79 hommes 68 femmes 229 enfants 17 valets 17 servantes)

soit un total général de **2895 personnes** pour l'ensemble des localités du haut de la vallée de la Weiss réparti entre :

492 hommes  
 495 femmes  
 1602 enfants  
 118 valets  
 188 servantes

Quant aux réserves céréalières, les villageois déclarèrent les variétés et quantités suivantes:

**LE BONHOMME**  
 3 boisseaux de froment battu  
 2 boisseaux de froment non battu  
 11 sacs de seigle battu  
 1 sac de seigle non battu  
 9,5 sacs d'orge battu  
 1 sac d'orge non battu  
 19 sacs d'avoine non battu  
**soit un total de 41,5 sacs et 5 boisseaux**

**LAPOUTROIE:**  
 17 sacs 2,5 boisseaux de froment battu  
 1,5 sacs de froment non battu  
 64 sacs 4 boisseaux de seigle battu  
 48 sacs 4 boisseaux de seigle non battu  
 16 sacs 4 boisseaux d'orge battu  
 2 sacs 1 boisseau d'orge non battu  
 177 sacs d'avoine battu  
 9,5 sacs d'avoine non battu  
**soit un total de 335,5 sacs 20,5 boisseaux**

**ORBEY:**  
 26 sacs 1,5 boisseaux de froment battu  
 1 sac de froment non battu  
 337 sacs 2 boisseaux de seigle battu  
 61 sacs 4 boisseaux de seigle non battu  
 22 sacs 1 boisseau d'orge battu  
 3 sacs 2,5 boisseaux d'orge non battu  
 226 sacs 1 boisseau d'avoine battu  
 107 sacs 2 boisseaux d'avoine non battu  
**soit un total de 783 sacs 14 boisseaux**

**1632**            **après la guerre**

Orbey	242	117
Hachimette	101	30
Lapoutroie	159	96
Le Bonhomme	41	7
Fréland	107	60
Labaroche	?	?

Avant la guerre de Trente la population globale pouvait elle atteindre 3500 à 4000 habitants?

Soucieuse de connaître les ressources humaines et les réserves alimentaires de la province, l'intendance d'Alsace procéda à un recensement des habitants. Pour la seigneurie du Hohnack et du village du Bonhomme, François Resch, secrétaire-greffier de Kientzheim, se chargea de l'enquête en date du 24 décembre 1693. (3)

**LAPOUTROIE:** 767 habitants (128 hommes 137 femmes 423 enfants 31 valets 48 servantes)

dont à Ribeaugoutte            18 hommes  
     18 femmes  
     41 enfants  
     7 valets  
     9 servantes                    soit 93 personnes

dont à Hachimette            16 hommes  
     16 femmes  
     56 enfants  
     2 valets  
     7 servantes                    soit 97 personnes

**ORBEY:** 1017 habitants (172 hommes 174 femmes 553 enfants 51 valets 67 servantes)

dont à Pairis                    10 hommes ( 6 religieux)  
     4 femmes  
     14 enfants  
     7 valets  
     9 servantes                    soit 44 personnes

dont à Tannach                23 hommes  
     22 femmes  
     72 enfants  
     3 valets  
     3 servantes                    soit 123 personnes

**LABAROCHE:** 3 sacs 1 boisseau de froment battu  
152 sacs 3 boisseaux de seigle battu  
22 sacs d'orge battu  
82 sacs d'avoine battu  
**soit un total de 259 sacs 4 boisseaux**

**FRELAND:** 9,5 sacs de froment battu  
1,5 sacs de froment non battu  
64 sacs 4 boisseaux de seigle battu  
48,5 sacs de seigle non battu  
16 sacs 4 boisseaux d'orge battu  
3 sacs d'orge non battu  
117 sacs 1 boisseau d'avoine battu  
12 sacs d'avoine non battu  
**soit un total de 271,5 sacs 9 boisseaux**

Ce qui représente un total général de 1690 sacs et 52,5 boisseaux de céréales diverses ou par variétés:

59,5 sacs 10 boisseaux de froment  
786,5 sacs 21 boisseaux de seigle  
94,5 sacs 12,5 boisseaux d'orge  
749,5 sacs 9 boisseaux d'avoine

et où le seigle (46,5%) et l'avoine (44,31%) sont les céréales les plus représentatives du val d'Orbey soit plus de 90% de l'ensemble des réserves.

#### NOTES

1. Kammerer Odile - Le cheptel bovin dans le val d'Orbey avant la guerre de Trente ans  
in: Histoire de l'Alsace rurale, pp. 149-160
2. Idem
3. Archives municipales de Turckheim, série JJ 38

## LES EDIFICES RELIGIEUX DANS LE VAL D'ORBÉY DE LA GUERRE DE TRENTE ANS A LA REVOLUTION FRANCAISE

Benoît JORDAN

L'histoire des édifices religieux ou civils est indissociable des événements, des époques, des courants de pensée, des données économiques et sociales qui ont traversé l'époque où ces mêmes édifices ont été construits. Cet axiome est valable pour le Val d'Orbey, auquel on annexera Aubure. Pourtant, cette histoire des bâtiments religieux du Val d'Orbey est peu aisée à écrire, en raison du manque de documents. Certes, nous disposons pour ces six paroisses de quelques données, mais elles sont éparses, incomplètes, et surtout les monuments qu'elles évoquent n'existent plus: le catholicisme triomphant du XIX<sup>ème</sup> siècle a jeté bas les églises antérieures, les a remplacées par des cathédrales néo-romanes ou néo-gothiques, ou bien les guerres ont nécessité la reconstruction à neuf des églises.

Cependant, ces données éparses mises bout à bout, complétées par des indices communs à l'ensemble de la province, permettent de savoir quelle oeuvre de bâtisseurs vos ancêtres des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>èmes</sup> siècles ont produite.

### I - Données démographiques

Les statistiques démographiques établies par le professeur Jean-Pierre Kintz (1) permettent de saisir la poussée démographique que connaissent les villages et bourgs du Val d'Orbey. Rappelons qu'un feu constitue l'unité fiscale de base; on compte généralement 3 à 4 personnes par feu.

*Aubure (Altweier)*  
 16 feux en 1720  
 23 en 1751  
 34 en 1788  
 210 habitants en 1790

*Labaroche (Zell)*  
 29 feux en 1720  
 54 en 1751  
 49 en 1760  
 169 en 1788  
 1426 habitants en 1790.

*Le Bonhomme (Diedolshausen)*  
 34 feux en 1720  
 40 en 1751  
 183 en 1788  
 888 habitants en 1790.

*Lapoutroie (Schnierlach)*  
 62 feux en 1720  
 120 en 1751  
 311 en 1788  
 1840 habitants en 1793

*Fréland (Urbach)*  
 40 feux en 17420  
 80 en 1751  
 140 en 1760  
 254 en 1788  
 1349 habitants en 1790.

*Orbey*  
 162 feux en 1720  
 329 en 1751  
 425 en 1760  
 500 en 1788  
 3635 habitants en 1790.

La population ne cesse donc de croître tout au long du XVIIIème siècle, avec des variantes certes, mais on peut estimer qu'elle triple pratiquement entre 1680 et 1790. Cette population est dans sa grande majorité catholique, sauf à Aubure, qui compte une communauté protestante dépendant de la paroisse de Riquewihr. Chaque communauté paroissiale, dans la tradition catholique, se réunit régulièrement dans des édifices qui sont une expression de sa foi: expression artistique, qui se modifie selon les modes architecturales des générations, mais aussi en fonction du vieillissement des édifices, des malheurs qui les frappent: guerre, incendie.

Nous avons donc à étudier la vie architecturale de six paroisses: Orbey, Labaroche, Aubure, Lapoutroie (filiales: Grand Trait, Hachimette, Lagoutte, Ribeaugoutte), Le Bonhomme (qui est un vicariat dépendant de la paroisse-mère de Lapoutroie et qui a une annexe: Faurupt), Fréland.

## II - le statut des monuments

L'entretien des bâtiments est fonction de la communauté et du collateur, c'est-à-dire d'un seigneur ou d'une institution qui a le droit de patronage, comportant notamment la possibilité de présenter à l'évêque du lieu (ici celui de Bâle) le curé, et de percevoir la dîme, à charge pour le patron de ristourner une pension au curé. Le droit de patronage peut être partagé entre plusieurs personnes.

Selon la coutume en usage en Alsace, la communauté laïque a à sa charge la nef, où elle se tient; le collateur doit pourvoir au bon état du choeur, de la sacristie, du clocher et des objets du culte.

Les collateurs qui intéressent les paroisses sont les suivants:

Orbey: Colmar (de 1536 à 1668), puis l'abbé de Pairis

Labaroche: le couvent de Feldbach, le chanoine du Lys (en 1647) puis les Antonins d'Issenheim, enfin l'Ordre de Malte

Le Bonhomme: Colmar, puis l'abbé de Pairis

Fréland: le sire de Ribeaupierre (en 1789 le prince de Deux-Ponts)

Aubure: en 1789, l'intendant d'Alsace au nom du roi

Lapoutroie: Colmar (de 1536 à 1668) puis l'abbé de Pairis

## III - Les destinées propres à chaque édifice

Nous disposons d'un état général des édifices situés dans les possessions des Ribeaupierre (2), état dressé en 1664. Nous nous trouvons donc, à cette date, une demi-génération après la fin de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire dans une époque où la population reprend souffle après les charges de guerre qui pesaient sur elle. La reconstruction proprement dite ne débute que quelques années plus tard, quand la démographie a repris un élan.

*Orbey:*

*Le curé dudit village s'appelle Claude Scheleur, natif de la ville de Metz. Les collateurs de cette cure sont Messieurs de la ville de Colmar, qui tirent le tiers des dixmes à charge d'entretenir la maison curiale, et un gentilhomme d'Oberkirch en tire le quart, en sorte que le revenu dudit sieur curé en dixmes peut monter à vingt sacs ou réseaux de seigle et quinze d'avoine, et n'a aucun revenu en vin, ny aucun argent de sa commune. Il a en outre la jouissance d'environ cinq faucées ou journaux de préz. L'autel luy peut rapporter environ vingt cinq florins (i.e. le casuel).*

*La Poultröye:*

*Le curé de La Poultröye au val d'Orbey s'appelle François Rothiot, natif de Charmes en Lorraine. Les collateurs de cette cure sont Messieurs de Colmar, qui prennent un tiers des dixmes, et un gentilhomme d'Oberkirch un quart. Le revenu de la cure consiste au reste des dixmes qui peut monter annuellement à quelques 18 sacs de seigle et 12 sacs d'avoine. Il n'y a aucune terre arable ou labourable. Il y a environ cinq faucées ou journaux de préz. Il n'y a aucun revenu ny en vin ny en argent. Les accidens de l'autel peuvent monter par an à quelques quatorze florins au plus.*

*Bonhomme:*

*Le vicariat du Bonhomme dépendant de la dite cure de La Poultröye a pour vicaire Jean de Noiseux, natif du pays de Luxembourg. Tout le revenu consiste annuellement en environ seize sacs moitié seigle, moitié avoine. La jouissance d'environ 12 faucées ou journaux de prez. Il n'y a aucun revenu ny en vin ny en*

argent. L'autel peut rapporter annuellement environ deux florins.

*Fraland:*

Le curé de Fraland s'appelle Jean Chapouille, natif de Dieuze. Monseigneur le comte de Ribeaupierre en est collateur. Le revenu de cette cure n'a rapporté depuis douze ans que ledit sieur curé y est, que trente ou trente quatre reseaux de bled, moitié seigle, moitié avoine, sinon depuis deux ans ou environ, que le quart des dixmes qu'un gentilhomme d'Oberkirch recevait par cydevant, luy a esté accordé avec les trois quarts d'ordinaire par le conseil du Roy à Ensisheim, jusques à ce qu'il auroit monstré des titres recevables. Il a la jouissance de cinq journaux ou faucées de prez, deux journaux de terre labourable et deux journaux infructueux. L'autel ne rapporte communément qu'environ huict florins par an.

Pour Labaroche, nous ne disposons que du questionnaire préparatoire: 28 florins de revenus annuels, avant la guerre la dîme rapportait 70 quartaux, mais plus que 40 quartaux actuellement. L'église et la maison curiale sont *in zimblichen standt*.

Donc, en 1664, sur cinq postes, trois sont à la nomination du Magistrat de Colmar, le quatrième dépend du sire de Ribeaupierre, le cinquième du pouvoir royal. Les revenus sont peu importants, le casuel lui-même n'est pas mirifique.

En ce qui concerne l'état des édifices, les questionnaires préparatoires précisent: pour Orbey: l'église et la maison curiale sont en bon état.

pour Le Bonhomme: l'église est en bon état, mais pas les ornements. La maison curiale est *sehr baufällig*.

pour Lapoutroie: L'église a brûlé en 1638, les cloches sont détruites. L'état général est médiocre.

pour Labaroche: l'église et la maison curiale sont en un état acceptable.

pour Fréland: l'église et la maison curiale sont en bon état.

Selon une note contenue dans le registre des mariages de la paroisse d'Aubure pour les années 1734-1772 (3), le chœur est reconstruit en 1721, après un procès avec la comtesse de Montbéliard. L'église est agrandie en 1753.

Le dossier sur l'église de Lapoutroie qui concerne aussi Hachimette et Grand Train, émane des archives seigneuriales des Ribeaupierre (4). On y note qu'en 1502, l'édifice est reconstruit à neuf; Guillaume de Ribeaupierre ordonne la levée d'un impôt pour financer les ornements et les cloches. De cet édifice de 1502 a subsisté jusqu'à la reconstruction de l'édifice actuel le chœur: on peut bien le décrire d'après les projets d'agrandissement de 1908, qui préserve ce chœur (5): un chœur de style gothique, à 3 pans, de 13, 25 m. de long sur 10 de large, voûté d'ogives. L'ancienne église

faisait environ 29 m. de long sur 13 m. de large, le chœur à l'est, orientée dans le sens inverse de l'église actuelle. En 1730, une reconstruction a lieu; les habitants de Lapoutroie sont d'ailleurs exemptés des corvées pour l'entretien des chemins contre le voiturage des matériaux pour la construction de la nef (6). Autres aménagements (7) liés à la construction de la nef de 1730: des confessionaux (le maçon chargé de la mise en place s'appelle Gaspard Bergart), deux pierres d'autel, trois bénitiers.

Mais cette église rénovée en 1730 disparaît en 1750 dans le terrible incendie qui ruine le village. Voici le récit écrit par le curé en tête du registre des baptêmes de Lapoutroie pour 1746-1792 (8):

Le 2 septembre 1750, vers les trois heures et demy après midy a tombé un terrible coup de tonnerre en feu et flamme sur la maison de Claude Joannes, bourgeois au village de La Poutroye de l'autre costé de l'église, laquelle maison à l'instant et l'espace d'une heure avec vingt deux autres et deux granches furent brûlées et réduites en cendre, de même l'église, le chœur, la sacristie, la tour avec sa flèche et les trois cloches du métal desquelles on en a ramassé pour en faire deux autres cloches, qui furent faites à Ammerschvir le 8ème octobre de la meme année, dont la grosse nommée Odile contiet environs 2700 et la seconde nommée Marie Anne environs 1900 livres pessantes, et pour parvenir au rétablissement de cette église, la communauté par une requête présentée à Monseigneur l'évêque a obtenue d'en distraire environs 3000 livres des fonds de la fabrique pour reconstruire la nef, laquelle fut faite en 1751, et n'ayant point trouvé de titres qui indiquoient à qui il appartenait de rebastir le chœur, la sacristie et la tour, le procès fut intenté au Conseil souverain de Colmar, les parties furent actionnés, savoir M. l'abbé de Pairis comme collateur d'icelle et décimateur pour un tier de la grande dixme, le prince de Birgenfelt, qui, par transaction faite avec les curés du val, perçoit une redevance annuelle de la grande dixme, les messieurs d'Oberkirch, gentilshommes luthériens comme décimateurs pour un quart de grande dixme qu'ils avoient cédés par transaction au sieurs curés d'Orbey, La Poutroye et Fréland, lesquels curés non qualifiés comme décimateurs, qui percevoient le restant des grandes dixmes par titre de portion congrue et le plus fort de cette grande dixme consistant et provenant des novalles, qui de droit commun sont aux curés; le procès fut plaidé en premier lieu en l'année 1752, la seconde fois le 15 may, la troisième et dernière fois le 22ème may 1753, et le Conseil a décidé la cause, a rendu arrest et condamné l'abbaye de Pairis seule aux dépens et à rebastir le chœur, la sacristie et la tour de l'église de La Poutroye, ayant trouvé que par les titres du Dinckhoff cédé par la ville de Colmar par un échanche à ladite abbaye, la

*ville de Colmar en premier lieu et par conséquent ladite abbaye estoit chargé à l'entretien des maisons de cure d'Orbey et de La Poutroye, et par conséquent de celluy des chœurs et des églises desdites paroisses, leurs tiers de dixme ayant esté reconnû pour dixme ecclésiastique, celle des messieurs d'Oberkirch qui fait un quart pour laïque, de sorte que suivant les loys civiles ceux d'Oberkirch furent absous et l'abbaye de Pairis seule condamnée, sur quoy il a esté ordonné que le chœur etc sera visité par quatre experts nommés de la part du Conseil et par M. Bacquotier, conseiller commissaire, lesquels experts sont venus faire ladite visite le 16ème juillet 1753.*

La reconstruction faisant suite à l'incendie demandait un effort important à la communauté, qui demande l'exemption des corvées pour 3 ans, puisqu'elle doit faire refaire la nef (9).

Mais nous disposons également du dossier de ce procès évoqué par le curé entre la communauté villageoise et l'abbaye de Pairis (10). Y figure le rapport de visite de la ruine de l'église (7 janvier 1754) par les experts des deux parties: les fondations descendent à 3 et 4 pieds sous terre, la terre stable étant un pied plus profond. Les murs encore debouts sont lézardés, le feu a fait se disjoindre les pierres de taille; de plus, l'eau de pluie qui a coulé dans les murs les a également affaiblis. La muraille étant donc instable et affaiblie, il serait dangereux de la surbâter (de plus les sonneries des cloches comportent un risque de vibrations). De plus la communauté a appuyé les combles de la nef sur le pignon du chœur, qui serait désormais à sa charge.

Un devis est annexé: le rez-de-chaussée de la tour servira de sacristie (1 toise 4 pieds de haut, plus 14 pieds (chambre des sonneurs avec une fenêtre qui leur permettra de voir le maître-autel), plus 15 pieds. Une corniche de style toscan l'entourera; pierres de taille aux angles extérieurs, crépie. A l'intérieur, une peinture blanche recouvrera les murs. La tour sera couverte d'une flèche de 30 pieds de haut (9 mètres). L'architecte: Joseph Charles Bantz, de Colmar, est maître tailleur de pierres. Le 31 mai 1754 la première pierre est bénie. Bantz fera d'ailleurs un procès (puis ses héritiers) à l'abbaye car il estime n'avoir pas été complètement payé.

Une autre note relate la consécration de l'église par l'évêque de Bâle le 13 juin 1760, M. Chauffour étant curé. Le prélat a en outre confirmé la population (780 personnes de Lapoutroie, 300 du Bonhomme). L'évêque ne chôme pas lors de ce voyage, puisque le lendemain (donc le 14 juin), l'évêque consacre l'église d'Orbey et le surlendemain, 15 juin, celle de l'abbaye de Pairis. Enfin, une dernière note rappelle que le 18 mai 1790, 4 nouvelles cloches sont bénies à Lapoutroie.

Pour Labaroche, le dossier est également conservé dans les archives seigneuriales des Ribeaupierre (11). Le règlement de 1516 pour l'église de Labaroche par Maximin de Ribeaupierre précise que l'église a été reconstruite par feu son frère Guillaume, qui avait permis la vente de bois. Il faut attendre l'extrême fin du XVIIIème siècle pour que Labaroche dispose d'une nouvelle église: la pierre angulaire est datée de 1787. En 1790, la municipalité demande la mise en disposition

d'ornements, d'un orgue... pour achever l'ameublement de l'édifice.

En ce qui concerne Fréland, on dispose de peu de sources: un compte pour les cloches de l'église ND, sans date, du début du XVIème siècle (12). Une note, contenue dans le registre des baptêmes pour 1782-1791 et datée de 1808, l'ancienne grande cloche portait la date de 1506, la petite 1504. Elles ont été refondues en 1771 (3 cloches). La chronique du village, élaborée par Monsieur Charles Schillinger (13), rappelle les grandes dates de l'église: le 29 septembre 1697, un marché est passé pour la transformation de la nef de l'église paroissiale (14). En 1700, l'église est agrandie, mesurant désormais 53 pieds de long (environ 15 m.) sur 28 pieds de large (8 m.). Le chœur a 23 pieds de long (6 m. environ). Le clocher mesure 46 pieds de haut (13 m.). Le suffragant de Bâle consacre la nouvelle église le 4 juillet 1706, le maître-autel est dédié à Notre-Dame de l'Assomption, les collatéraux à Notre-Dame du Mont-Carmel et à la Sainte-Famille.

L'église du Bonhomme (15) est reconstruite à partir de 1754-1757 et en 1770. Comme souvent, la reconstruction des parties dévolues au collateur donne lieu à des démêlés juridiques.

Toujours en 1756 apparaît un projet de mettre le chœur en proportion avec la future nef. Le clocher se trouve au-dessus du chœur, on va percer le mur pour surélever la voûte du chœur, mais il faudra veiller à ce que cela ne nécessite pas des travaux de consolidation qui coûteraient plus chers qu'une reconstruction complète. La nouvelle nef est surélevée d'un pied et demi, le chœur aurait donc 10 pieds de haut (le cintre ne fait pour le moment que 8 pieds et demi)

Un maçon du Val d'Orbey se propose, appelé Riser, mais c'est un autre maçon souhaitant s'installer dans le Val: Georges Miltz, qui emporte le marché du chœur en 1756. En 1757, la nef est démolie, une nouvelle est construite plus grande, et pour ce faire on doit démolir l'ancienne sacristie et en reconstruire une nouvelle. La seigneurie en tire prétexte pour estimer que l'entretien de cette nouvelle sacristie doit être à la charge de la communauté. En 1770, le seigneur collateur (le duc de Deux-Ponts, héritier des Ribeaupierre) fait reconstruire le chœur et lance le procès.

En 1783 un maçon italien visite le chœur et la sacristie qui sont à réparer. Il faut, suivant son rapport, refaire les murs depuis les fondations, des bardeaux sont envisagés pour la toiture.

Pour Lapoutroie (16) un grand projet est élaboré à la mi-XVIIIe siècle. L'église doit être bâtie "au-dessus" du village, dans un endroit exposé, d'où un grand souci de prémunir la bâtisse contre les intempéries, souci spécifié dans le devis. Celui-ci ne traite que de la nef, le chœur, la tour et la sacristie étant l'affaire du seigneur décimateur.

En 1757, la communauté se trouve à la veille de se faire interdire l'utilisation de la nef, étant donné son mauvais état et la place insuffisante qu'elle leur offre. Le chœur est aussi caduc, mais il est, aux dires de la seigneurie, susceptible de réparations: les bourgeois du Bonhomme doivent donc avoir soin de construire leur nef de façon à ne pas nuire à la stabilité du chœur (le décimateur ne veut pas payer !). La position du seigneur est claire: la dîme rapporte seulement 30 livres par an, ce qui est

rien par rapport aux frais de construction; de plus, il importe peu que le chœur soit plus grand, du moment que les offices s'y déroulent correctement et que la nef est assez grande. Le coût de la reconstruction s'élève à 4093 lt 18 s. En 1756, il y a trois ans que le projet traîne, sans que la seigneurie ait décidé si elle allait refaire le chœur et la sacristie et le clocher et sans que le bailli de Ribeauvillé, le sieur Fuchs, ait fait les adjudications. Du bois d'oeuvre a été coupé, mais est en train de pourrir. Or, cela représente une perte de 300 à 400 livres, somme que la communauté ne peut plus engager. Elle souhaite donc faire engager les travaux sans tenir compte des projets de la seigneurie. D'où une supplique à l'intendant qui ordonne la réalisation d'un plan.

Un devis est élaboré à cette date: la nef aura 57 pieds de long sur 36 de large, 22 pieds de hauteur. Les murs auront 3 pieds et demi d'épaisseur dans les fondations, trois pieds à jour, et diminueront d'une ligne d'épaisseur par pied de hauteur. Les murs pignons seront néanmoins montés d'aplomb. Les angles seront montés en pierres de taille de 3 pieds de long.

L'arc du chœur aura 12 pieds de large et 18 pieds de haut. La montée de la nef au chœur sera de deux marches. Les allées de la nef, les espaces autour des autels et des confessionnaux seront de dalles de pierre, le reste de briques. L'allée centrale sera pavée de dalles de 6 pieds de largeur.

Les autels seront maçonnés et couverts d'une pierre de taille. (avec gorge et filet).

8 baies vitrées éclairent la nef, de 9 pieds 6 pouces de hauteur et 3 pieds 6 pouces de largeur. Elles ne pourront être plus larges en raison de l'endroit exposé au vent et aux intempéries. Dans le pignon du devant, il y aura deux ouvertures d'une largeur de 2 pieds, une dans le pignon arrière.

Les murs seront blanchis à l'extérieur comme à l'intérieur, les angles extérieurs seront peints "d'une belle couleur rouge" ou de toute autre couleur que l'on aura choisie".

La nef sera couverte d'un plafond de bois, enduit d'une couleur banche "qui ne se détache pas".

Il y aura deux confessionnaux, en sapin, de bon goût. On réutilisera la chaire existante. On établira une tribune au-dessus de la porte, mais, comme le devis le précise, on ne sait pas encore avec quelles dimensions.

Coût total envisagé: 4093 livres 18 sous.

Ce prix est encore peu élevé, si l'on considère que la communauté s'engage à assurer le transport du bois et des matériaux, et fournira à l'entrepreneur 3 ou 4 personnes par jour (au titre des corvées).

Les plans nous présentent une nef rectangulaire, éclairée de 4 baies de chaque côté, les confessionnaux se situant à l'avant; deux autels latéraux encadrent le chœur; celui-ci est assez exigu construit à trois pans, éclairé de deux baies du côté sud, d'une seule du côté nord. L'aspect extérieur est trapu, la tour n'est guère élancée, sa maçonnerie ne dépasse pas le faîte de la toiture. Elle est dotée d'une toiture à bâtière, traditionnelle. La réception définitive des travaux a lieu le 10 novembre 1758.

L'église d'Orbey connaît deux campagnes de travaux, en 1739 et en 1787 (17). En 1731-1733, l'abbaye jointe à la fabrique (qui touche ensemble la dîme) et la communauté s'opposent au cours d'un procès, l'abbaye (dont l'abbé est curé d'Orbey) ne voulant pas procéder à la rénovation du chœur, contre le souhait de la communauté. Le conseil souverain condamne les décimateurs à effectuer les réparations. En 1735, le chœur de l'église d'Orbey est réparé, les frais étant (c'est une

particularité) partagés entre l'abbaye de Pairis, collatrice, et la fabrique. Le chœur est agrandi d'un tiers: en conséquence, les frais sont à partir de cette date divisés en trois; un tiers pour Pairis, un tiers pour la fabrique, un tiers pour la communauté (18).

La construction de ce nouveau chœur est l'oeuvre de Martin et Jacques Moll, maçons. En tout cette reconstruction a nécessité des pierres de taille tirées du Noirmont, les tuiles et la chaux viennent de Kientzheim et Kaysersberg.

Le compte est arrêté le 14 septembre 1736 avec les maçons: c'est donc, approximativement, la date de réception des travaux. La reconstruction de la nef donne lieu à un procès assez court entre l'abbaye et la communauté: en 1739, le 26 septembre, le Conseil souverain accorde à la communauté d'Orbey une coupe de bois d'oeuvre pour la reconstruction de la nef de l'église, ce contre l'avis de la seigneurie de Ribeaupierre, se basant sur des titres de 1344 et 1539... On sait donc que la nef est refaite, mais uniquement par le biais de ce procès, sans plus.

En 1753, des réparations sont entreprises au chœur pour 29 livres 17 sous 6 deniers, par Joseph Carl Bantz (la somme est répartie entre l'abbaye, la fabrique et la communauté). En 1787, la charpente du chœur est à son tour rénovée; la toiture est relattée, la couverture refaite avec des tuiles et du mortier. Les peintures du chœur sont nettoyées, blanchies. La sacristie est élargie de 6 pieds (1,80 m.), munie d'un escalier et d'une porte du côté nord. L'architecte n'est autre que Ritter, de Guebwiller (devis du 2 avril 1787). Les artisans sont Jean Frantz et Pierre Linck, charpentiers (pour 300 livres).

#### IV - Les autres lieux de culte

Mais, outre les grands édifices paroissiaux, il faut tenir compte des petits oratoires plus ou moins éloignés. Ces oratoires sont dus à la ferveur populaire, et en cela ils constituent un témoignage de première importance de la piété populaire catholique: les *bildstoeck*, les calvaires, les chapelles sont autant d'indices particuliers spécifiques à la religion catholique. Un exemple mérite d'être cité: en 1740, Nicolas Laurent, "garçon majeur", de Fréland, qui *auroit la dévotion de faire bâtir une petite chapelle au dessous du village de Fréland sur le bord du grand chemin à gauche en descendant, sur un petit terrain au-dessous d'un rocher, de la largeur de vingt pieds de largeur et de huit ou dix pieds de profondeur, et comme il ne veut pour faire cette chapelle qu'au préalable il n'ait la permission de Messieurs [les conseillers de la chancellerie de Ribeauvillé, représentant la duchesse de Deux-Ponts] de la bâtir, sur ledit terrain, il vous présente pour cet effet sa requête, à ce qu'il vous plaise, Messieurs, luy accorder ledit terrain qui ne porte préjudice à personne, pour pouvoir y faire bâtir ladite chapelle de la largeur et profondeur cy-dessus spécifiée, et Messieurs ferez bien.*

L'accord de la chancellerie est donné le 20 avril 1740 (19).

On connaît aussi par une simple citation une chapelle qui existait en 1788 sur le ban du Bonhomme, au lieu-dit "la Chapelle"; la chapelle Sainte-Claire, dont l'ouvrage *Kunst- und Alterthümer* de Kraus (20) dit qu'il s'agit d'un édifice sans intérêt.

Autre chapelle: la chapelle St-Wandrille, à Labaroche (21). Dans ce cas, on touche à une particularité de la disposition ecclésiastique du Val d'Orbey: la dispersion de l'habitat et l'implantation des lieux de culte. La chapelle St-Wandrille apparaît comme une quasi-église paroissiale, avec sa fabrique autonome. C'est en effet à travers les comptes de cette fabrique que l'on apprend qu'en 1784, les vitres sont réparées, la porte refaite, le devant d'autel rénové (par le menuisier Grosjean de Labaroche), le clocher entièrement reconstruit, en l'espèce par le ferblantier de Labaroche (22).

\*\*\*

Il faut tout de suite mettre en avant la distorsion flagrante des positions des communautés et des décimateurs. Les communautés veulent refaire leur église, la nef, mais aussi le chœur, alors que les décimateurs résistent à cette pression. Les motivations sont claires: les communautés veulent disposer d'une église en bon état, qui est aussi le principal ornement du village; l'orgueil villageois n'est de loin pas à négliger, même si c'est souvent la nécessité qui décide les conseils de communauté à entreprendre les reconstructions.

Les décimateurs, eux, sont bien plus insensibles à la gloire locale et aux nécessités particulières. La dîme constitue un revenu qui peut être intéressant, mais peu important dans le Val d'Orbey (pas de vigne, peu de grains et de culture). Aussi, l'écart entre le revenu net de la dîme et les dépenses à engager pour l'entretien du culte et la reconstruction du chœur, de la sacristie ou de la tour place les décimateurs dans une position difficile: le coût de reconstruction est de très loin supérieur au revenu qu'ils peuvent espérer de la dîme (dix fois supérieur dans le meilleur des cas). De plus, un décimateur a souvent plusieurs paroisses, d'où autant de sollicitations. Le chapitre cathédral de Bâle, l'abbaye de Masevaux doivent au XVIII<sup>ème</sup> siècle faire face aux exigences des paroisses. La conséquence est simple: soit le décimateur gagne du temps, planifie les reconstructions, soit il fait de l'obstruction et accepte les risques et les coûts d'un procès contre les communautés. Cela explique également que certaines églises disposent d'une nef large, spacieuse, claire, sur laquelle se greffe un chœur gothique, étriqué (comme à l'église de Jepsheim par exemple).

L'église est l'endroit où l'on paraît: cela explique l'affaire du greffier Marco, qui, en 1784, fait déplacer le banc qu'il occupait précédemment à l'église de Lapoutroie: il occupait en tant que greffier et receveur seigneurial et notaire, le banc seigneurial placé dans la nef. Ces deux charges sont réunies en 1784. Du coup, Marco fait installer un banc à son usage à l'entrée du chœur, qui est du ressort du collateur: l'abbé de Pairis. Le prévôt et le conseil de la communauté font enlever ce banc car, disent-ils, il gêne l'"autel neuf" qu'ils veulent faire construire contre le mur où s'adosse le siège de Marco. Marco proteste: il prétend que l'abbé de Pairis est tacitement d'accord, et que le curé l'a invité à siéger dans le chœur. Par ailleurs, il transfère son siège du bas du chœur en haut du chœur. Une consultation juridique est même demandée à l'avocat Chauffour le jeune (23).

Autre point important: l'art baroque. Certes, on sait peu de choses précises, sinon que des maçons italiens travaillent à l'église du Bonhomme en 1758 (24); de même, en 1758, le greffier Marco est tenu de dresser une liste des maçons italiens résidant dans le val d'Orbey (25). Cette présence italienne est intéressante, car depuis 1747, les architectes d'origine étrangère n'ont pas le droit d'exercer leur art dans la province (26).

Mais on peut sans beaucoup se tromper avancer que ces nouvelles églises étaient résolument baroques. Peu de stucs (aucun stuccateur n'est cité dans les comptes), mais sûrement des peintures et des autels baroques. Cet art baroque apparaît dans la conception générale de l'église du Bonhomme: une vaste salle avec des baies vitrées (pas de vitraux) les plus grandes que l'on peut pratiquer, et le tout peint en blanc. Les grandes surfaces ainsi dégagées sont destinées non pas à rester vierges (comme on a trop tendance à le faire aujourd'hui) mais à recevoir des tableaux, éventuellement des fresques, si la communauté peut se payer ce luxe. Les autres églises paroissiales ne nous sont pas connues aussi précisément que celle du Bonhomme, mais, si on regarde les plans cadastraux établis vers 1830, les dessins de masse reprennent le même schéma: une nef large, un chœur plus réduit, à pans coupés, sur lequel se greffe la sacristie surmontée du clocher.

L'art baroque est aussi l'art adopté par l'abbaye de Pairis, qui reconstruit deux fois son église au XVIII<sup>ème</sup> siècle en 1735 et après l'incendie de 1753; les habitants de la vallée ont pu y admirer l'autel et son splendide couronnement, qui correspondaient alors à ce que l'on faisait de mieux dans l'art religieux.

Les noms des artistes sont pratiquement inconnus: relevons ceux de Claude Durand, sculpteur qui travaille à l'église de Lapoutroie (27).

L'autel conservé à l'église paroissiale de Lapoutroie, dans la chapelle funéraire des curés, provient de Pairis. Peut-on imaginer que les autels des paroisses offraient le même décor? Il s'agit d'un monument composé d'un tombeau au dessin sans grande particularité, mais surmonté d'un tabernacle qui mérite d'être étudié au moins sommairement. Le tabernacle proprement dit est surmonté d'un podium délimité par une niche concave, et surmonté d'un dais, d'un ciborium en miniature, qui reprend en plus petit le dais du maître-autel de Pairis: des colonnes supportent un couronnement, lui-même sommé d'une croix. L'ensemble est doré; il faut l'imaginer au centre du chœur, centre visuel de l'église, centre religieux, bien éclairé par les baies gothiques.

Des tableaux sont destinés à illustrer les principaux points de la foi catholique: le tableau aujourd'hui suspendu dans la chapelle à la base du clocher de l'église d'Orbey, représentant l'assomption de la Vierge, pourrait avoir été un de ces tableaux.

C'est dans cette mise en scène religieuse que l'on peut rappeler que le propre de la religion catholique après le concile de Trente, pendant le grand courant de réforme catholique, est d'être une religion du regard. Cette réforme, sous son aspect artistique, bat son plein dans le Val d'Orbey: en 1760, les églises paroissiales et l'église abbatiale de Pairis sont rénovées: c'est aussi un signe de la prospérité générale de la région.

Prosperité relative, en l'occurrence limitant les dépenses d'ornementation des églises. Ainsi, si l'on s'en tient aux travaux de Pie Meyer-Siat (28), seule l'église d'Orbey est dotée d'un orgue en 1756: encore s'agit-il du rachat de l'orgue de Herrlisheim, démonté et remonté par le facteur d'orgues Boulay. En 1788, un nouvel instrument est acquis, construit par le facteur Rabiny.

Quant à Lapoutroie, pas d'orgue avant 1792; pour Labaroche, la nouvelle église est achevée en 1791, la municipalité demandant alors à l'administration départementale de donner à la commune des ornements, un orgue, car la bâtisse vient d'être achevée.

Il ne faut pas oublier le rôle important des confréries, qui encadrent la population et animent sinon au quotidien, du moins régulièrement, la vie religieuse des paroisses. A Aubure, la confrérie St Sébastien, St Sacrement, St Jacques, A Orbey, c'est la confrérie de st Roch (29), à Lapoutroie, on trouve des confréries du st Sacrement, de ste Odile, de st Sébastien, de st Eloi, de la Vierge, du scapulaire (30). Même si ces confréries n'ont pas d'autel particulier, elles contribuent à l'embellissement des églises notamment par les luminaires et par les offices qu'elles font célébrer.

Des hommes et des pierres dont il ne nous reste que de maigres témoignages. D'autres recherches sont à poursuivre, sur l'ampleur des confréries, le mode de vie religieuse particulier à la structure de l'habitat dispersé en montagne, mais aussi dans un domaine plus strictement d'histoire de l'art, sur les artistes qui ont oeuvré entre la Guerre de Trente ans et la Révolution française dans le Val d'Orbey.

#### NOTES

- (1) Kintz (Jean-Pierre), Paroisses et communes de France - département du Haut-Rhin, Paris, 1995.
- (2) ADHR, E 648
- (3) ADHR, registre des mariages, 1734-1772
- (4) ADHR, E 2651
- (5) AM Lapoutroie C
- (6) AM Lapoutroie DD 1
- (7) AM Lapoutroie GG 5
- (8) ADHR, registre des baptêmes de Lapoutroie, 1746-1792
- (9) AM Lapoutroie DD1
- (10) ADHR, H Pairis 20/1
- (11) ADHR, E 2651
- (12) ADHR, E 2651
- (13) Schillinger (Charles), Fréland Haute-Alsace. Recueil historique et généalogique des origines à la Révolution, s. l., 1991
- (14) ADHR, 3 B 478
- (15) ADHR, E 2650; 19 J 122; voir également l'article de M. le Curé Habig, L'église Saint-Nicolas du Bonhomme, Bulletin n° 3 (1984)
- (16) ADHR, C 1467
- (17) ADHR, H Pairis 3/6
- (18) Acte passé devant le greffier Marco en septembre 1735
- (19) E 1497
- (20) Kraus (Franz-Xaver), Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen, Strasbourg, 1884
- (21) ADHR, 1 E 83/75-76
- (22) ADHR, 16 G Labaroche
- (23) AM Lapoutroie GG 3
- (24) ADHR, E 938
- (25) AM Lapoutroie FF 1
- (26) Abel (Louis), Maisons, villages et villes d'Alsace du Sud, Strasbourg, 1994, p. 60.
- (27) AM Lapoutroie CC 1: décompte du curé 1753
- (28) Orgues en Alsace, vol. 1, s. l. 1985
- (29) ADHR, 1 E 83/86
- (30) AM Lapoutroie GG1, registre des confréries

Sur les croix, on relira avec plaisir l'inventaire dressé dans le Bulletin de la Société, n° 2 (1983), par Armand Simon et Florent Ostheimer.

## Naître à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Philippe JEHIN

Dans notre Inventaire des sources pour des recherches généalogiques dans le canton de Lapoutroie (1), nous avons présenté et décrit les registres paroissiaux et leur intérêt considérable pour la généalogie. Ces documents constituent aussi une source irremplaçable pour retracer l'histoire démographique, sociale voire culturelle de nos aïeux du Val d'Orbey. Ils permettent une autre approche de connaissance de la population sous l'Ancien Régime que sa quantification à partir de quelques dénombrements, sujets à caution, de l'époque préstatistique. A cet égard, l'étude de base pour l'évaluation de la population du Val d'Orbey sous l'Ancien Régime demeure l'article d'Armand Simon paru dans le bulletin de 1982 (2).

Pour cette étude de démographie historique, notre choix s'est porté sur les registres paroissiaux de Labaroche dont le volume moyen autorise encore une approche sans le recours à l'outil informatique. Leur dépouillement complet nous donne :

- 3448 baptêmes de 1697 à 1789
- 826 mariages de 1683 à 1789
- 2144 décès de 1737 à 1789

L'ensemble des informations recueillies permet de retracer ce qu'était naître, vivre et mourir à Labaroche à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle à Labaroche, et d'en extrapoler les conclusions à l'ensemble de la vallée en attendant des études comparables pour les autres paroisses du Val d'Orbey.

La richesse et l'abondance des données nous obligent à présenter les fruits de ces recherches en trois volets :

- Naître à Labaroche au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Les mariages à Labaroche à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Les crises démographiques à Labaroche au XVIII<sup>e</sup> siècle

## Naissances et baptêmes

*"Le 16 mai 1697 a été baptisée Catherine, fille d'Antoine Voinson et de Catherine Parmentier, le parrain est Nicolas, fils de Nicolas Parmentier et la marraine Odile Munier qui ont posé leur signe ne sachant écrire. Scheppelin, curé."*

Ainsi de 1697 à 1789, trois mille quatre cent quarante-huit déclarations de baptême de ce type ont été inscrites dans les registres paroissiaux de Labaroche, d'abord en français, puis subitement à partir du 6 février 1724, en latin. Le nombre de baptêmes connaît de fortes variations annuelles (quatorze en 1706 et vingt-sept l'année suivante), en progression constante quoique irrégulière, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

décennie	1700-09	1710-19	1720-29	1730-39	1740-49	1750-59	1760-69	1770-79	1780-89
nombre de baptêmes	206	251	292	317	411	413	403	501	605

En principe, tous les enfants nés dans la paroisse sont ainsi recensés ; il est fort probable que les enfants mort-nés ne soient pas tous mentionnés. Quelques nouveau-nés ont pu peut-être être baptisés aux Trois-Epis, ils échappent alors à nos statistiques. Les prêtres se montrent plus ou moins loquaces dans les actes de baptême. Ils indiquent rarement la date de naissance mais Louis Metzguer, curé de Labaroche de 1738 à 1747 prend la peine de la préciser systématiquement.

Du 20 janvier 1739 au 31 décembre 1744, sur deux cent quarante-quatre déclarations complètes, on constate que 91 % des enfants sont baptisés dans les deux jours qui suivent la naissance : 22 % le jour même, 50 % le lendemain et 19 % le surlendemain. Seuls vingt et un enfants sont amenés à l'église trois à douze jours après leur naissance, plusieurs d'entre eux ont certainement été ondoyés dans l'intervalle. La crainte de perdre leur enfant prématurément pousse les parents à les baptiser dans les délais les plus brefs. L'Eglise prescrit d'ailleurs cet usage.

La mère n'assiste donc pas au baptême de son enfant, remplacée par la marraine qui y tient son rôle. Le comble de la désolation pour les parents consistait à perdre un enfant en bas âge privé de baptême qui ouvre les portes du Paradis. Selon le dogme catholique, les enfants décédés sans être baptisés, séjournent dans les Limbes. Si le nouveau-né paraissait trop chétif ou en péril de mort, il était immédiatement ondoyé par la sage-femme. Si l'enfant survivait, la cérémonie du baptême se déroulait à l'église, quelques jours plus tard.

"Le 27 avril 1731 a été baptisée Marie Anne, fille de Sébastien Parmentier et d'Anne Parmentier, à la maison, pour cause de danger de mort, par Catherine Florence, sage-femme, femme de Jean Blaise, étaient présentes Marguerite Munier, veuve de Joseph Munier et Catherine Parmentier, femme de Nicolas Joannes ; le parrain est Nicolas Parmentier et la marraine Marie Meunié."

La sage-femme est élue par l'assemblée des femmes de la paroisse sous la présidence du curé qui, avant le vote, invoque le Saint-Esprit. Le registre des baptêmes de Labaroche contient le procès-verbal rédigé en latin par le curé, de la nomination de nouvelles sages-femmes en 1768.

"Le 7 février 1768, à l'assemblée des femmes du lieu au nombre d'une trentaine, ont été élues à la majorité des voix pour la fonction de sage-femme, l'honnête femme Marie Toulon, veuve de feu Jean Thomas, et Anne Voinson, veuve de feu Nicolas Parmentier, toutes deux du lieu, en présence du soussigné chanoine régulier de l'Ordre de Saint Antoine et curé du lieu, et des honnêtes maîtres Dominique Blaise, prévôt, et Jean Nicolas Blaise, maître d'école, tous deux du lieu. Le 25 du même mois, elles ont promis d'observer les règles de l'obstétrique et elles ont prêté serment de fidélité à ce sujet ; lesdites sages-femmes ont chacune signé ci-dessous avec moi, l'une a posé son signe ne sachant écrire, ainsi que les deux susdits honnêtes hommes témoins."

La matrone doit être surtout bonne chrétienne, respectable, de bonne volonté et connaître parfaitement le rite du baptême. Elle est davantage choisie en raison de sa piété que de sa compétence. L'important est de sauver l'âme du nouveau-né plutôt que de sauver sa vie et celle de sa mère. Elle doit surtout dans tous les cas, faire en sorte que, par le baptême, l'enfant devienne membre de l'Eglise catholique et qu'en cas de décès, son âme lavée du péché originel puisse aller directement au Paradis et son corps inhumé en terre bénite. En cas de doute sur la validité de l'ondoisement, on n'hésite pas à le réitérer comme en 1785 :



"La poupée désirée" Adriaen Van Ostade

"Le 26 août 1785 est né Jean Joseph, fils de Joseph Girardin et de Marie Jeanne Million baptisé in utero materno par Marguerite Simon, femme de Jean Nicolas Blaise, maître d'école, baptisé aujourd'hui par Marie Barbe Neder ob dubitatum valoris primi baptismi et persistens periculum mortis iterum post partum." (3)

La sage-femme reste souvent impuissante devant les situations délicates. Formée par des méthodes empiriques, elle ne possède aucune qualification particulière avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle où des cours d'accouchement sont peu à peu dispensées aux sages-femmes des campagnes. Un témoignage tardif évoque ce souci de formation des matrones : la commune du Bonhomme avertit le préfet en décembre 1826 de sa décision d'envoyer leur sage-femme à Epinal où les cours sont donnés en français. La formation en allemand à Colmar était rebutante et inefficace pour les candidates francophones du Val d'Orbey. "La commune dépourvue de sage-femme depuis environ cinq ans par le décès de l'ancienne, le conseil municipal réunis aussitôt après, pourvu à son remplacement par le choix d'un candidat qui chaque année a été présentée au cours d'accouchement de ce département et tous les ans ajournée attendu qu'il n'y avait pas de cours français enfin lassé par la critique public et dans la crainte d'inconvénients qui auraient pu en résulter par la suite nous venons de la placer au cours d'accouchement d'Epinal..." (4)

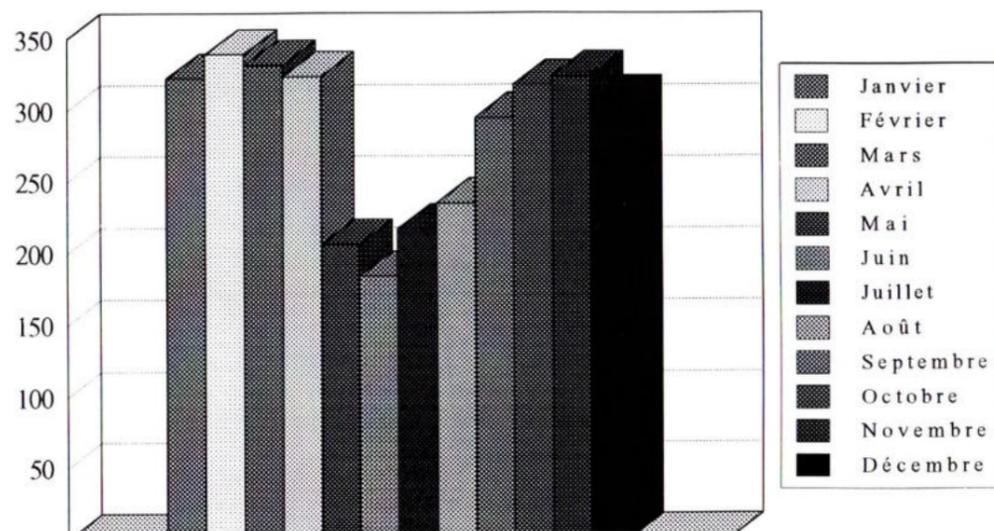


"Le père de famille" Adriaen Van Ostade

## Mouvement annuel des naissances et conceptions

Les naissances ne sont pas réparties régulièrement sur les douze mois de l'année comme il en ressort du tableau ci-dessous :

Mois de naissance	Mois de conception	Total des naissances	Moyenne mensuelle en %
Janvier	Avril	322	9,5
Février	Mai	339	10
Mars	Juin	331	9,8
Avril	Juillet	323	9,5
Mai	Août	205	6
Juin	Septembre	183	5,4
Juillet	Octobre	216	6,4
Août	Novembre	234	6,7
Septembre	Décembre	294	8,7
Octobre	Janvier	317	9,3
Novembre	Février	323	9,5
Décembre	Mars	306	9



Répartition mensuelle des naissances (1700-1789)

La fréquence annuelle des naissances et donc des conceptions au XVIII<sup>e</sup> siècle sur un échantillon de trois mille trois cent quatre-vingt treize naissances illustre un comportement démographique très particulier. "Le temps de la naissance est moins intéressant à rechercher que celui de la conception, principe de fécondité dont l'accouchement n'est que la suite nécessaire" déclare Moheau en 1778 (5).

On distingue deux périodes bien marquées. Les naissances se concentrent essentiellement du mois d'octobre au mois d'avril. L'été, de mai à août connaît une faible natalité. Les conceptions sont donc très nombreuses de décembre à juillet. L'Avent et le Carême correspondent généralement, dans la société d'Ancien Régime, à une période d'abstinence, y compris dans les rapports conjugaux. Il s'agit en fait de la part de l'Eglise d'un simple conseil de sanctification possible et non d'un précepte formel (6).

Or, à Labaroche, les conceptions augmentent à partir du mois de décembre et ne fléchissent pas au printemps. En revanche, elles connaissent une forte baisse d'août à novembre : de juillet à août, elles chutent d'un tiers. Les naissances se raréfient à l'approche de l'été, comme si les couples évitaient un accouchement à l'époque où toute la main d'oeuvre est nécessaire pour les grands travaux agricoles estivaux. Ce mouvement saisonnier des naissances et sa régularité au cours du siècle dévoile un malthusianisme de la population qui tend à contrôler le rythme des naissances. D'autres recherches s'avèrent nécessaires pour étudier plus en détail l'espacement des naissances.

## Rythme des naissances

Le nombre d'enfants par famille dépend de plusieurs facteurs : l'âge au mariage de la femme, la stérilité du couple, l'intervalle intergénéral (durée entre deux naissances), la durée de l'union conjugale ... Pour arriver à une analyse très fine de ces phénomènes, il serait nécessaire de parvenir à la reconstitution intégrale de nombreuses familles selon la démarche préconisée par les démographes Jacques Dupâquier et Marcel Lachiver, recherches qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude générale. Cependant, la méthode par sondage des registres paroissiaux permet quelques hypothèses. La détermination de l'intervalle protogénésique (durée entre le mariage et la première naissance) apporte un éclairage supplémentaire sur le mouvement des conceptions. Des recherches ont été effectuées sur deux décennies, à deux générations d'écart. Certes, les pourcentages calculés ne sont que purement indicatifs, les chiffres absolus étant peu élevés.

		Décennie 1700-09	Décennie 1760-69
Nombre de mariages		34	80
Couples ayant un enfant baptisé à Labaroche		23	60
Intervalle protogénésique	1 à 8 mois	3	9
	%	13	15
	9 à 12 mois	11	28
	%	48	47
	12 à 24 mois	6	14
	%	26	23
	2 ans et plus	3	9
	%	13	15

On constate très peu de différences entre les deux décennies. Les conceptions prénuptiales paraissent importantes pour l'époque (7), supérieures à la moyenne alsacienne estimée à 10 % par Jean-Michel Boehler : "ces conceptions prénuptiales qui, pour être plus nombreuses, ne concernent pourtant qu'une naissance sur dix." (8) Plus de la moitié des couples recensés (61 %) ont un enfant dans les douze mois qui suivent leur mariage. Il est probable que certains couples aient fait baptiser leur premier enfant dans une autre paroisse ou aux Trois Epis et n'apparaissent ici en fait que pour la seconde naissance. Parmi les couples mariés à Labaroche, plusieurs ont pu quitter la paroisse pour s'installer ailleurs. D'autre part, ce tableau ne peut mentionner les couples effectivement stériles pour des raisons pathologiques, d'âge, ou à cause du décès prématuré d'un des conjoints.

L'espacement des naissances ultérieures est appréhendé à partir des mêmes échantillons décennaux. Contrairement à une idée répandue, les familles ne connaissaient pas, en moyenne, la fameuse naissance annuelle. "L'accouchement annuel des femmes de l'ancien régime démographique souvent admis comme une règle générale, constitue une simple légende qui repose sur quelques mentions dispersées de fécondité extraordinaire." (9)

Pour un couple stable de Labaroche, entre 1700 et 1709, de même qu'entre 1760 et 1769, l'intervalle intergénéral est de 22,5 mois. Ce résultat correspond d'assez près à la moyenne de 24 à 30 mois calculée un peu partout dans les campagnes françaises à la même époque. Cette durée s'allonge un peu avec l'âge de la mère et se réduit après la mort précoce de l'enfant précédent. "Après la première naissance, les intervalles grandissent (...), en gros, on peut retenir que les naissances à partir

de la seconde, ne se succèdent qu'à un rythme d'une tous les deux ans ou deux ans et demi. Ce n'est que lorsque l'enfant meurt très vite, et donc que l'allaitement maternel est interrompu que l'on voit apparaître un intervalle très court." (10)

Une telle fréquence entraîne la naissance de sept à huit enfants en moyenne pour une durée conjugale d'une quinzaine d'années, entre l'âge de 25 et 40 ans pour la femme. La comparaison du nombre de mariage (sept cent soixante-dix-sept de 1697 à 1789) et du nombre de naissance (trois mille quatre cent quarante-deux pour la même période) donne un aperçu du nombre moyen théorique de naissances par famille. Ce taux tient compte des remariages et des couples n'ayant pas d'enfant. Pour Labaroche, il s'élève à 4,43, chiffre comparable aux résultats obtenus par Pierre Goubert pour le Beauvaisis (9) dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : 4,44 à 5,75 et d'Abel Poitrineau (11) pour la Basse Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle : 3,75 à 6,55 et une moyenne de 4,88 pour quarante paroisses rurales.

Mais les conditions économiques et sanitaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles provoquaient une forte mortalité infantile qui limitait la croissance démographique, d'autant que ces moyennes dépendent aussi de la longévité du couple.

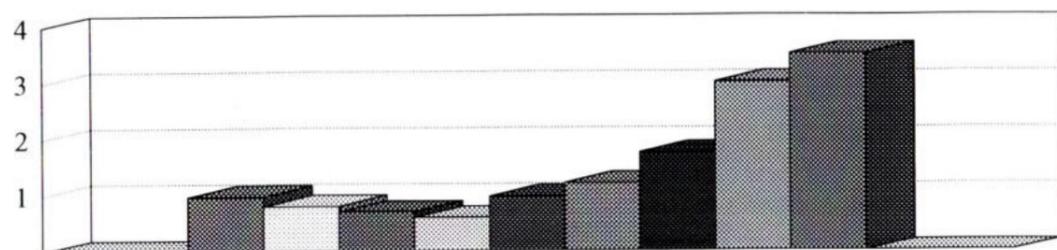


"Le Bénédicité" Adriaen Van Ostade

## Les naissances illégitimes

Tous les enfants ne naissent pas dans le cadre d'une famille unie. Le nombre de naissances illégitimes mentionnées dans les registres paroissiaux paraît relativement faible : soixante cas pour 3393 naissances enregistrées de 1700 à 1789, soit 1,76 % en moyenne sur le siècle, taux peu élevé qui correspond aux moyennes établies pour les campagnes françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle : "les naissances illégitimes étaient rarissimes dans les campagnes du XVII<sup>e</sup> siècle (1 à 2 %, même si quelques unes se dissimulaient dans la ville voisine), la fille-mère était alors l'objet du mépris familial, religieux, paroissial, général." (12)

Décennies :	Total des naissances :	Dont naissances illégitimes :	Naissances illégitimes en %
1700-09	206	2	0,97
1710-19	251	2	0,8
1720-29	292	2	0,7
1730-39	317	2	0,6
1740-49	411	4	0,97
1750-59	413	5	1,2
1760-69	403	7	1,74
1770-79	501	15	3
1780-89	605	21	3,5
Totaux :	3 393	60	moyenne : 1,76



Evolution du taux de naissances illégitimes au XVIII<sup>e</sup> siècle par décennie.

A partir des années 1760, les naissances illégitimes deviennent plus nombreuses, atteignant le double de la moyenne séculaire dans la décennie 1780-89. Plus de la moitié des mères sont originaires de Labaroche (trente-cinq), ce chiffre doit être, selon toute vraisemblance revu à la hausse, tant il paraît évident que beaucoup de femmes célibataires allaient accoucher dans des villages voisins. Vingt autres mères viennent du Val d'Orbey, du vignoble (Turckheim, Ingersheim, Wihr au Val), de villes ou villages bien plus lointains comme Colmar, Munster, Bergheim ou des contrées bien plus éloignées encore : trois de Lorraine, deux de Suisse, une d'Autriche. Pour cinq d'entre elles seulement, les registres ne mentionnent pas leur origine.

La naissance d'un enfant hors mariage est considéré comme une honte et les mères essaient d'échapper à l'opprobre de leur communauté en accouchant loin de leur village natal. Pour celles qui n'en ont ni le courage, ni les moyens, il faut généralement affronter le déshonneur et le désespoir. Ainsi, en plein hiver 1721, une fille-mère quitte Lapoutroie avec son nouveau-né âgé d'une semaine et est recueillie par un habitant de Labaroche.

Le curé relate cet événement dans le registre des baptêmes : "la mère est de La Poutroye où elle a accouché depuis trois semaines ; il y a quinze jours que Urbain Munier la retenu chez lui par charité à cause des mauvais tems, et aiant eu des soupçons bien fondé que l'enfant n'étoit point baptisé, l'officier a envoyé un expres a monsieur le curé de La Poutroye qui a déclaré ne l'avoir point baptisé. La mère a ensuite avouée que sa négligence provenoit de la crainte qu'elle avoit de paier l'amende a monsieur le curé sur quoi je me suis crû obligé de le baptiser." En effet, toute mère célibataire est condamnée à payer une amende qui, d'après un acte de 1731, s'élève à quatre livres.

De plus, la fille-mère est systématiquement interrogée sur l'identité du père par le curé, ou, au moment de l'accouchement, par la sage-femme : "... estant interrogée autant juridiquement que je le puis faire et en présence du maistre d'école, de Marc Girardin et de Jean Million, quel estoit le père de l'enfant, elle ma répondu que c'estoit François Cavalier servant dans le régiment d'Orléant voila toute la connoissance que je n'ay pu avoir ..." (13).

Bien souvent, la future mère n'attend pas l'accouchement pour dénoncer le séducteur. La législation royale prévoit pour les femmes célibataires depuis un édit de 1556, l'obligation de déclarer leur grossesse pour prévenir d'éventuels infanticides (14). C'est par exemple le cas d'une fille originaire d'Orbey qui avoue au curé en 1722 le nom du père de l'enfant : "suivant la déclaration que la mère m'a fait depuis quatre mois et qu'elle a confirmé dans ses couches en présence su sieur Claude Dechristé et de Jean Bato, bourguemaître." (15)

Mais il arrive aussi que l'homme désigné refuse catégoriquement sa paternité comme Pierre Trumut en 1715 qui "se dit innocent n'ayant jamais touché cette créature : pour ce sy il est innocent quoyqu'accusé, il a toute sorte de droit de se bien deffendre ; accensatur non est condemnatur (...) l'accusé a estez juger innocent de ce fait par devant Monsieur le Bailli." (16) Les raisons d'accusation de

paternité demeurent obscures, choix d'un père aisé, protection de l'identité du vrai père, vengeance personnelle ou volonté de nuire ...

Lorsque la grossesse était patente et que la fille ne pouvait plus échapper au déshonneur par un mariage, elle déposait alors plainte contre le géniteur. Elle pouvait ainsi obtenir, notamment par voie de justice, une compensation pécuniaire et une pension alimentaire pour l'enfant. "*Si la pression villageoise se révélait insuffisante, les filles trouvaient auprès des tribunaux un recours contre leurs séducteurs. Lorsqu'elles accusaient un homme de les avoir engrossées et qu'elles pouvaient établir la vraisemblance de cette accusation, l'homme était condamné à payer les frais d'accouchement et à contribuer à l'entretien de l'enfant.*" (17)

Il arrive aussi que le père reconnaisse l'enfant avant la naissance, au moment du baptême, voire quelques mois après. Ainsi "*Nicolas Munier soldat au Régiment suisse de Diesbach a déclaré être le père de l'enfant en présence de deux soldats du même Régiment, Raymond et Jean Joseph Delporte, en présence de deux autres témoins de la paroisse.*" (18)

Barthélémy Marie Tognetti oblige le curé à faire un rajout à l'acte sept mois après le baptême : "*le 16 octobre 1774, aujourd'hui est comparu Barthélémy Marie Tognetti avec deux témoins, Jean Nicolas Blaise maître d'école et maître Dominique Blaise prévôt du lieu, et a déclaré être le père de Marie Thérèse née le 7 mars 1774...*" Le nom du père n'est cependant précisé que dans les deux tiers des déclarations de baptême, en revanche son origine est souvent laissée sous silence : vingt-et-un actes précisent son village d'origine. Il s'agit de Labaroche (sept fois), de villages voisins (six cas) ou plus lointains : deux d'Italie, deux de Suisse... Le curé a pris la peine de mentionner le métier pour neuf d'entre eux : sept soldats, un vannier et un colporteur.

Sur ces soixante naissances illégitimes au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à Labaroche, neuf sont régularisées par un mariage des parents dans les mois suivants. Seules deux femmes récidivent à Labaroche quelques années plus tard.

L'étude des actes de baptême de la paroisse de Labaroche révèle une forte croissance des naissances au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais elle ne permet cependant pas de mesurer l'effectif de la population, ni de connaître sa structure, ni donc de calculer les taux usuels de démographie (taux de natalité, de mortalité ...). En revanche, il apparaît très nettement des mouvements particuliers des naissances et donc des conceptions qui ne sont pas dûs seulement à des causes extérieures (problème de la soudure, crise alimentaire...) mais à une volonté délibérée de contrôle des naissances.

Il en ressort aussi un rythme des naissances relativement espacées, comme dans toutes les campagnes françaises, même si le nombre de conceptions pré-nuptiales paraît très supérieur à la moyenne. Si la première naissance intervient très rapidement après le mariage, les suivantes semblent se succéder tous les deux ans environ. Quant aux naissances illégitimes, elles suivent l'évolution nationale et régionale : très faible dans la première moitié du siècle, elles augmentent très vite par la suite. Le contrôle social et religieux semble s'estomper quelque peu à Labaroche à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Notes :

(1) Ph. JEHIN "Inventaire des sources pour des recherches généalogiques dans le canton de Lapoutroie" Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-Canton de Lapoutroie, 1995, p.114-119.

(2) Armand SIMON "Quelle était la population du Val d'Orbey aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ?" Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-Canton de Lapoutroie, 1982, p.17-23.

(3) "*dans le doute sur la valeur du premier baptême et la persistance du danger de mort après l'accouchement*"

(4) A.DH.R. 2 O 273 Le Bonhomme

(5) cité par Pierre GUILLAUME et Jean-Pierre POUSSOU. Démographie historique. Paris : Colin, 1970, p. 171.

(6) François LEBRUN. La vie conjugale sous l'Ancien Régime. Paris : Colin, 1975. p. 122.

(7) Jean-Louis FLANDRIN. Les Amours paysannes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Paris : Gallimard-Juillard, 1993. L'auteur estime les conceptions pré-nuptiales à 8-15 % dans les campagnes ; elles étaient plus importantes dans les villes.

(8) Jean-Michel BOEHLER. La Paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789). Strasbourg : P.U de Strasbourg, 1994. p. 414

(9) Pierre GOUBERT. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Paris : EHESC, 1982. p. 34

(10) Pierre GUILLAUME et Jean-Pierre POUSSOU. Démographie historique. Paris : Colin, 1970. p. 171.

- (11) Abel POITRINEAU . La vie rurale en Basse Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle (1726-1789). Paris : PUF, 1965. p.52 à 78.
- (12) Pierre GOUBERT. Les paysans français au XVII<sup>e</sup> siècle. Paris : Hachette, 1994. p. 84.
- (13) Registre Paroissial de Labaroche : baptême du 7 décembre 1704
- (14) Déclarations de grossesses (1735-1785) A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey
- (15) Registre Paroissial de Labaroche : baptême du 20 avril 1722
- (16) Registre Paroissial de Labaroche : baptême du 6 novembre 1715
- (17) Jean-Louis FLANDRIN . op. cit. p.292.
- (18) Registre Paroissial de Labaroche : baptême du 23 novembre 1778

#### Bibliographie :

- FLANDRIN (Jean-Louis). -Les Amours paysannes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).- Paris : Gallimard-Juillard, 1993 (1<sup>ère</sup> ed. 1975). -334 p.-
- FLANDRIN (Jean-Louis). -Le Sexe et l'Occident.- Paris : Seuil, 1981. -375 p.- (Univers historique)
- LEBRUN (François). -La vie conjugale sous l'Ancien Régime.- Paris : Colin, 1975. -179 p.- (collection U2).
- GOUBERT (Pierre). - Les paysans français au XVII<sup>e</sup> siècle. - Paris : Hachette, 1994, 2<sup>e</sup> ed. (1<sup>ère</sup> ed. 1982) , 295 p. (Vie quotidienne)
- GUILLAUME (Pierre) et POUSSOU (Jean-Pierre). -Démographie historique.- Paris : Colin, 1970, -414 p.- (collection U).
- DUPAQUIER (Jacques). -La population française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. -Paris : P.U.F., 1979, -127 p.-

## LES CURES DES PAROISSES DU VAL D'ORBÈY DANS LA REVOLUTION 1789 - 1802

Yvette BARADÉL

Alors que les premières mesures prises par l'Assemblée constituante avaient été, en général, bien accueillies, la Constitution civile du clergé votée le 12 juillet 1790 provoqua une cassure non seulement dans le clergé mais aussi parmi les fidèles. Il y eut donc un clergé constitutionnel qui adoptait cette constitution et un clergé réfractaire qui la refusait et ils se partagèrent les paroisses. Ces deux clergés existèrent dans le Val d'Orbey. On s'est souvent intéressé au sort des curés réfractaires mais peu à celui des curés constitutionnels. Des travaux récents nous permettent de mieux connaître ces derniers.

Nous allons essayer d'étudier et de comprendre l'attitude de ces deux clergés en présentant les curés qui se sont succédés dans les cinq paroisses du canton de 1789 à 1802 lorsque le Concordat rétablit la paix religieuse en France.

#### LA SITUATION EN 1789 - LE SERMENT CONSTITUTIONNEL DE 1791 .

##### 1) Les curés du Val d'Orbey en 1789 .

En 1789 le bailliage d'Orbey appelé communément Val d'Orbey comptait cinq paroisses : Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey qui appartenaient à l'archiprêtré rural "Ultra Colles Ottonis", une des circonscriptions ecclésiastiques de l'évêché de Bâle

Les curés de ces paroisses étaient choisis par un seigneur collateur héritier du fondateur de l'église et étaient ensuite présentés à l'évêque de Bâle pour recevoir l'investiture canonique. L'abbé de Pairis choisissait les curés de Lapoutroie et du Bonhomme et, de concert avec les comtes de Ribeaupierre, celui d'Orbey. La cure de Fréland dépendait des comtes de Ribeaupierre et celle de Labaroche du supérieur des Antonites d'Issenheim qui administrait aussi le prieuré des Trois-Epis.

Des cinq curés du Val un seul, Louis Petitdemange, né à Lapoutroie, était de la région. Les autres étaient originaires de la plaine d'Alsace : Jean Baptiste Delort, curé d'Orbey, de Colmar, François Resch, curé du Bonhomme, de Kaysersberg, Eusèbe Burger, curé de Lapoutroie, de Soultzmatt et François Thannberger, curé de Fréland, de Blotzheim.

Trois d'entre eux étaient déjà âgés : 59 ans pour Delort, 57 ans pour Resch et 52 ans pour Burger. Les plus jeunes étaient Petitdemange 46 ans et Thannberger, 38 ans. En dehors de Thannberger qui était un nouveau venu installé à Fréland en 1788, les autres étaient dans le Val depuis de nombreuses années . Delort était curé d'Orbey depuis 33 ans. Resch était au Bonhomme depuis 15 ans. Burger avait fait toute sa carrière dans le Val : vicaire à Fréland en 1762, il avait été ensuite curé du Bonhomme puis de Lapoutroie où il se trouvait depuis 15 ans. Il en était de

même pour Petitedemange qui, vicaire à Fréland en 1770 puis à Orbey, tenait la cure de Labaroche depuis dix ans. Tous ces curés, bien installés dans le Val, pensaient y finir leurs jours. Pour trois d'entre eux leur carrière avait été sans histoire : ordination, vicariat et cure. Deux faisaient exception. Resch était un ancien Jésuite de la province de Champagne qui, après la suppression de la Compagnie de Jésus en 1764, était entré dans le clergé séculier. Thannberger était un enseignant qui avait été directeur du séminaire de Strasbourg puis professeur de théologie et prédicateur à la cathédrale.

## 2) La Constitution civile du clergé .

Ces curés virent leur cadre de vie se transformer rapidement à partir de 1789. Les privilèges et avec eux les droits seigneuriaux et les dîmes furent supprimés lors de la nuit du 4 août. Vint ensuite le 26 août la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui instaurait la liberté individuelle et la liberté d'opinion. Le 3 novembre ce fut la mise à la disposition de la Nation des biens du clergé. Le 13 février 1790 les ordres religieux, sauf les ordres charitables et enseignants, étaient supprimés. Enfin le 12 juillet 1790 la Constitution civile du clergé était votée. L'organisation administrative de l'Eglise catholique était transformée. Désormais les diocèses étaient calqués sur les départements. Un évêché était créé dans le département du Haut-Rhin avec son siège à Colmar et remplaçait l'évêché de Bâle. Les ecclésiastiques devenaient fonctionnaires d'Etat. Ils étaient élus et touchaient un traitement. Ainsi toute la hiérarchie traditionnelle à laquelle étaient accoutumés les curés du Val disparaissait. Le seul pouvoir stable qui demeurait était le Pape dont ecclésiastiques et fidèles attendaient les directives.

Comment nos curés réagissaient-ils devant ce branle-bas général ? Ils n'admettaient pas la suppression des ordres religieux. Burger et Resch demandèrent le maintien des Récollets de Kaysersberg et Delort, frère de l'abbé de Pairis, ne devait pas apprécier la suppression de l'abbaye. Mais vis-à-vis de l'ensemble de la Constitution civile du clergé nous ne connaissons pas leur opinion. Nous supposons que Thannberger, fraîchement arrivé de Strasbourg, avait dû garder des contacts avec son ancien évêché et savait que l'évêque de Strasbourg, le cardinal de Rohan, avait non seulement condamné la Constitution civile mais aussi s'était installé dans ses possessions de l'autre côté du Rhin.

## 3) Le serment constitutionnel .

L'Assemblée constituante qui voulait clarifier la situation religieuse du pays exigea des ecclésiastiques, au début de l'année 1791, un serment qu'il était d'ailleurs de règle d'exiger de tout fonctionnaire. Ce serment devait être prêté dans les termes suivants : "Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi". Pour les ecclésiastiques le terme Constitution signifiait à la fois Constitution de l'Etat et Constitution civile du clergé. On pouvait donc être favorable aux transformations politiques et non aux transformations religieuses.

Les membres du clergé durent prendre seuls leur décision car le Pape restait silencieux. Celui-ci condamna la Constitution civile

en mars 1791 alors que le serment dut être prêté en février. Dans le Val, Thannberger et Resch refusèrent de le prêter. Les autres le prêtèrent avec restrictions c'est à dire en ajoutant qu'ils restaient fidèles à l'Eglise catholique et au Pape. Ils ne rejetaient donc pas en bloc l'oeuvre de l'Assemblée constituante. Mais pour les autorités administratives le serment avec restrictions n'avait aucune valeur et les cinq curés du Val furent considérés comme insermentés ou réfractaires. Ils devaient être remplacés par des curés jureurs. C'est alors qu'un clergé constitutionnel s'installa dans le Val.

## LE CLERGE CONSTITUTIONNEL .

### 1) Les élections .

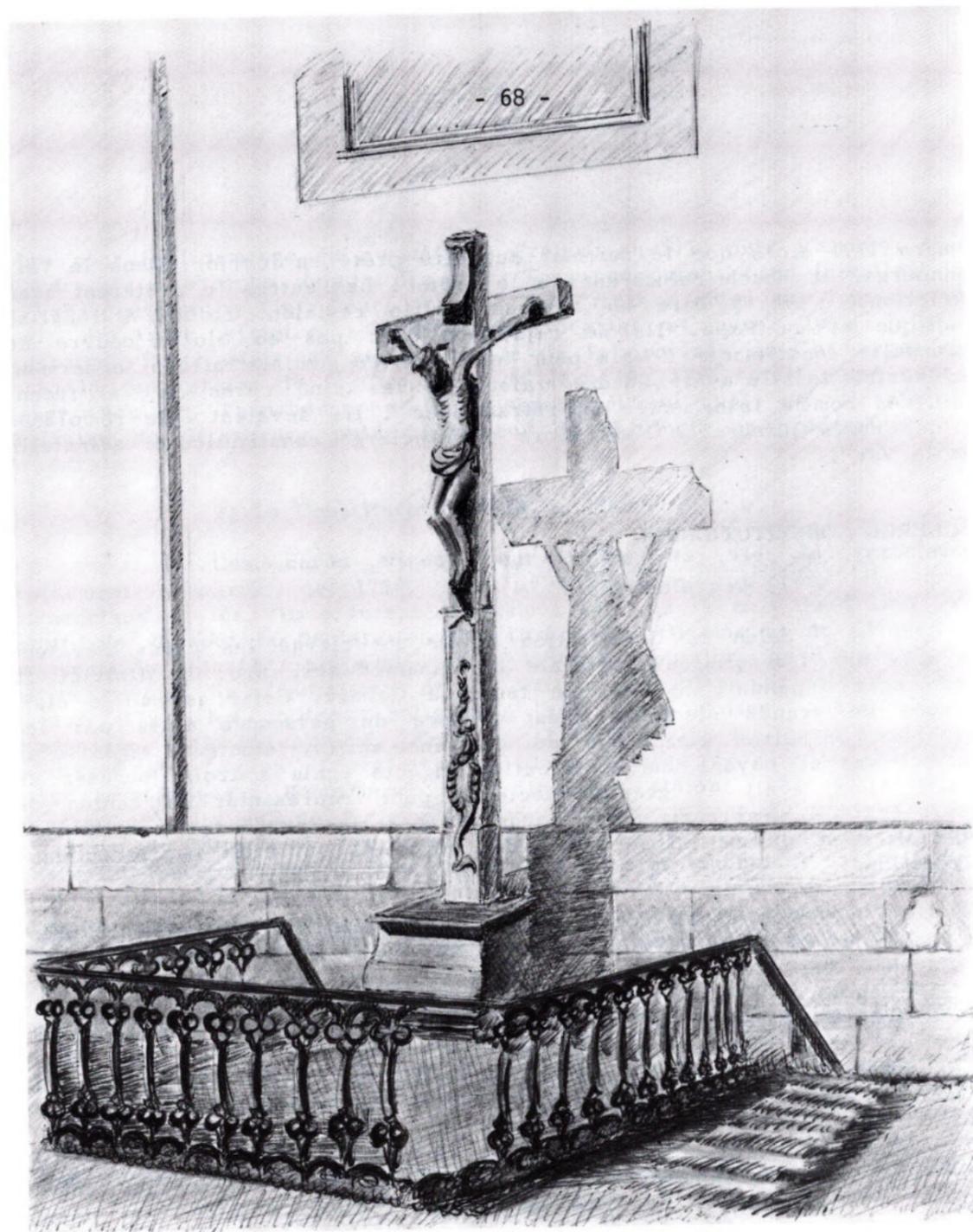
Selon la Constitution civile du clergé les curés devaient être élus par l'assemblée électorale du district qui, pour le district de Colmar dont dépendait le Val, se tenait à Colmar. Cette assemblée était composée de grands électeurs c'est à dire de personnes élues par les assemblées primaires composées de citoyens actifs, électeurs âgés d'au moins 25 ans et payant une contribution directe égale à trois journées de travail. Il y avait 19 grands électeurs pour représenter le canton de Kaysersberg qui comprenait alors Kaysersberg et les cinq communes du Val. Ce n'était donc qu'une infime partie des habitants qui était impliquée dans ces élections.

Les curés constitutionnels qui avaient prêté serment furent élus les 19 et 20 juillet 1791. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils n'étaient pas tous étrangers à la région. Jean Georges Demangeat, élu curé de Lapoutroie, était né au Bonhomme. Jean Georges Didierjean, élu curé d'Orbey, était né à Orbey. Félix Ignace Ecabert, élu curé du Bonhomme, avait été vicaire à Lapoutroie de 1789 à 1791. Par contre Michel Emeria, élu curé de Labaroche, était un prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand et Pierre Marchal, élu curé de Fréland, était originaire de Saint-Dié.

En dehors d'Ecabert qui avait été vicaire, les autres n'avaient pas encore eu de cure en charge. Deux d'entre eux étaient d'anciens religieux : Marchal était un augustin et Didierjean un bénédictin. Quant à Emeria il était aumônier de l'hôpital de Colmar et Demangeat professeur d'humanités au collège de Colmar. Ils étaient tous jeunes. Le plus âgé, Didierjean, avait 33 ans puis venait Demangeat, 28 ans, Ecabert, et Marchal, 25 ans. Nous ignorons l'âge d'Emeria. Une certaine coupure entre les deux clergés, due à l'âge, se dessinait déjà.

### 2) La cohabitation .

L'Assemblée constituante autorisa les prêtres réfractaires à continuer à exercer dans leur paroisse en application de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui reconnaissait la liberté des cultes. Par un arrêté du département du Haut-Rhin du 2 novembre 1791 un prêtre réfractaire qui demeurait dans son ancienne paroisse devait demander l'autorisation du curé constitutionnel en place pour continuer ses activités pastorales. C'est pourquoi, Demangeat, curé de Lapoutroie, autorisa la



DONO ET MUNIFICENTIA  
EXTRUXERUNT PARENTES DOMINI  
THANNBERGER PAROCHI NOSTRI  
ANNO REPARATAE SALUTIS

1806

PAR LEUR DON ET LEUR GENEROSITE  
LES PARENTS DE MONSIEUR  
THANNBERGER NOTRE CURE  
L'ONT EDIFIEE  
EN L'ANNEE DE NOTRE SALUT

1806

présence dans la commune de deux prêtres réfractaires .

Cette situation ne pouvait entraîner que des conflits et les curés réfractaires qui n'étaient pas soutenus officiellement par les autorités administratives partirent les uns après les autres. Resch était à Koetzingen, près de Mulhouse, en novembre 1791 . Au début de 1792 Thannberger était à Blotzheim et Burger à Kaysersberg . En juillet 1792 Delort était à Benfeld avec son frère, l'abbé de Pairis . Seul Petitdemange resta à Labaroche . Après la chute de la Monarchie le 10 août 1792 et la proclamation de la République le 21 septembre, les prêtres réfractaires durent quitter le territoire français . On dit qu'ils "se déportèrent", demandant un passeport pour ne pas être considérés comme émigrés . Ils partirent pour la Suisse et l'Allemagne à l'exception de Petitdemange qui, d'après certains auteurs, serait sorti sans passeport et d'après d'autres serait resté . En tous les cas il était dans le Val en 1793 . Le 9 mai 1793 il fut arrêté près de Niedermorschwihr . Le maire de Labaroche et le maître d'école furent arrêtés à leur tour pour l'avoir hébergé . Petitdemange fut enfermé à Ensisheim puis à Chaumont et libéré en mars 1795 .

La présence de ces deux clergés dans les communes et celle, continue, de Petitdemange à Labaroche entretint une forte agitation car les fidèles prenaient parti . Dès 1791 Marchal, curé constitutionnel de Fréland, se plaignait de Thannberger et des réfractaires de la région . En juin 1793 deux coups de fusil étaient tirés dans la fenêtre du bureau d'Ecabert, curé du Bonhomme, qui accusait de cet acte le procureur de la commune. En 1796 le commissaire du Directoire disait de Petitdemange qu'il était "un de ceux dont le fanatisme a le plus corrompu l'esprit public".

Ces curés constitutionnels s'efforcèrent d'administrer leur paroisse . Ecabert fit installer à l'église du Bonhomme deux autels provenant de l'abbaye de Pairis . Demangeat de Lapoutroie nous apparaît comme un propagandiste des idées nouvelles si l'on en juge par la lettre qu'il joignit au procès-verbal des élections de juillet 1793 pour l'acceptation de la Constitution : "Les citoyens de cette section, domiciliés dans les montagnes les plus élevées et les plus arides des Vosges, nourris de laitage et de légumes, uniquement occupés du soin de leur bétail, n'ont de communication qu'avec quelques revendeurs qui viennent acheter le superflu de leurs denrées . Ils ne sont donc ni corrompus par le luxe, ni égarés par les intrigues des citadins . Eh bien ils ont accepté unanimement les droits de l'Homme et l'acte constitutionnel que leur a présentés la Montagne . Pourrait-on demander une preuve plus authentique que ces droits de l'Homme et cet acte constitutionnel sont tirés de la Nature et conformes aux idées des hommes qui ne connaissent que cette mère universelle" .

### 3) Le départ des constitutionnels .

Le gouvernement montagnard, instaurant un régime d'exception qui était la Terreur, favorisa l'extension de la déchristianisation sur le territoire national . Le calendrier révolutionnaire fut adopté en octobre 1793 et le culte de la Raison fut introduit officiellement à partir du mois de novembre . Il fut célébré pour la première fois à Strasbourg en novembre et à Colmar en décembre. Le clergé constitutionnel n'avait donc plus de raison d'être et ses prêtres furent

abandonnés par le gouvernement.

Tous les curés constitutionnels du Val abdiquèrent mais le terme abdication couvre des réalités diverses . Les uns renoncèrent définitivement à l'état ecclésiastique . Ce fut le cas de Michel Emeria dès novembre 1793, de Jean Georges Demangeat et de Félix Ecabert en juillet 1794 . Ces deux derniers se marièrent ensuite . Jean Georges Didierjean et Pierre Marchal démissionnèrent seulement . Le premier partit à Colmar, fut employé dans l'administration et, après le Concordat, fut chargé de la paroisse de Phaffans près de Belfort . Le second resta à Fréland, revint sur sa démission et desservit la paroisse d'Aubure en 1795 . Il partit ensuite à Felon près de Belfort .

Ainsi à partir de 1794 il n'y avait, officiellement, plus de prêtres dans le Val . Ce fut alors le retour des réfractaires .

## LE RETOUR DES REFRACTAIRES .

### 1) La politique religieuse du gouvernement .

La Convention thermidorienne ayant rétabli la liberté des cultes en février et mai 1795, clergé réfractaire et clergé constitutionnel se réorganisèrent . En avril 1796 un évêque constitutionnel du Haut-Rhin fut élu alors que, de son côté, le prince-évêque de Bâle envoyait dans le département des prêtres réfractaires comme missionnaires, les lois contre les prêtres réfractaires ayant été assouplies au cours de l'année 1796 .

Mais le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797) qui mit en péril la République et fit craindre un retour à la Monarchie provoqua un revirement du gouvernement du Directoire lequel remit en vigueur les lois contre les réfractaires . Ceux qui étaient rentrés durent à nouveau "se déporter" .

L'apaisement arriva après le coup d'Etat des 18 et 19 brumaire (9 et 10 novembre 1799) qui instaura le Consulat . Tout en ouvrant des négociations avec la Papauté, le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, exigea des ecclésiastiques en décembre 1799 un serment de soumission aux lois . En juillet 1801 fut signé le Concordat entre la France et la Papauté qui s'efforçait de régler la situation religieuse .

Quelle fut le comportement des curés réfractaires du Val pendant ces cinq années ?

### 2) Les allées et venues des curés réfractaires .

Comme l'église constitutionnelle du Haut-Rhin ne put envoyer aucun prêtre dans le Val d'Orbey, ce fut les réfractaires qui reprirent peu à peu possession des paroisses .

Le premier curé rentré fut Louis Petitdemange qui arrivait après sa libération de la prison de Chaumont . Il était à Labaroche en

mars 1795 . Les autres étaient dans leur paroisse au début de 1797: Eusèbe Burger à Lapoutroie, Jean-Baptiste Delort à Orbey, François Resch au Bonhomme . Quant à François Thannberger, il résidait à Kientzheim mais se fit remarquer dès son retour par les autorités administratives qui constataient qu'il "attirait tous les aristocrates du Val chez lui, allumait les torches du fanatisme avec une ci-devant religieuse qui tenait l'école à Fréland" . Il envoya même à Jean-François Reubell, un Colmarien qui était alors Directeur, un catéchisme "pour les temps présents" et en fit déposer des exemplaires aux portes de l'église de Fréland . Il fut arrêté à Orbey en mai 1797 comme émigré puis relâché car il était prêtre déporté et non émigré .

Un autre curé qui donna du fil à retordre à l'administration fut Louis Petitdemange . En juin 1795 il refusa de prêter serment aux lois de la République . Il fut alors recherché par la police . Le 22 juin 1796 alors qu'il circulait "déguisé en marchand de porcs et accompagné de deux particuliers", il fut arrêté sur le ban d'Orbey par les gendarmes de Lapoutroie . Immédiatement un attroupement de femmes et d'hommes armés se forma et obligea les gendarmes à relâcher leurs prisonniers .

Après le coup d'Etat du 18 fructidor, les curés réfractaires, sauf Louis Petitdemange, se déportèrent à nouveau . Ce dernier resta dans la région, installé le plus souvent à Katzenthal ou Niedermorschwihr et faisant "des incursions nocturnes" dans sa paroisse de Labaroche .

Tout rentra dans l'ordre au début du Consulat . Les curés réfractaires, sauf François Resch qui mourut en 1800, retrouvèrent leur ancienne paroisse et firent leur soumission . Une enquête du préfet du Haut-Rhin en octobre 1801 nous les montre, ayant tous la même attitude : "se conduit bien, est tranquille, a la confiance publique . Il a fait sa soumission" . En 1802 ils acceptèrent tous le Concordat .

### 3) La desserte des paroisses de 1795 à 1800 .

Pendant la période troublée du Directoire les paroisses furent le plus souvent sans prêtre en dehors de celle de Labaroche . C'est alors que l'on vit défiler des ecclésiastiques qui, séjournant quelques jours ou parfois quelques mois, administrèrent les sacrements .

C'était en majorité des religieux, Chartreux, Capucins ou Récollets désormais sans ressources puisque leur ordre avait été dissous . Ainsi Louis Petitdemange fut aidé par un capucin, le père Honoré, venu du couvent de Bruyères dans les Vosges . Il se serait installé à Labaroche dès 1792 et devint ensuite vicaire de la paroisse en 1802 . Un chartreux, Charles François Xavier Lottinger, fut nommé par l'évêque de Bâle en mars 1797 administrateur du Bonhomme et il administra en même temps Orbey et Lapoutroie pendant quelques mois de l'année 1797 . Par contre ce fut un ancien curé orginaire du Jura, François Dintroz qui vint à Orbey en 1797 puis en 1798 et fut installé vicaire de cette paroisse en 1802 .

La dispersion des fermes permettait à ces religieux de se cacher et les autorités administratives reconnaissaient leur impuissance à contrôler la région : "On a de forts soupçons qu'il existe des prêtres réfractaires dans la commune de Kientzheim, canton d'Ammerschwih, et le Val d'orbey, canton de Lapoutroie, mais on ne sait positivement ni leur nom ni leur nombre..."

Ainsi en 1802, en dehors de la paroisse du Bonhomme dont le curé était mort, les autres paroisses retrouvaient leur curé de 1789 . Seul Thannberger quitta Fréland et le Val d'Orbey en 1813 . Burger mourut à Lapoutroie en 1833, Delort à Orbey en 1807 . Quant à Petitdemange, il quitta sa paroisse de Labaroche en 1807 pour remplacer Delort à Orbey où il mourut en 1814 .

Administration, prêtres et fidèles gommèrent l'épisode constitutionnel. Jean Baptiste Delort, lors de son adhésion au Concordat était qualifié de "curé d'Orbey depuis 46 ans" et sur l'acte de décès d'Eusèbe Burger on peut lire : "curé de Lapoutroie depuis le 19 avril 1769".

#### BIBLIOGRAPHIE

- J. Beuchot, Louis Petitdemange, un apôtre du Val d'Orbey pendant la Révolution ds Revue catholique d'Alsace, 1897 .  
 V. Bourgeois, Les missionnaires du Val d'Orbey pendant la Grande Révolution ds Revue catholique d'Alsace, 1932 .  
 J. Joachim, Le clergé du Haut-Rhin pendant la Révolution . Bibliothèque municipale de Colmar, ms n° 972 .  
 L. Kammerer, Répertoire du clergé d'Alsace, 1648-1792, Strasbourg, 1983 , dact.  
 L. Kammerer, Le clergé constitutionnel en Alsace, 1791-1802, Strasbourg, 1987 , dact.  
 R. Marx, Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire, Istra, Strasbourg, 1966 .  
 F. Schaedelin, L'émigration révolutionnaire du Haut-Rhin, Colmar, 1939 .  
 D. Varry et Cl. Muller, Hommes de Dieu et Révolution en Alsace, Brepols, Tournai, 1993 .

## L'EGLISE DES BASSES-HUTTES

1810 - 1993

Lucien JECKER



Parmi les différentes annexes de la Commune d'Orbey, le hameau des Basses-Huttes est pittoresquement blotti dans un vallon coïncé entre la montagne du Noirmont (860 m) et le Rain des Chênes (884 m). Le dictionnaire "Reichsland" nous précise que la période de constitution de ce hameau est inconnue. Les documents le signalent dès 1441 ("zu der Nidern Hütten") mais postérieurement à celui des Hautes-Huttes, évoqué dès 1318 ("die oberen Glasehütten"). La dizaine de maisons du centre de cette petite agglomération est regroupée autour de l'église Sainte Catherine qui représente une exception : elle n'appartient pas à la commune mais à la fabrique d'église.

La première chapelle des Basses-Huttes ne fut certainement qu'une humble construction en bois. Une lettre adressée en janvier 1809 par les paroissiens du lieu au Préfet du Haut-Rhin nous confirme sa petitesse :

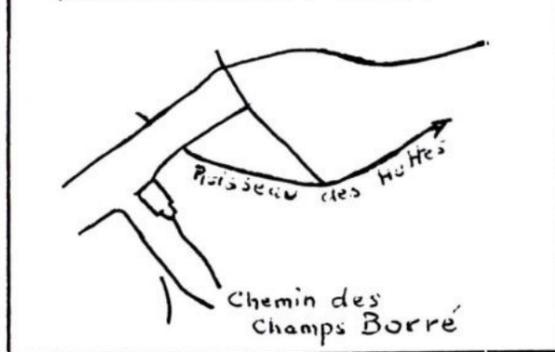


Chapelle 1810

"Les habitants du hameau des Basses-Huttes, commune d'Orbey, soussignés, ont l'honneur de vous exposer que les vents impétueux qui se sont fait sentir pendant le mois de janvier dernier ont renversé le bâtiment de la chapelle dite de Sainte Catherine, située au dit hameau ; comme cette chapelle est extrêmement petite, pouvant au plus contenir vingt personnes pour entendre la Messe, ce qui est cause en partie du dit renversement.

Les exposants, avant de faire reconstruire le dit bâtiment, seraient intentionnés de la faire allonger et élargir à leurs frais, pour quel effet ils auraient besoin de vingt centiares de largeur sur un are de hauteur de terrain communal qui est de peu de valeur, aboutissant à la dite chapelle, pour la mettre à même de contenir au moins cent cinquante personnes et la rendre plus solide ; dans cette circonstance les pétitionnaires ont l'honneur de vous présenter leur pétition tendante à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Baron, les autoriser à prendre vingt centiares de largeur sur un are de hauteur de terrain communal attenant à la dite chapelle pour pouvoir l'allonger et élargir, pour laquelle grâce ils ne manqueront eux et leurs familles d'adresser des vœux au ciel pour la conservation et prospérité de leur Bienfaiteur".

Implantation de la chapelle - 1810  
(ancien cadastre : C 252 )



Le Conseil municipal d'Orbey, lors de sa séance du 22 avril 1809 donne un avis favorable à cette demande de concession de terrain communal et fixe son prix à 25 F. Toutefois, selon la lettre préfectorale du 21.09.1909, le Ministre réfute la position du Conseil municipal, indiquant que "si les habitants des Basses-Huttes paient 25 F, ils seraient propriétaires du terrain ; or la chapelle est à la commune....."

Sur la demande du Préfet, le Conseil municipal d'Orbey, dans sa séance du 23 octobre 1809, "retire son avis du 22 avril dernier ... moyennant que les pétitionnaires rebâtiront la dite chapelle à leurs frais et qu'elle restera perpétuellement une propriété communale".

Le même jour, les habitants pétitionnaires des Basses-Huttes déclarent adhérer à cette délibération et "s'engagent à ne prétendre jamais aucun droit de propriété sur le terrain demandé, ni sur la dite chapelle et qu'ils se soumettent à la rebâtir à leurs frais ...".

Enfin, par décret impérial du 5 juin 1810, le Maire d'Orbey fut autorisé "à concéder gratuitement, au nom de la Commune, un terrain communal pour servir à l'agrandissement de la chapelle des Basses-Huttes, à charge pour les habitants de reconstruire la dite chapelle à leurs frais, conformément à leur proposition".

La seconde chapelle sera donc construite sur un terrain communal situé plus bas que l'église actuelle et servant présentement de parking à l'hôtel--restaurant Wetterer. La construction fut rapidement menée puisqu'un décret impérial du 6 septembre 1813, pris sur le rapport du Ministre du Culte, admet la chapelle Sainte Catherine située aux Basses-Huttes (de même que les chapelles des Hautes-Huttes (Sainte Barbe) et du Creux d'Argent (Saint Genès) "sous le titre de chapelle de secours et y permet l'exercice du culte sous la surveillance

et l'autorité du curé d'Orbey et sous l'administration de la fabrique d'Orbey".

Cette chapelle de 1810 fut utilisée jusqu'à la consécration de l'église actuelle construite en 1867. Elle fut détruite par faits de guerre en 1915. Le terrain fut acquis par la suite par la famille Wetterer qui y construisit une maison d'habitation, elle-même détruite en 1944/45. Des pierres de cette chapelle sont enchassées dans le mur de clôture de l'église du hameau.



(Photo Lucien JECKER)

En 1853, Basses-Huttes devient paroisse auxiliaire catholique du doyenné de Lapoutroie, et regroupe les paroissiens des Basses-Huttes, Hautes-Huttes et du Schoulzbach, soit donc 1 200 personnes !! Cette importante population explique la grandeur de l'église actuelle. (En 1897, le Schoulzbach est rattaché à la paroisse auxiliaire de Pairis, créée cette année-là la paroisse des Huttes étant alors réduite à 561 paroissiens).

La seconde chapelle est donc trop petite pour le grand nombre de paroissiens. Il faut construire une autre église.

Ce sera l'oeuvre du curé CLAUDEPIERRE. Il va acquérir et donner à la fabrique d'église le terrain nécessaire. Il sollicitera partout les fonds indis-

pensables et adressera même, le 27 avril 1870, la lettre suivante à l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III :

"Madame,

Ma paroisse contenant près de mille âmes n'a pas de centre. Les habitations sont disséminées dans les montagnes où il est difficile d'arriver, surtout pendant l'hiver. Nous n'avons pour église qu'une petite chapelle bien insuffisante pour contenir la population. La commune d'Orbey dont ma paroisse fait partie est pauvre elle-même. Comme elle vient de construire une église aussi, elle n'a pu me donner que 3 000 F. J'ai acheté à mes frais le terrain d'emplacement, construit en mon nom pour éviter les dépenses une église convenable, sans luxe. Mes paroissiens qui sont pauvres mais pleins de bonne volonté ont employé les hivers à amasser les matériaux gratuitement. Les offrandes qu'ils ont faites selon leurs moyens et le produit des quêtes que j'ai faites moi-même dans l'arrondissement de Colmar en allant de porte en porte, ont couvert une partie des dépenses. Cette construction me revient à 58 000 F et il me reste au-delà de 35 000 F de dettes.

Connaissant votre générosité pour les bonnes oeuvres, Madame, je m'adresse aussi à vous avec confiance, persuadé que vous voudrez bien nous aider. Oserais-je vous prier, Madame, de faire connaître ma situation à sa Majesté l'Empereur Napoléon, votre auguste époux, et à son Altesse le Prince impérial ?

En retour des secours que j'espère de votre bonté, Madame, nous prions pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Outre une messe de fondation à perpétuité, plusieurs messes sont encore dites pour nos bienfaiteurs vivants et trépassés, chaque année.

Veillez, Madame, recevoir les profonds respects de votre très humble et bien dévoué sujet.

Claudepierre"

Comme l'indiquait le brave curé des Huttes, les paroissiens se mirent à l'oeuvre. Parmi eux, Joseph Wetterer (né en 1842 à Oberschopfheim, près Bruchsal en Rhénanie) et le père Streng (né en 1829 à Hochgallmig, dans le Tyrol) qui participèrent activement à la construction du nouveau bâtiment.

Cette belle église fut malheureusement bien endommagée lors des combats de la première guerre mondiale, Basses-Huttes se trouvant à proximité du fameux champ de bataille du Linge où les combats meurtriers firent rage en 1915.

Dans les décombres de l'église bombardée, un chasseur alpin français retrouva une statue de la Vierge, en bois, datant du 17<sup>e</sup> siècle. Intacte, il l'emmena dans les tranchées du Linge, lui fit un abri où les chasseurs venaient se recueillir avant les combats. Elle resta dans les tranchées jusqu'à la fin de la guerre et fut ramenée à l'église. Redécouverte dans les combles du bâtiment voilà quelques années, elle fut restaurée grâce aux soins de M. Paul Blaise des

1914



1919



Basses-Huttes (Haut-Rhin)

Basses-Hutttes qui nous a rapporté cette belle histoire.

En 1923, l'architecte Gerwig établit les plans de reconstruction de l'église. Il modifia sensiblement la façade principale et le clocher. En 1925, le bâtiment est remis en état. Dès 1929 le mobilier de l'église est remplacé : orgues de Schwenkedel avec buffet de Guthmann, chaire, confessionnaux, stalles de chœur, autels, ....

Encore une fois, Basses-Hutttes subit les destructions de la guerre. En 1944/45 des combats violents se déroulèrent dans son secteur. Alors que l'agglomération d'Orbey est libérée entre le 15 et le 17 décembre 1944, le hameau des Basses-Hutttes devra attendre jusqu'au 3 février 1945 pour accueillir ses libérateurs, les forces allemandes s'accrochant à la montagne du Noirmont.

Le curé Didierjean fera donc restaurer l'église qu'il modernisa :

- en 1951, par une horloge ultra-moderne avec sonnerie électro-automatique des offices et de l'angélus,
- en 1952, par l'installation de 5 vitraux dessinés par R. Gall et exécutés par L. Kempf. Ils représentent le Christ glorieux, Sainte Catherine d'Alexandrie, Sainte Barbe, Sainte Richarde et Saint Fridolin,
- en 1965, par l'installation du chauffage central au fuel.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les hameaux des Hutttes se sont dépeuplés ; par contre, les résidences secondaires se sont multipliées. Les offices religieux ne rassemblent plus qu'une poignée de fidèles ... ce qui amena la suppression de la paroisse d'Orbey-les-Hutttes, par décret en date du 21 octobre 1993.

Verra-t-on un jour la résurrection de cette paroisse ?

#### REFERENCES :

- Archives départementales du Haut-Rhin - Dossier 2 0 1488, V247, V 249, V 433, V 434 - A.L. 55 492 (reconstruction en 1923)
- Programme du centenaire de l'église des Basses-Hutttes, célébré le 16 Juillet 1967.

## FRELAND DE 1870 A 1876

d'après le registre des délibérations du conseil municipal

Henri PETITDEMANGE

Le 19 juillet 1870 la France déclare la guerre à la Prusse. Aucune mention de cet événement n'apparaît dans le registre. La vie continue. Le maire est le meunier Joseph Fréhard. Le 7 août des élections municipales ont lieu. Seize conseillers sont élus. Le 21 août ils prêtent serment d'obéissance à la Constitution et à l'Empereur (doc. n°1). Le même jour ils votent un crédit de 200 Frs pour les soldats blessés ou malades.

Mais dès le mois d'août l'Alsace est envahie. Le 2 septembre c'est la défaite de Sedan et le 4 septembre la République est proclamée. Le 27 septembre Strasbourg en flammes doit se rendre. Le 16 octobre le préfet du Haut-Rhin quitte Colmar pour Belfort qui est investi le 2 novembre.

Le conseil municipal continue imperturbablement d'appliquer les directives du gouvernement. Le 14 octobre le préfet du Haut-Rhin nomme un maire, Nicolas Bertrand et un adjoint Jean-Baptiste Didierjean. Mais comme cela est contraire à un décret du gouvernement de la Défense nationale du 16 septembre qui décide qu'un maire doit être membre du conseil municipal, des élections ont lieu le 6 novembre pour élire un nouveau maire, Jean Nicolas Valentin et un nouvel adjoint Jean-Baptiste Meyer. Le 14 novembre le conseil vote un crédit de 3 000 Frs pour l'ouverture d'ateliers de charité sur les chemins pour occuper la classe indigente.

C'est la dernière décision avant l'apparition dans le registre des premières réquisitions de l'armée allemande qui désormais occupe la région. Le 16 novembre les maires du canton sont convoqués à Lapoutroie pour répartir entre eux une contribution de 2 500 thalers réclamée par le commandement allemand. La commune est taxée pour une somme de 2 500 frs qu'elle doit payer au plus tard le 25 novembre. Le 15 février 1871 1 400 frs sont versés pour les troupes allemandes en cantonnement à Lapoutroie. Le 28 février le préfet allemand de Colmar fait savoir que la commune doit 357,65 frs pour payer les chaussures fournies aux troupes allemandes assiégeant Belfort (doc. n°2). Mais la commune a des difficultés de trésorerie. Le receveur municipal, Mr Julliard est parti emmenant avec lui l'argent de la commune pour éviter qu'il ne tombe aux mains de l'ennemi. Le 2 avril la commune décide d'emprunter 9 000 frs pour payer les arriérés et les employés communaux.

Un mois plus tard, le 10 mai 1871, le traité de Francfort est signé. L'Alsace devient "Terre d'Empire, Reichsland". Fréland fait désormais partie d'un arrondissement "kreis" nouvellement créé, celui de Ribeauvillé. Ce bouleversement politique n'apparaît pas dans le registre. La vie municipale suit son cours.

Des élections municipales se déroulent le 27 août 1872 et le

17 septembre 1876. Le maire Jean Nicolas Valentin est maintenu en 1872 mais remplacé en 1876 par Jean-Baptiste Thomas nommé par le kreisdirektor (sous-préfet) de Ribeauvillé. Un nouveau serment est prêté par les seize conseillers "remplir en son âme et conscience tous les devoirs qui me sont imposés par mes fonctions" (doc. n°3).

Pour la municipalité la question financière est une préoccupation majeure. Les comptes sont régulièrement présentés et nous nous apercevons que les recettes augmentent pendant la période.

OPERATIONS COMPTABLES

Exercices	Recettes	Dépenses
1871	52 915,56 frs	52 418,21 frs
1872	58 370,22 frs	49 413,21 frs
1873	62 334,07 frs	49 413,32 frs
1874	64 596,43 frs	50 629,75 frs
1875	38 799,36 mk	42 309,38 mk

Nous remarquons qu'après 1874 les marks remplacent les francs. Rappelons que l'entrée en vigueur de la constitution de l'Empire allemand est fixée au 1° janvier 1874.

La principale ressource de la commune est la vente du bois. Pour pouvoir engager des dépenses exceptionnelles on prévoit une coupe extraordinaire de bois. C'est le cas lors des délibérations du 2 juin 1871 pour acheter une maison forestière, du 25 mai 1873 et du 9 août 1874 pour la construction de chemins. L'affouage est maintenu régulièrement. Il en est fait mention le 2 juin 1871, le 25 mai 1873, le 15 septembre 1875 et le 28 mai 1876.

Durant cette période la commune s'est livrée à des travaux importants : construction d'un chemin à la Chaude Côte en 1873 puis dans la forêt du Kalblin en 1874. Le 3 novembre 1873 la commune décide d'acheter deux maisons pour améliorer l'alignement de la rue du village et le 16 mars 1875 la création d'un service télégraphique et d'un service postal. Elle entre apparemment dans une ère de modernisation qui comporte des travaux d'urbanisme décisifs.

Le 5 décembre 1875 le conseil municipal adopte le projet d'une ligne de chemin de fer de Kaysersberg à Hachimette présenté par le directeur de l'arrondissement de Ribeauvillé. On prévoit une allocation de 20 000 mk. Les terrains communaux seront cédés gratuitement et la station de Fréland sera financée par des crédits communaux (doc. n°4).

L'action de la commune est aussi dynamique dans le domaine social.

Elle soutient les indigents en fournissant secours en argent et médicaments. Le 28 juin 1874 elle prévoit l'agrandissement de l'hôpital par un architecte de Colmar, Mr Hartmann. Les travaux prévus s'élèvent à 12 000 frs. Le 10 janvier 1876 un crédit de 800 mk est voté pour l'acquisition d'un foyer pour l'hôpital. Une sage-femme est entretenue par la commune qui s'inquiète de son âge

avancé et décide le 8 juin 1873 qu'une élève sera instruite aux frais de la commune à l'école départementale d'accouchement de Colmar.

L'enseignement n'est pas oublié. Le 24 mars 1872 on envisage de refaire le logement des instituteurs. L'enseignement des filles était assuré par les soeurs de la Providence de Porcieux dans les Vosges. Mais celles-ci doivent quitter Fréland en 1874 dès que la constitution allemande entre en vigueur. Le 15 décembre 1874, donc à la fin de l'année, la municipalité se résigne à les remplacer et envisage de faire appel soit aux soeurs de Ribeauvillé soit à celles de Saint-Jean-de-Bassel.

Le culte est aussi l'objet des préoccupations de la municipalité. Le 3 février 1874 on fait appel à la maison Callinet de Vesoul pour fabriquer un nouvel orgue dont le prix s'élève à 16 060 frs. Le presbytère reçoit une fontaine prévue lors de la délibération du 25 mai 1873 et un carrelage dans la salle à manger pour remplacer un plancher envahi par le champignon lors de la délibération du 16 mars 1875. Le 29 octobre 1876 la municipalité autorise un particulier, Jean-Baptiste Bertrand, à construire une chapelle sur le sol communal aux abords du chemin vicinal à environ 450 mètres en aval du village.

Ce registre des délibérations ne nous présente pas une commune appauvrie au lendemain d'une guerre mais plutôt une commune dynamique qui se lance dans de nombreux travaux grâce à des recettes qui s'améliorent. La coupure de 1874, passage définitif de l'Alsace dans l'Empire allemand apparaît dans le remplacement du franc par le mark et le départ des soeurs enseignantes lorraines. La municipalité a attendu la fin de l'année pour les remplacer, signe de l'attachement du pays velche à la langue française et à la France.

Document n° 1

Je jure Obéissance à la Constitution et Fidélité à l'Empereur  
Les membres nouvellement élus ou réélus ont été solennellement appelés par  
nous  
Savoir :

- |                |                           |               |                       |
|----------------|---------------------------|---------------|-----------------------|
| M. Steff       | Jean François             | M. Didierjean | Jean Baptiste         |
| M. Barlier     | Nicolas (père)            | M. Meyer      | Jean Baptiste         |
| M. Ory         | Jean Nicolas              | M. Freckard   | Joseph (munié)        |
| M. Delidomange | Jean B. (douché)          | M. Esbomas    | Joseph Bernard        |
| M. Lerrin      | Valentin                  | M. Masson     | Antoine (jeune)       |
| M. Esbomas     | Jean B. Charles           | M. Marchal    | Jean Baptiste         |
| M. Valentin    | Jean Nicolas              | M. Barlier    | Joseph (de Char)      |
| M. Couly       | Jean Joseph (de la tombe) | M. Barlier    | Jean Pierre (Cobault) |

Chacun d'eux a répondu « De lo jure » En conséquence nous les avons  
installés comme membres du conseil municipal.

De tout ce qui précède nous avons dressé le présent procès verbal  
dont une expédition sera adressée à Monsieur Le Maire.

Fait à Fribourg le vingt un avril 1870.

J. Freckard, Steff Barlier Ory J. B. Delidomange  
M. Valentin J. Esbomas J. Couly

Didierjean Meyer Esbomas Masson

Marchal Barlier Couly

C. Mooney

Document n° 2

Séance du 28 Février 1871

Le Conseil municipal de la Commune de Fribourg, réuni aux  
Ordinaires de ses séances,

Le Maire expose à l'assemblée qu'en vertu d'une lettre du Préfet  
allouant en résidence à Colmar, en date du 22 février courant,  
la commune de Fribourg est imputé pour une somme de trois cent  
cinquante sept francs soit cent cinquante francs à payer avant le 15 mars  
prochainement à une répartition du gouvernement général de l'Alsace  
pour le paiement de toutes les fournitures en cuir qui  
ont été distribués au corps assisgnant de Delfort.

Le conseil invité à se prononcer sur cet objet, décide que  
le somme de plus de 357 fr. 65 centimes sera payée par un emprunt  
que le Maire est autorisé à contracter à cet effet.

Délibéré à Fribourg le jour, mois et an susdits.

Valentin

Barlier Meyer Barlier Ory Masson  
Delidomange Esbomas Couly Steff Barlier Mooney

### Procès Verbal d'Installation

L'an mil huit cent soixante-douze le vingt sept Août.

Monsieur Maire de la commune de Tréland, nous sommes transporté dans le lieu Ordinaire des séances du conseil municipal, à l'effet de y procéder à l'installation des membres du conseil municipal élus ou réélus par l'assemblée électorale de cette commune le 30 Juillet dernier où étant, nous avons en présence de M. M. les Membres du conseil municipal, prononcé l'épithèse suivante: Je promets de remplir exactement et loyalement les devoirs que mon emploi m'impose.

Les membres nouvellement élus ou réélus ont été successivement appelés par nous

Savoir:

M. Lohdemanche	Haut Bte Duchin	M. Humbert	Camille (per)
M. Didierjean	Jean Baptiste	M. Couly	Jean Joseph (Cobaiter)
M. Meyer	Jean Baptiste (adjoint)	M. Laurent	Jean Louis
M. Ozil	Jean Nicolas	M. Couly	Frédéric
M. Valentiny	Jean Nicolas	M. Henry	Jean Baptiste
M. Demouliq	Jean Joseph	M. Bachelier	Jean Louis (Cobaiter)
M. Bachelier	Jean Louis (du Bachelier)	M. Bachelier	Jean Baptiste
M. Evraud	Jean Louis	M. Bachelier	Jean Joseph (Cobaiter)

### Séance du 5 Décembre 1875

Le conseil municipal de la commune de Tréland, réuni au lieu Ordinaire de ses séances,

Le Maire donne communication de la lettre en date de Monsieur le Directeur de l'Arrondissement de Trébeacville en date du 22 septembre 1875 (N° 6839), accompagnée d'un avant-projet pour la construction d'un chemin de fer de la vallée de Layzenberg à Hachinette.

Considérant que la réalisation de ce projet ne peut être qu'avantageuse à tous les points de vue pour les intérêts commerciaux, agricoles et autres de l'autour de Layzenberg.

Le conseil municipal de la commune de Tréland, entendus d'ailleurs, sur les vœux de l'Administration Supérieure, donne son adhésion entière au projet dont s'agit, et en fait une déclaration pour son intérêt, il vote une somme de mille francs pour commencer une allocation de vingt mille francs, indépendamment d'entendre à acquiescer et tenir d'ailleurs la commune de Tréland qui seront également payés sur les fonds communaux quant aux terrains communaux il s'en sera tenu gratuitement.

Le présent vote sera son effet, qu'autant qu'il sera permis de ce projet relie le canton de Layzenberg à la vallée de Layzenberg.

\* C'est à dire quelle ligne devra aboutir à Hachinette et sous la condition qu'il sera établi une station sur le baulieu de Tréland pour desservir les intérêts de cette commune. (Aussi opposé)

## LE PATOIS DU BONHOMME EN 1887

(suite)

Wulf MÜLLER

Nous avons vu l'année passée que les enseignants du Reich guillaumien ont fait tout leur possible pour constituer une documentation inédite des parlers de ce vaste empire, dont l'instituteur du Bonhomme, Jean-Baptiste Démoulin originaire de Fréland.

On leur avait demandé en effet de remplir une liste de mots et de traduire depuis l'allemand une quarantaine de phrases très sophistiquées dans la langue de l'endroit de leur école. Nous allons aujourd'hui continuer la publication de cette enquête, grâce toujours à la contribution des archives de l'atlas linguistique allemand de Marbourg (Hesse).

Nous commencerons par rendre en français ces phrases, conçues d'abord en allemand par le dialectologue Wenker, en les faisant suivre immédiatement de leur équivalent *welche*. Ce n'est que pour la première phrase que nous donnerons la version originale en allemand.

1° Im Winter fliegen die trockenen Blätter in der Luft herum.

En hiver, les feuilles sèches voltigent dans l'air.

*è l'euviè lé satsche fouïatte volo è l'air.*

2° Il va cesser (il cessera bientôt) de neiger, et après le temps s'améliorera.

*é' hongtré tong de nadgi, èpré é vâré do mouïou ta dsu z'ing novèi.*

3° Va mettre du charbon dans le fourneau pour que le lait commence à bouillir (cuire).

*Botte do tcharbo d'da lo fonèi, po que lo laicèi èhanntcheuss toou è queur.*

4° Le bon vieillard a glissé sur la glace avec son cheval et il est tombé dans l'eau glaciale.

*Lo bong vie amme é schôi èvo lo tchouô d'su lè guèce èce é tcheuï da lè frode auve.*

5° Il est mort il y a quatre ou six semaines.

*él ie quouète ou scheuï smaine qu'él a mouô.*

6° Le feu était trop fort, les gâteaux sont tout noirs en-dessous.

*Lo feuï îroou trop fouau, lé tâte so dja to nore beurlâi o dzo.*

7° Il mange les oeufs toujours sans sel et sans poivre.

*é mindje lés ûe toucou s'na sô è s'na pouèvre.*

8° Les pieds me font mal, je crois que je les ai maltraités.

*Lé pie me feïo mô, dje crê, dje lés è ècrèzè.*

9° J'ai été voir la femme en question et je le lui ai dit; elle a répondu qu'elle allait le dire aussi à sa fille.

*Djè stu ètchie lè famme è dje li è dit sla, é èl é dit, qu'èl lo dirô aussi è sè feï.*

10° Je ne veux plus le faire de nouveau!

*Dje vue aussi ne pu jamais faire çla!*

La graphie choisie par Démoulin est immédiatement accessible. Il est vrai qu'il lui arrive d'employer parfois le trigraphe allemand *sch* pour *ch* français: 4 *schôi* = *chôi* "glissé", 5 *scheuï* = *cheuï* "six", 19 *boschtèi* "panier". Mais on trouve aussi

K-U

C 6	Diedolshausen	30409	440 810
-----	---------------	-------	------------

1. È l'envie le satchu fouiatte volo è l'air.
2. È hongtré tong de madgi, èpié è vâre do mouïou ta d'ou z'ing novèi.
3. Botte do tcharbo da lo fonèi, pa que la laicèi channtcheuss toou è quest.
4. Lo borg vie amme è schœi èvo lo tchouô d'ou le guèca ècè è tcheu da le frode aue.
5. Èl ie quouète ou schœi smaine qu'èl a mouô.
6. Lo feuï èrou trop fouau, le tâte so dje to nove beurlâi è djo.
7. È mingje les ue toucou s'na sè è s'na pouvre.
8. Le pie ma feïo mô, dje crè, dje les è icrè.
9. Dj'esta'itchie le femme è dje li è dit bla, è èl è dit, qu'èl lo dirò aussè è sè feï.
10. Dje vue aussè ne pu jamais faire ça!

im Elsaß abgefragt 1887/88

Die 40 Sätze des Deutschen Sprachatlas Marburg (Labn)

1. Im Winter fliegen die trockenen Blätter in der Luft herum.
2. Es hört gleich auf zu schneien, dann wird das Wetter wieder besser.
3. Du kochten in den Ofen, daß die Milch bald an zu kochen fängt.
4. Der gute alte Mann ist mit dem Pferde durch's Eis gebrochen und in das kalte Wasser gefallen.
5. Er ist vor vier oder sechs Wochen gestorben.
6. Das Feuer war zu stark, die Kuchen sind ja unten ganz schwarz gebrannt.
7. Er ißt die Eier immer ohne Salz und Pfeffer.
8. Die Füße tun mir weh, ich glaube, ich habe sie durchgelaufen.
9. Ich bin bei der Frau gewesen und habe es ihr gesagt, und sie sagte, sie wollte es auch ihrer Tochter sagen.
10. Ich will es auch nicht mehr wieder tun.

ch dans 14 cher "cher", 20 èchuri "assuré", 34 euchè "sortait". L'affriquée sourde est presque uniformément rendue par tch: 3 tcharbo "charbon", 4 tchouô "cheval", 19 tchâ "viande". Ce n'est que deux fois que Démoulin utilise la graphie tsch calquée sur l'allemand: 1 satsche = satch "sèches", 37 vètsch = vètsch "vaches". Le tréma placé sur i après voyelle indique souvent la demi-voyelle: 1 fouïatte = fouyatte "feuilles", 2 mouïou = mouyou "meilleur", 3 fonèi = fonéy "fourneau", laicèi = lèséy "lait".

Plus délicat est le problème de la diphtongue aou/ouu. Démoulin la note généralement par oou: 3 et 15 toou "tôt, bientôt", 6 îrouu "était", 15 oouze "oses", 17 rooube "robe", 37 doouze "douze". Nous trouvons cependant deux fois ong dans la phrase n° 2: hongtré "cessera" et tong "bientôt".

C'est là l'indice indubitable de la présence d'une nasale, nasale qui doit représenter une prononciation vieillie ou alors locale. Il est troublant de constater la même graphie ong (justement hongtré et tong) dans la phrase n° 2 de la feuille de l'instituteur de Fréland, J. Ernst originaire de Strasbourg et donc germanophone. Il a dû y avoir des contacts entre les deux enseignants lorsque le questionnaire fut rempli en 1887.

L'Atlas linguistique de la Lorraine romane enregistre cette nasale à plusieurs reprises à Fréland. On peut dès lors se demander si Démoulin n'a pas transféré un trait de son parler natal à celui du Bonhomme, lieu de son travail.

Notons encore que la lettre h représente parfois un son réellement prononcé, ainsi dans le mot hongtré "cessera" (voir ci-dessous) et, peut-être, dans 3 èhanntcheuss "commence (subj.)". Il est vrai que les deux mots se prononcent sans h à présent et que Horning a déjà entendu èa.ntchi à Labaroche au début du siècle auprès des jeunes<sup>1</sup>. Dans 21 histouère "histoire", cependant, il s'agit d'un h purement écrit.

<sup>1</sup> Adolf Horning, Glossare der romanischen Mundarten von Zell (La Baroche) und Schönenberg im Breuschtal (Belmont) in den Vogesen, Halle/Saale 1916, p. 20. Les vieux disaient encore èha.ntchi à l'époque.

Parfois, notre enseignant écrit en un mot des séquences sans les analyser. 9 *djè stu* (ou *djèstu* ?) devrait au fait s'orthographier *dj'è stu* "j'ai été", 15 *t'èstu* correspond à "tu as été".

Il faut admirer la sûreté de Démoulins dans le maniement du patois. Il rend ainsi 2 "le temps s'améliorera" par *é vâré do mouïou ta* "il viendra du meilleur temps". Ou bien les "gâteaux tout noirs" deviennent des *tâte to nore beurlâi* "tout noirs brûlés". 2 *dsu z'ing novéi* doit correspondre à une locution "dessus un nouveau" = "de nouveau".

L'adjectif est correctement mis devant le substantif, d'après les règles grammaticales du patois. 1 *lé satsche fouïatte* "les feuilles sèches", 4 *lè frode auve* "l'eau froide". 9 *ètchie* correspond à "à chez": *ètchie lè famme* "chez la femme".

Du reste, Démoulins prit quelques libertés avec le texte d'origine. 4 "s'est enfoncé à travers la glace" est rendu par "a glissé sur la glace". Wenker avait certainement imaginé un lac des plaines du nord de l'Allemagne pris par la glace sans penser aux pays montagnards du sud de l'empire.

On peut encore s'étonner de la richesse lexicale du patois du Val d'Orbey dont certains mots n'ont toujours pas trouvé d'explication scientifique. Ainsi le verbe *chóyi* "glisser" (cf. phrase n° 4) et ses variantes était connu dans pratiquement tous les patois de Lorraine, depuis la Meuse jusqu'aux confins de la Franche-Comté, à l'exception toutefois de la Lorraine belge (Gaume). Il est déjà attesté dans le fameux psautier lorrain du 14e siècle, sous la graphie *xaullant* "glissant". Mis à part un essai méritoire mais malheureux de l'éminent dialectologue strasbourgeois Adolf Horning, personne n'a osé jusqu'à présent avancer la moindre théorie quant à sa provenance. C'est ainsi que ce type lexical a fini par aboutir dans les éléments d'origine inconnue du volumineux *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW, vol. 21, p. 352).

*Haoutè/hooutè* "cesser", par contre, est un des nombreux éléments germaniques du parler local (cf. phrase n° 1). Prononcé *aoutè/ooutè* de nos jours, il représente en effet l'allemand *halten* "arrêter". Si son aire est moins étendue que celle de

*chóyi*, il couvre tout de même une large bande de territoires le long de la limite des langues, depuis la Meurthe-et-Moselle jusque dans la région de Remiremont (FEW, vol. 16, p. 135).

Le problème de *èa.ntchi* "commencer" est bien plus délicat (cf. phrase n° 3). Il paraît remonter à un verbe qui signifie "attaquer franchement, empoigner" à Uriménil (Vosges), "appréhender au corps, saisir fortement" dans la Meuse. *èhontchè* "commencer" est bien implanté dans le sud des Vosges. Il pourrait en dernière analyse s'agir d'un parent de *hanche* et correspondre à un type *\*enhancher*.

Enfin le type *lèséy* "lait" (phrase n° 3) remonte au latin vulgaire *\*lacticellu*, diminutif du latin classique *lac/lactem* "lait". Il est largement répandu dans l'est du domaine francophone, du wallon jusqu'en Savoie en passant par la Suisse romande (FEW, vol. 5, p. 113).

A suivre

## LA DISTILLATION DE L'EAU DE CERISE "PAR ICI"

Groupe de Patoisants

Dans le temps, pour ainsi dire chaque maison avait son alambic et, tout au long de l'été et de l'automne, on ramassait les fruits du verger et les fruits des bois et des chaumes. On les laissait fermenter dans des tonneaux ou des cuves jusqu'à l'hiver, saison des distillations.

Dans le chaudron d'une cinquantaine de litres on pouvait distiller une cuite d'au moins quarante litres. Une cuite de bonnes cerises bien mûres du pays pouvait donner jusqu'à huit litres d'eau de cerise.

La cuve une fois remplie, on fait un bon feu de bois de sapin bien sec dans le fourneau sous le chaudron. Mais au début il faut en remuer deux ou trois fois le contenu avec une grande palette de bois pour que le fruit n'attache et ne brûle pas au fond.

C'est seulement quand les cerises cuisent qu'on met rapidement le chapiteau en place puis la cruche où s'écouleront les premiers alcools. Il faut toujours faire attention au feu pour que le distillat ne s'écoule pas plus fort qu'en deux bons filets. On le laissera couler tant qu'il mesurera de 13° à 14°: tant qu'une allumette enflamme une giclée que l'on jette sur le chapiteau. On aura ainsi obtenu, en près de deux heures, quelque douze litres de distillat.

Après on baisse le feu en jetant un peu d'eau sur les braises et on vide la cuve. On la nettoie pour y verser tout le distillat obtenu avec deux ou trois litres de cerises du tonneau pour le goût. On ranime le feu, on remet le chapiteau et on commence "la repasse".

Il faut procéder comme pour la première opération, mais avec plus de soin car cette fois-ci c'est la bonne eau de cerise qui coulera : Attention aux premières gouttes qui tomberont des deux bûchettes de bois fixées au bout des deux tuyaux de condensation. Ce sont les alcools de tête (alcools et éthers au parfum désagréable). Il faut en prélever un petit flacon qu'on peut utiliser pour se frictionner.

Après on met immédiatement la cruche en place et il faut régler le feu pour que l'eau de cerise coule lentement en deux petits filets. Au début elle accuse une teneur en alcool d'environ 27° mais au bout de deux heures, il faut vérifier plusieurs fois combien elle titre de degrés.

Quand l'alcoomètre est descendu à 18°, l'eau de cerise devient moins claire et n'a plus si bon goût. C'est le moment de retirer la cruche contenant un alcool qui peut mesurer jusqu'à 24°.

On peut encore recueillir la suite des petites eaux tant qu'elles pèsent plus de 13°. Elles seront utilisées pour une autre cuite.

Pour avoir une bonne eau de cerise, elle doit être équilibrée avec de la bonne eau jusqu'à ce qu'elle mesure 21°1/2. C'est la force de la bonne eau de vie que l'on fait par ici.

On la verse dans une bonbonne que l'on place au frais où elle reposera un bon mois.

Pendant toute la distillation les "gablous" peuvent survenir à l'improviste pour contrôler.

H. BARADEL, G. BAUMANN, M. HERMANN,  
G. MILLION, H. PETITDEMANGE, S. ROMINGER.

## Lè distilâtio d'l' aû d' srîz, è vau tousi

Da lo ta kausuma tchèk maûjo avou sè kès è sou gran d'l'énây è do wènyé an rémèsau lè fru do djadi è lé fru dé monteyn è dé tchaûm. An lé lèchau ker da dé tanèy oubé dé kwèy chkè l'evyè, sajo dè distilâtio.

Da lè kès d'èn sinkanteyn de botay an pwau distilè èn keyt d'au mon karant botay. En keyt de bonn sréyj bê mèyer d'èvau tousi pwau dnè chkè eyt botay d'aû d'srîz.

Kat lè kès a répyènf an fê in bon fey d'sèp bê sa da lo fonèy dzo lè kès. Mê è l'éantch fau rmouè dous ou trâ fou lé srejj èvod èn grand'palat de baûw po kèl n'èpètlens è n'berlens mi da lo fo.

Sa mêk kat èl kejo k'an bot vikma lo tchèpéy è sè piès, è lè krouk vark lé permèy alkol déchtalro. E fau toukou fèr étansio o fey pok lo litrî n'koles mi pu fwaû k'dou bon filè. An lo lèchrè kolè tan k'è m'zurrè de troz è kwètau dègré : tan dou k'èn èl motch pû èspar lo chta k'an veyd su lo tchèpéy. Sa frè è paww prè, do ta d'prè d'douz ourr, ko pu d'èn dozèyn de botay de litrî.

An bèch vikma lo fey è chtyân in paww d'aûv dsu lè bréz è an veyd lè kès. An lè natf po veydi d'da torto lo litrî k'anz'é èvu, èvo dous-tra botay de sréyj do tanèy, po lo go. An fê rpar lo fey, an rbot lo tchèpéy è an éantch "lè rpèss".

E fau fêr inak po lè permèr opérâtiô, mê èvo det pu d'swèn po lamou k'lo kow si, sa lè bonn aû d'srîz ké kolrè : étansio è permèr got ké chtalero dé pti baûw o bou dé dou tuaû ké rchoro l'alkol. Sa do faurlowf (alkol è éthèr malè k'o in mar go). E fau n'è pâr èn ptit botiat k'aû pû servi po s'frayi.

Epré an rbot lè krouk è sè piès è an wart lo fey po kl'aû d'srîz koles tou bâlma inak dou pti filè. E l'éantch èl pû mzuri vènt-sèt dègré, mê o bou d'douz ourr é fau vérifiè èn pèr de fou kabè d'dègré k'èl é ko.

Kat lè balans é bèchi è deyj-eyt dègré el a mon kièch è n'é pu si bon go. Sa lo moma de rtiri lè krouk èvod s'n aû d'srîz ké pû mzuri chkè vènt-kwèt dègré.

An pû ko pâr lo litrî ké kol ko, tan ké mzurè det pu k'troz dègré. E srevrè po èn aut keyt.

Po avou dè bonn aû d'srîz è fau lè régransi èvod dè bonn aûv dech k'èl mezures vènt-è-în dègré è dmèy. Sa lè fwaûch do bon brantvi d'èvau tousi.

An lè veyd da èn bonbonn è an lo léch rpauwsè o fra in bon moû.

Sou gran dè distilâtiô lé gablou pwo vni mètcho kwan po kontrôlè.

N.B. Différences de prononciation : 1° Orbey, Fréland - 2° Labaroche.  
él avou, él aou - wènyé, wènyi - an pwaû, an paû - fwaû, faû - lè fwaûch, lè faûch - det pu, dèt pu - é pwo vni, é pwo vnu - po lamou, pramou.

H. BARADEL, G. BAUMANN, M. HERMANN,  
G. MILLION, H. PETITDEMANGE, S. ROMINGER.

## LA JOURNEE D'UNE FERMIERE A LABAROCHE

Gaby BAUMANN

Le jour commence à poindre, bêtes et gens dorment encore. Soudain le réveille-matin se met à sonner. Il est cinq heures, l'heure pour la fermière de commencer sa journée.

Elle s'habille et se dirige vers la cuisine pour allumer le feu. Puis elle prend deux seaux et va à la fontaine chercher de l'eau qu'elle verse dans les "pots" pour la chauffer. Après avoir mis une grosse bûche, elle part à la grange, enfile sa blouse d'écurie et remplit les mangeoires d'herbe fauchée la veille.

Pendant que les vaches mangent tranquillement, la fermière prend un seau, le tabouret d'écurie, s'assied, essuie les tétons et commence à traire. Lorsqu'elle a terminé, elle va à la cuisine. Les deux chats l'attendent devant leur écuille pour avoir la mousse qui s'est formée sur le lait. Il lui faut retourner à l'écurie car il y en a encore à traire. La troisième doit vèler sous peu.

Quand elle revient de l'écurie, elle écrème le lait mis dans la jatte la veille pour le cuire. Pendant ce temps le mari s'est levé car il va travailler en forêt et a déjà réveillé les enfants pour aller à l'école. Tous se mettent à table: il y a du café au lait, du pain, du beurre, de la confiture et du miel. Lorsqu'ils sont tous bien rassasiés, le mari et les enfants vont chacun de leur côté.

La fermière débarasse la table puis retourne à l'écurie donner à boire aux vaches, à chacune un seau d'eau tiède. Armée d'une pelle et d'une brouette, elle enlève la bouse et l'emmène sur le tas de fumier. Elle remet alors de la litière fraîche : de la paille, des copeaux ou de la fougère. Il y a également le cochon qui grogne dans son réduit et qui attend son seau dans lequel il y a du son, des pommes de terre, des betteraves mélangés à de l'eau tiède. Elle donne aussi des grains aux poules et de l'herbe aux lapins.

Vers dix heures les clients viennent chercher le lait, l'un un demi-litre, l'autre un litre ou deux, l'aubergiste cinq à six litres. C'est aussi le moment de faire un brin de causette suivi souvent d'une bonne rigolade. Mais c'est l'heure de préparer le repas car les enfants vont rentrer de l'école. Aujourd'hui ce sera une soupe au riz, une bonne omelette, pommes de terre, salade du jardin et une tarte aux cerises. Pas question de lambiner car après le repas elle veut laver la vaisselle, faire les lits et donner un coup de balai.

Le ciel devenant menaçant, il faut aller faucher l'herbe. La fermière prend le bayard, les cendriers, le râteau, la faux et la pierre à aiguiser qu'elle met dans le coffre avec un peu d'eau et qu'elle attache à sa ceinture. Il lui faudra une bonne heure pour faucher, ramasser, faire les charges et ramener le tout à la grange. Mais c'est le jour de battre le beurre. La fermière cherche la baratte, y verse la crème et c'est parti pour un moment.

Il reste à laver les seaux, couper les pommes de terre et les betteraves qu'elle fera cuire pour le cochon. A quatre heures les enfants rentrent de l'école. Elle leur donne leur goûter, surveille les devoirs. Voilà déjà cinq heures. Il faut retourner à l'écurie pour la traite du soir.

## LE DJONAY D'EN MORKRASS E LEBARAUWTCH

Lo djo èantch è vnu, béyt è djang dermo ko. D'îñ kauw lo rêway-mèti se bot è chalè, èl a singk our, l'our po lè morkrass d'èantchi sè djonay.

El se vecht è s'èvé è lè kejîn po èsparlo fey. Lè morkrass pra dou sénio, èvé o bètch kwèri d'l'auw k'èl veydré da lé po, po lè chaufi. Epré aou botè èn grôs lañ, èl èvé o bètey bot so dèvétéy de chtaûy, rëpyèn lè krap de graus sayi lè way.

Do tandou k'lé vètch mindjo trankilma, lè morkrass pra îñ sénio, lè sèlat de chtaûy, sè dju dsu, natî lé ponséy è èantch è andlè. Kat èl a prat, èl èvé è lè kejîn. Lé dou tchèt l'ètando dja dèvang lor skouèlat po aou lè skèm k'a dsu lo lèséy. E fau rënalè o chtaûy po lamou é n'î ko èn è andlè. Lè trazim fèrè tauw vënio.

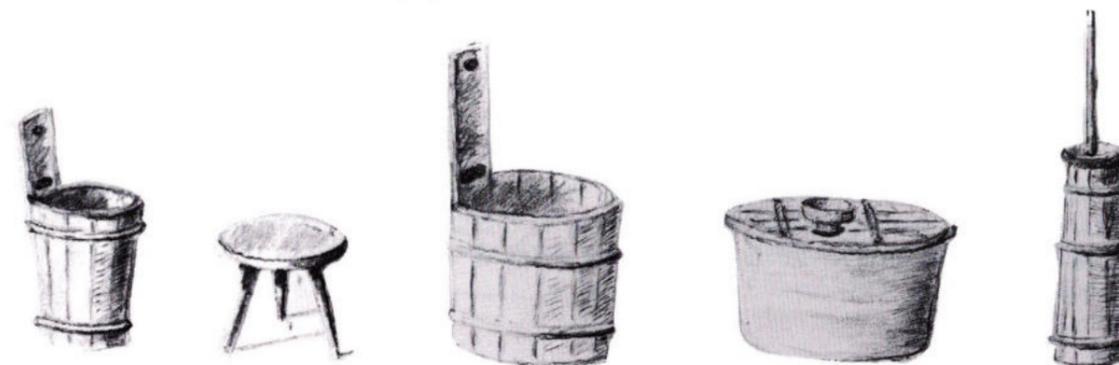
Kat èl èrvé do chtaûy èl tir bè lo sèyndjo do lèséy k'èl aou botè da îñ skulè lè way, po lo ker. Do ta la, l'am a lvè po lamou èl èvé auwrè da lo bauw, èl é dja rêwayi léz èfang po n'alè è l'èkauwl. Tortu se boto è taûy: èl î do byang kafè, do peñ, dè ber, dè konfitur, do mî. Kat è so tortu bé rèsèzi, l'am èko léz èfang n'alo tchèki d'lor kotè.

Lè morkrass débarass lè taûy dank de rënalè o chtaûy dnè è bour é vètch è tchèki îñ sénio dé téyv auv. Evod îñ chtrouéy èl bot lè bouz da lè brouat è s'lé monn dsu lo taco d'fé. El rbot dè frach chternyur, do chtrè, dé chtèl ou dè flayur. El î ko lo pochéy ké grol da lè rang, èl èta so sénio vac èl î do kre, dé kmartyèr dé tirlips, torto sla malè èvo dè teyv auv. El dèn ko do grè é jîn è dè graus é lapi.

Wa déyj our lé kliang vno kouèri lo lèséy, îñ, èn chop, l'aut, èn ou dou botay, lo mât d'auwt nè pra singk ou chey botay. Sa lo moma d'îñ pauw bèblè è sova d'lâtchi dé bonn kakây. E sré l'our de fèr lo dedju, léz èfang rvâro d'l'èkauwl. Eney sa sré èn sop dé richt, èn bonn vauwt, kmartyèr, salâd dô mèséy èko èn tât dé sréyj. Mi kestio d'chléyfi èpré lo dedju, fau lèvé léz èbèch, fèr lé léy, dnè in kauw d'skoû.

Lo sù dvé bonè naur, è fau n'alè sayi dè graus. Lè morkrass pra lo bayar, lé fyeri, lo rêchtéy, lè fau, lè rëbjeys k'èl bot da lo beti èvo îñ pauw d'auv è k'èl ètètch è sè coray. E li faré èn bonn our po sayi, rëmèsè, fèr lé tchâdj, rëmonè torto sla o bètey. Mè sa lo djo de bêt lè ber. Lè morkrass èvé kwèr lo vèslî, i veyd lo sèyndjo, é n'î po îñ bong moma è bêt.

El î ko lé sénio è lèvé, kauwpè lé kmartyèr, lé tirlips k'èl botré ker po lo pochéy. E kwèt our léz èfang rveno d'l'èkauwl. El lau zi dèn lè marand, surway lôré dwèr. Vala dja singk our, è fau rënalè o chtaûy po andlè.



## ETRE SERVANT DE MESSE A ORBEY IL Y A SOIXANTE ANS

BEDEZ Pierre et SIMON Armand

### LA « CARRIERE » DE SERVANT DE MESSE

Les servants de messe débutaient comme enfants de chœur. Lors des fêtes, ils faisaient la haie autour de l'autel ou le long du dais, pendant les processions qui se déroulaient dans les rues du village.

Le deuxième échelon était le service de l'autel, lors des messes. Les enfants devaient tout d'abord apprendre les prières et répons en latin. Lorsqu'ils les connaissaient, ils se tenaient au pied de l'autel, l'un à gauche, l'autre à droite qui faisait tinter la sonnette à l'offertoire, l'élévation et à la communion. La liturgie de la messe était assez compliquée pour un enfant, qui devait se souvenir de nombreux gestes: genuflexions, inclinaisons de tête à des moments précis, apporter les burettes de vin et d'eau, répondre seul au prêtre lors des messes basses. Etre un bon servant de messe demandait de l'expérience!

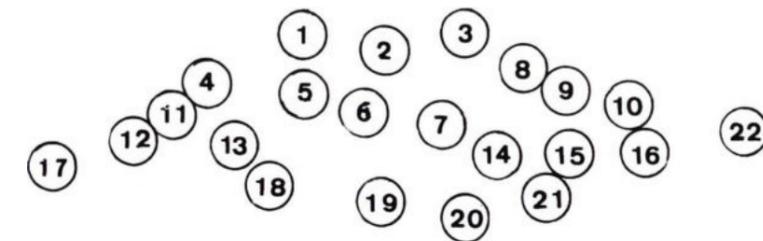
Le troisième grade était le port des candélabres. Il fallait une certaine dextérité pour manier ces grands candélabres, les changer de côté lors des demi-tours car le candélabre devait être porté à l'extérieur, ne pas trop les incliner au risque d'asperger les environs de cire liquide ! Les porteurs de candélabres avaient aussi la tâche de faire la quête; ce qui autorisait une agréable promenade dans l'église, à condition de ne pas renverser la « *bieutche* » ou corbeille de la quête et de ne pas oublier de s'agenouiller le temps de la consécration.

Le quatrième échelon était celui des thuriféraires: l'un tenait l'encensoir, l'autre la navette contenant l'encens. Pour ce faire, il fallait une attitude particulièrement digne, balancer habilement l'encensoir pour que l'encensoir fume correctement sans s'éteindre, l'ouvrir et le présenter au prêtre au moment adéquat. Des manoeuvres trop brutales provoquaient l'emmêlement des chaînes ou même l'ouverture intempestive de l'encensoir et la dispersion des braises brûlantes.

Enfin le chef, avec sa claquette de bois, rythmait la bonne marche des enfants de chœur et des opérations. Le chef des servants de messe portait une soutane violette, alors que les autres revêtaient une soutane rouge ou noire, selon le calendrier liturgique, et un surplis blanc soigneusement repassé.

### UN SERVICE BIEN ORGANISE

Le dimanche, le semainier était affiché. C'était un tableau de bois avec étiquettes amovibles. Il prévoyait deux servants pour les messes quotidiennes de six heures, sept heures et quart et huit heures, ainsi que pour la grand-messe dominicale. Pour les petits, c'était bien dur de se lever aussi tôt, pour être à l'heure à l'office !



### LES SERVANTS DE MESSE EN 1935

- |  |  |
|--|--|
| 1. ZIMMERMANN Jean-Charles (1921- guerre 1945) | 12. HELFER Marcel (1925-1994)              |
| 2. DIDIERJEAN Paul (1922-guerre 1943)          | 13. BEDEZ René (né en 1927)                |
| 3. BEDEZ Alphonse (1921-1982)                  | 14. BALTHAZARD Roger (né en 1926)          |
| 4. FINANCE Gilbert (né en 1923)                | 15. BEDEZ Pierrot (né en 1927)             |
| 5. BEDEZ Julot (1922 - disparu à la guerre)    | 16. HUSSON Jean (1925-1978)                |
| 6. MINOUX Joseph (1922-1981)                   | 17. FINANCE Gervais (né en 1924)           |
| 7. DIDIERJEAN Marcel (1926-1976)               | 18. DEPARIS André (1926-guerre 1944)       |
| 8. SIMON Paul (né en 1923)                     | 19. MINOUX Fernand (né en 1925)            |
| 9. DEMANGEAT Pierre (né en 1922)               | 20. HUSSON Roland (né en 1927)             |
| 10. LAURENT Georges (1922 -1989)               | 21. DEMANGEAT Paul (né en 1923)            |
| 11. DIDIERJEAN Louis (1924-1983)               | 22. Sœur AMELIE, de la Fondation Lefébure. |

La discipline régnait: Monsieur le curé exigeait le silence aussi bien à la sacristie qu'à l'église. Soeur Amélie, de la Fondation Lefébure, dirigeait et surtout soignait les soutanes, les surplis et les chasubles. Le plus jeune vicaire s'occupait des répétitions et du suivi du semainier.

Les enterrements et mariages se faisaient le matin durant les heures de classe. Le Directeur de l'Ecole Primaire désignait quatre enfants pour le service. Ces offices avaient lieu généralement à dix heures, ce qui faisait perdre aux élèves une ou deux heures de cours. Les gamins ne s'en plaignaient pas trop ! Les servants de messe recevaient une gratification de cinq sous, soit vingt-cinq centimes, le prix d'un petit pain...

Pour les grandes processions, le suisse ouvrait la marche, encadré de deux porteurs de candélabre. Deux servants encensaient le Saint Sacrement et les autres bien alignés encadraient le dais porté par quatre messieurs du Conseil de Fabrique. Les solennités étaient particulièrement marquées le jour de la Fête-Dieu. Toute la population défilait : enfants des écoles, corps constitués, porteurs d'étendards et de statues. Tout au long de l'itinéraire, de jeunes servants jetaient des pétales de fleurs vers le prêtre porteur du Saint Sacrement, d'autres encensaient. Et le chef des servants de messe rythmait ce ballet soigneusement réglé. A chaque reposoir, édifié et décoré par les gens d'un quartier, une petite cérémonie se déroulait

#### ILS N'ETAIENT PAS TOUJOURS DES « ENFANTS DE CHOEUR ».

Les enfants étaient très fiers d'être servants de messe, bien en vue dans le chœur sous les yeux de toute la communauté paroissiale. Cela n'empêchait pas quelques mésaventures ou facéties. Tel servant, trop timide pour demander une autorisation fit un jour pipi dans sa culotte; l'auréole, paraît-il, se voit encore sur le tapis... D'autres, affaiblis par le jeûne, très rigoureux alors, avant la communion ou bien trop engoncés dans leur soutanelle de drap épais les jours de grande chaleur, « tournaient de l'oeil » au risque de dégringoler la volée de marches du chœur. Quelques farceurs mettaient de la bougie dans l'encensoir, ce qui empestait le secteur, ou bien finissaient discrètement la burette de vin ... pas la burette d'eau, bien entendu !

Certains enfin, mettaient en scène toute une messe à la maison, se réservant le rôle du prêtre et confiant la place de servant à un petit frère ou un voisin.

Lorsque les servants de messe avaient fait leur Communion Solennelle, ils quittaient le service de l'autel. C'était la fin de l'enfance, l'entrée dans le monde adulte.

#### ET PLUS TARD ...

Cette organisation se perpétua jusque dans les années soixante. A cette époque, l'abbé RITLÉNG créa le groupe des Grands Clercs qui comprenait les servants les plus âgés et même au delà de la Communion Solennelle. Habillés d'aubes blanches, ils assuraient leur service avec beaucoup de dignité et d'expérience. Une année, l'intronisation de nouveaux clercs donna même lieu à une petite cérémonie : les jeunes éléments furent adoués d'un coup de plat du sabre du suisse sur l'épaule, avant une petite collation.

La réforme liturgique de ces années soixante simplifia considérablement les fonctions de servants de messe, ouvrit peu à peu les rangs aux filles. Mais cette place d'enfants de chœur reste toujours fort prisée et tenue avec sérieux par les enfants d'aujourd'hui.

## UN ENTERREMENT AUTREFOIS

Bernadette SCHEHIN

A Orbey, quand un homme mourrait dans une famille, la première chose que l'on faisait c'était de l'habiller avec son pantalon de mariage, une chemise blanche et une cravate. Si c'était une femme on la revêtait de sa robe de noces (si elle y entraît encore). Elle était noire en satin de soie. On voilait ensuite les glaces ou on les passait au blanc d'Espagne. Au moment de la mort on avait arrêté les pendules de toute la maison.

On installait ensuite le défunt sur son lit ou sur deux planches posées sur des tréteaux dans les plus beaux draps brodés de la famille qui souvent ne servaient qu'à cet usage. On lui mettait une serviette sur le visage car de tous ceux qui venaient prier près de lui, certains ne voulaient pas le voir mort. A côté du lit une table de nuit supportait deux chandeliers, cierges allumés, un crucifix noir, un grand verre avec de l'eau bénite dans lequel trempait un brin de buis pour asperger le corps, plus un autre verre avec de l'huile dans lequel brûlait un lumignon.

Après cela on envoyait un couple de pauvres ou une petite bonne femme inviter à l'enterrement. S'il y avait un dimanche entre le décès et l'enterrement, le curé annonçait la date et l'heure des "services" en chaire en ajoutant cette formule : la famille invite parents et amis à y assister.

Jusqu'à la guerre de 1939 il y avait deux catégories d'enterrements. La première classe avait lieu à 10 heures. On garnissait le chœur de tentures noires. Pour la deuxième classe c'était à 9 heures et demi. Elle était célébrée par un seul prêtre vêtu d'ornements noirs. La deuxième messe, car il y en avait toujours deux, l'était par trois prêtres en ornements noirs et, pour les enfants de chœur, en soutanelles noires.

Le clergé accompagné de deux hommes, l'un portant la croix, l'autre la bannière, allait chercher le mort jusque chez lui si ce n'était pas trop loin, sinon jusqu'à la croix de chez Colin à l'entrée de la rue de l'église pour ceux du haut du village; pour ceux du bas au crucifix de l'entrée des Clouires (maintenant bas de la rue du Faudé); pour ceux de Thannach à l'entrée de la route de Thannach.

Le cercueil était porté par six hommes. En général on sollicitait les voisins qui ne disaient jamais non. Il n'était jamais porté par des parents. Cela ne se faisait pas. Les filles étaient portées par six jeunes filles habillées de blanc (leur robe de communion solennelle). Dans son cercueil la jeune morte était aussi vêtue de blanc. Les femmes de la famille avaient de grands voiles de crêpe autour de leur chapeau, ce voile couvrait le visage et pour certaines descendait jusqu'à la ceinture. Derrière le cercueil, des enfants portaient des gerbes ou des couronnes de perles.

La famille, d'abord les hommes, suivait le cercueil ainsi que les voisins et les amis. On le déposait au milieu du chœur avec trois cierges allumés de chaque côté.

A l'offertoire on allait à l'offrande. Tous les assistants défilaient autour de l'autel, mettaient une pièce dans un plateau et s'en retournaient à leur place. Quand l'assistance était très nombreuse il est arrivé que l'offrande continuait pendant que les proches étaient déjà au cimetière pour l'inhumation.

La communion des fidèles n'étant pas encore de coutume aux enterrements, c'est en 1955 que pour la première fois une jeune fille de la J.A.C., parente de la famille, s'avança seule vers le banc de communion.

Les deux messes terminées, on chantait le "Libera me" puis, à la sortie de l'église "In Paradisum". Après les prières du prêtre sur la place de l'église, c'était l'aspersion par la famille et les assistants suivie des condoléances.

On se retrouvait à l'hôtel Cornelius ou chez Thomann pour le "dîner d'enterrement". A ce repas étaient invités la famille, les porteurs ainsi que les porteurs de gerbes. A cette occasion on ne se servait pas de couteaux inoxydables "cela ne coupe même pas l'eau" disaient les gens du cru. C'est pourquoi Monsieur Cornelius faisait affûter de bons vieux couteaux. Madame Schaetzel, fille de Gérome Cornélius, prenait grand soin des chapeaux et des voiles de ces dames. Une pièce à côté de la salle à manger était réservée à cet effet ainsi que pour les gibus des messieurs.

Monsieur Jean Schaetzel, fils de Madame et petit-fils de Gérome Cornelius, me disait qu'à ces repas d'enterrement il pouvait y avoir jusqu'à 100 personnes. Le menu se composait invariablement de :

Soupe et pot-au-feu  
 Vol-au-vent  
 Rôti de porc  
 Nouilles  
 Tarte ou Kougelhopf

le tout toujours accompagné de vin blanc, ensuite café, schnaps apporté par la famille. A l'époque tous les fermiers distillaient.

A la fin tout le monde s'agenouillait devant sa chaise pour prier le chapelet pour le défunt. Certains qui avaient trop bu tombaient en fracassant les verres à leur portée. Certains autres ne priaient pas au restaurant mais s'en retournaient à l'église proche pour le faire.

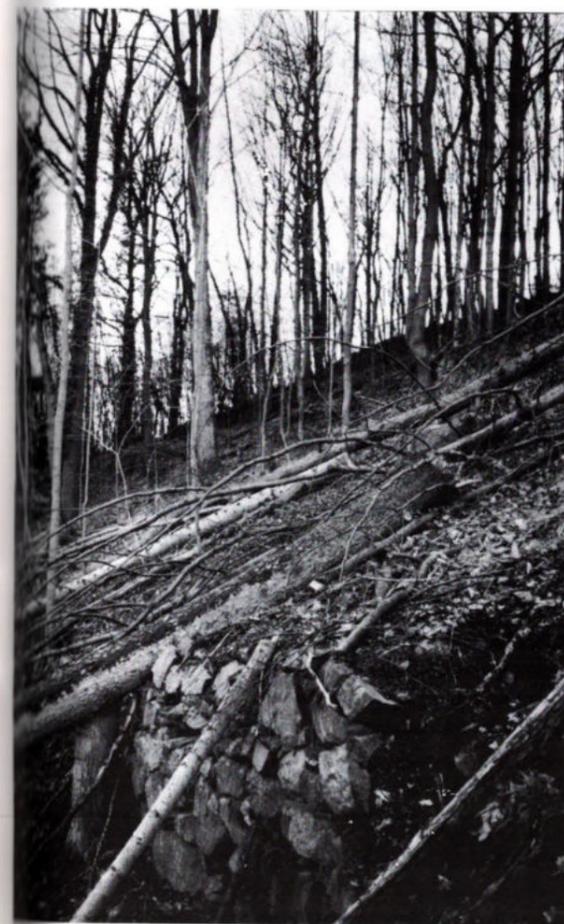
La prière terminée, chacun repartait chez soi en ayant une pensée reconnaissante pour "celui" qui leur avait procuré un aussi bon repas. Cette pratique cessa avec la guerre et les restrictions.

N.B. Cette description de l'enterrement d'autrefois m'a été contée pour ce qui concerne l'enterrement par Mademoiselle Germaine Miclo. Pour ce qui est du "dîner d'enterrement", c'est Monsieur Jean Schaetzel, petit-fils de Gérome Cornélius qui m'en a fait le récit.

## LES VIGNES

Pierre BEDEZ

Parcelle de terrain au  
 dessus du Pré des Miches, le  
 long de la route d'Orbey -  
 Hachimette



Ceinturé au dessus par un mur de 60 m de long,  
 épaisseur de 0,50 m à plus de 1 m.  
 Avant 1900, terre cultivée en étage probablement  
 plantée de vignes



Exemple typique d'un alignement de pierres  
 sèches matérialisant sur le terrain le tracé  
 d'une ancienne limite. Riche patrimoine de nos  
 ancêtres qui mérite de figurer parmi les  
 monuments ruraux à conserver



## COMMUNAUX ET MORTS-BOIS

Guy GUERIN

Nous possédons, dans notre pays de montagne, de belles et bonnes terres cultivables, d'autres plus propices au boisement, d'autres enfin peu favorables au travail des hommes. Nous désignons ces dernières sous le nom de "communaux". De peu de valeur, ils sont généralement disséminés sur les hautes collines, couverts d'une terre pauvre, maigre, peu profonde, percés çà et là de rudes têtes rocheuses.

Ces espaces ne sont cependant pas dénudés. Ils s'ingénient au contraire à entretenir une couverture suffisante pour protéger leur sol et leur échine granitique par leur feuillage, s'appliquant à donner une impression de relative prospérité. Leur passé les y invite car, avant la Révolution, ces terres jouissaient d'une inestimable valeur en pâturages réservés aux troupeaux de chèvres du village. Leur sol alors était net de tous buissons, brouté proprement par ces rustiques ruminants.

Un proverbe norvégien dit : "où la charrue ne peut labourer, où la faux ne peut faucher, là doit croître l'arbre". Ici ce n'est pas le cas car les diverses tentatives de boisement ont piteusement échoué.

Ces maigres friches sont spécifiquement habillées d'une couverture herbacée d'arbrisseaux et d'arbustes. Quelques arbres mal venus et chétifs s'élèvent dans les meilleurs endroits. Comme conséquence de leurs faibles besoins, ces essences frugales sont des essences sociales c'est à dire susceptibles de végéter réunies en grand nombre sur un même point. Sous peine de s'affamer réciproquement les arbres, même peu exigeants, devront rester disséminés, à moins qu'ils ne se placent heureusement sur un support exceptionnellement riche et frais. En terme forestier arbrisseaux et arbustes portent le nom de "morts-bois", constitués de végétaux ligneux, de consistance dure et de longue durée de vie. Ils sont de petite taille et de peu de valeur marchande. Ils atteignent six à sept mètres au plus.

Ce sont des arbustes lorsqu'ils peuvent avec l'âge offrir un fût dégarni de branches comme l'aubépine ou le houx. Ce sont des arbrisseaux quand ils sont toujours ramifiés dès la base en forme de buisson. Le nom "morts-bois" désigne ces deux catégories.

Les morts-bois peuvent être précieux en sous-étage, là où le couvert est trop léger (forêts de chênes, pins etc...). Ils enrichissent le sol de leur feuillage et protègent le terreau, le maintenant frais, l'amendent avantageusement en neutralisant ses tendances à l'acidité par la formation d'un humus doux. Les morts-bois feuillus jouent un rôle bienfaisant d'abri et de reconstitution. Couvrir le sol et hâter la formation du peuplement désiré est un rôle utile dévolu aux morts-bois. Ils doivent être conservés.

Par contre les morts-bois peuvent être dangereux, funestes même. Très envahissants, d'une végétation exubérante, ils étouffent les

essences précieuses pendant leur jeunesse. C'est dans les plantations et les jeunes taillis qu'ils prennent la place prépondérante. Il faut alors s'en défendre, les éliminer au plus vite.

Dans nos communaux la couverture vivante constitue un tapis préservant le terrain de l'érosion et du dessèchement. Elle capte et retient les eaux de pluie et absorbe les rayons du soleil. De plus elle rend la vie possible au gibier et aux insectes.

Les plantes herbacées composant cette couverture sont sensiblement les mêmes que dans les sous-bois et clairières de nos forêts. Nous y trouvons des touffes de luzule alternant avec des peuplements de bruyères roses ou violettes, de denses colonies de myrtilles, des groupes d'épilobes et fougères, de rares lits de fraises des bois, de hautes digitales pourpres auprès de prétentieux séneçons de Fuchs, des orties blanches et jaunes, de touffus tapis de courts trèfles blancs, des parterres de serpolet aromatique accaparant les sols secs souvent proches d'imposantes fourmillères. Croissent également le carex et la gesse sauvage (pois aux lièvres), quelquefois des lits compacts de pervenches, des compagnons rouges, la prénanthès pourpré, rarement des mélampyres, reines des bois, raiponces, épervières des bois aux fleurs d'or.

Les arbrisseaux et arbustes se taillent une place de choix dans cet univers inculte : enchevêtrements de genêts aux fleurs de soleil disputant le terrain aux buissons épineux de ronces aux fruits rafraîchissants (mûres). Tout un petit monde les domine : sureaux à graines rouges ou noires vivant jusqu'à cent ans, noisetiers (coudriers) groupés en cépées, buissons de houx à feuilles épineuses et persistantes aux baies rutilantes qui, bien que protégés, payent un lourd tribut pour la distillerie et lors des décorations de fêtes de fin d'année. Leur écorce sert à fabriquer la glue. Il y a également l'églantier dont sont issues toutes nos roses cultivées, le génévrier au feuillage épineux, renommé pour ses baies violettes diurétiques, l'aubépine à fleurs blanches ou rose tendre et fruits rouges, le prunier sauvage (prunellier) dont les baies acides (prunelles) donnent une très agréable liqueur, le saule marsault dans les endroits humides, l'élégant sorbier des oiseleurs dont les fruits de sang sont recherchés par les oiseaux lors des disettes d'hiver tout comme l'alisier aux feuilles vertes et blanches dont les fruits, alises, sont comestibles. Ces deux arbres peuvent atteindre de 10 à 20 mètres.

Ça et là de mélancoliques érables, hêtres, chênes, plus souvent de sobres pins parviennent à pousser leur feuillage jusqu'à la taille d'un arbre. Fort malingres, épais, courts, branchus pour cause d'isolement, tout comme les morts-bois, ils subissent les méfaits occasionnés par les lianes.

Lierres et chèvrefeuilles sont des ennemis particulièrement envahissants et prolifiques. De leurs longues tiges ligneuses, flexibles à l'extrême, aussi denses et résistantes que filin d'acier, ils enserrant les fûts, pénétrant chaque année plus profondément dans la tendre écorce jusqu'au liber, causant déformation du bois et parfois entraînant la mort. De leurs lourdes et puissantes ramures, ils surchargent les cimes fragiles qui ploient et se brisent.

Ces espaces montueux où souffle le vent vivifiant des hauteurs offrent aux insectes et animaux sauvages, gibier à poil et à plumes

et ceux à écailles, volant, marchant, rampant, un refuge idéal, abri calme et paisible . Ils y cohabitent, partageant avec les intempéries les innombrables ressources naturelles mises à leur disposition, tout en se livrant de sanguinaires luttes afin d'assurer leur survie .

Mais si les communaux sont un véritable paradis d'abondance en fruits sauvages, ils ne sont, de par leur aridité, que peu propices à la venue de champignons comestibles .

Il y a lieu de signaler que certaines parcelles apportent un complément de pâturage à de courageux fermiers de montagne, ceci au prix d'incessants et tenaces efforts d'entretien .

Mais dans quel genre de friches peut-on classer nos communaux ? La garrigue est une formation végétale buissonneuse sur sol calcaire de la région méditerranéenne . Les landes sont des étendues de terre peu fertile sur sol granitique où croissent fougères et ajoncs . Les plus connues sont celles de Gascogne et de Bretagne dont fait allusion ce poème :

Les ajoncs éclatants, parure du granit  
Dorent l'âpre sommet que le couchant allume .  
Au loin, brillant encore par sa barre d'écume  
La mer sans fin commence où la terre finit....

Des sommets éclatants de genêts, une mer de vertes vallées, n'est-ce-pas un peu cela les landes de nos communaux ?



FRÉLAND. Sa ferme du Barlin alt. 800 mètres Guy Guérin

## BAIL A LOYER

1919

Guy GUERIN

Nous présentons un bail authentique, datant du début du siècle, concernant une ferme de haute montagne et dont une des signataires, Madame Marie Georges, devait être la première centenaire de notre commune

### BAIL

Entre les soussignés Madame Marie Rosine Ory sans profession demeurant à Fréland, veuve de Jean Joseph Vilmain  
d'une part

Et Monsieur Joseph Georges, cultivateur et Marie Maurice son épouse qu'il autorise et assiste, demeurant ensemble au Barlin, commune de Fréland.

d'autre part

Il a été fait le bail suivant :

Madame veuve Vilmain déclare céder et abandonner à titre de bail à loyer aux susdits conjoints Georges-Maurice qui acceptent solidairement entre eux les biens ci-après, savoir :

#### Au ban de Fréland

1) Section A n° 560 Gissait	409 ares 30 cent.	pré
561	9 ares 30 cent.	cour, maison n°3
562	4 55	jardin
563	115 30	champ
2) 580	36 85	champ
3) 584	35 75	champ
4) 553 Prés Barlin	39 15	pré
5) n°5p Haut Barlin	14	pré
6) n°5p Pré Barlin	28	pré

Le tout tel que les preneurs déclarent en avoir une parfaite connaissance.

Le présent bail est fait pour une durée de trois années qui prendront commencement pour les biens ruraux le 11 novembre 1919 et pour la maison au 23 avril 1920 pour finir pour les biens ruraux au 11 novembre 1922 et pour la maison le 23 avril 1923 et ce moyennant un loyer annuel de huit cents francs, payables en deux termes égaux, au 11 novembre et 23 avril de chaque année, pour commencer le 11 novembre 1920 et ainsi continuer jusqu'à l'expiration du présent bail.

En outre aux conditions suivantes :

Tous les foin, regains et pailles provenant de la ferme devront se consommer sur la ferme, sans qu'ils puissent en distraire aucune partie .

A leur entrée en jouissance les preneurs recevront deux mille de foin et cinq cents livres de paille ; ils devront laisser une pareille quantité et

d'une bonne qualité sur la ferme à leur départ .

Ils soigneront le tout en bon père de famille, sans pouvoir y causer ni ruine, ni dégradation .

Ils devront reporter la terre du bas en haut des champs à chaque labour sur une largeur de quatre vingts centimètres et une profondeur de trente centimètres, comme aussi curer les rigoles des prés, le tout suivant l'usage des lieux .

Ils ne pourront sous louer le tout ou partie de leurs droits au présent bail sans le consentement exprès et par écrit du bailleur .

Les réparations locatives seront à la charge des preneurs au dessous de cinq francs .

Les preneurs devront faire attacher chaque année à leurs frais cent bottes de paille à la toiture de la maison de ferme, par contre ils pourront conserver les vieilles pailles .

Ils devront tenir la ferme constamment garnie de meubles et effets pour garantie des loyers, lesquels demeureront par privilège spécialement affectés et hypothéqués au profit du bailleur .

Les termes du paiement sont payables au domicile du bailleur .

Les parties se réservent réciproquement le droit de résilier le bail après la première année en avertissant le 1<sup>o</sup> octobre 1920 .

Le bailleur se réserve le droit d'abattre ou faire abattre tout arbre fruitier qui viendrait à se tarer, sans que les fermiers puissent demander un dédommagement .

Les preneurs ne pourront prétendre à aucune diminution de leur loyer pour cause de grêle, gelée, inondations, avalanches ou autres dommages provenant de cas prévus ou imprévus .

Fait double à Fréland le 29 avril 1919

Vve Vilmain

Georges Joseph, Marie Maurice

#### COMMENTAIRE

Yvette BARADEL

La ferme concernée par ce bail est située à environ 750 mètres d'altitude, sur les pentes du Brézouard au lieu-dit Barlin, dans la commune de Fréland. Les terres exploitées couvrent environ 7 hectares dont près des trois-quarts sont en pré et le reste en champ. La maison et le jardin s'étendent sur une douzaine d'ares.

L'intérêt de ce bail est de faire apparaître certains usages locaux traditionnels du canton de Lapoutroie à la fois dans le domaine juridique et dans le domaine agricole.

Les baux sont signés pour une durée de trois ans et peuvent être résiliés après la première année d'occupation des lieux. Ils débutent à la Saint Martin, le 11 novembre, pour les biens ruraux et à la Saint Georges, le 23 avril, pour les maisons. Cela s'explique parfaitement car à la Saint Martin les travaux agricoles sont terminés et ils recommencent à la Saint Georges. Ce sont donc deux dates essentielles pour l'agriculture de la région.

La vie agricole repose, encore en 1919, à la fois sur la culture, surtout celle des céréales et des pommes de terre et sur l'élevage.

Les baux précisent les techniques de labour. Comme le sol est en pente, il faut remonter régulièrement la terre. Pour cela on creuse au bas du champ un fossé qui, ici, doit avoir 80 centimètres de largeur et 30 centimètres de profondeur. La terre qui en est retirée est hissée, soit à dos d'homme dans des hottes, soit dans des brouettes portées par deux hommes, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, chacun tenant deux bras des quatre bras de la brouette ou à l'aide d'un treuil tiré par une bête. Dans ces champs on cultive comme céréales surtout du seigle dont la paille est recherchée pour la couverture des maisons. C'est pourquoi le bailleur demande aux preneurs "d'attacher chaque année cent bottes de paille à la toiture de la maison de ferme". La vieille paille est utilisée sans doute comme litière pour les bêtes.

Les prés qui fournissent foin et regain pour la nourriture des bêtes doivent être eux aussi entretenus. Ils sont parcourus par des rigoles d'irrigation qui favorisent la pousse de l'herbe. Ces rigoles doivent être curées régulièrement comme le précise le bail. Quant aux foins et aux regains, ils doivent être gardés à la ferme pour y être consommés. Le fumier qui en est un sous-produit est l'engrais de base qui entretient la fertilité de l'exploitation. Les mesures usitées pour le foin et la paille sont le cent soit cent livres (50 kg) et le mille soit mille livres (500 kg).

Il ne faut pas omettre dans cette économie agricole l'existence d'arbres fruitiers dont, d'après le bail, le bailleur a seul le droit d'abattre les éléments "tarés" "sans que les fermiers puissent demander un dédommagement". En effet les fruits de ces arbres, le plus souvent des cerises et des prunes sont distillés et donnent de l'eau-de-vie. Chaque ferme a son alambic et l'eau-de-vie est consommée en grande partie sur place ou vendue.

Ainsi on peut dire que dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle l'agriculture des vallées du canton de Lapoutroie avait encore gardé ses caractères traditionnels. C'est après la deuxième guerre mondiale que les transformations s'accélérent : diminution du nombre des fermes et dans celles qui se maintenaient : déclin des labours pour la production des céréales, spécialisation dans l'élevage. L'eau-de-vie est désormais fabriquée dans des distilleries industrielles et beaucoup moins consommée dans les fermes. Les arbres fruitiers disparaissent peu à peu.

#### Bibliographie ;

H. Petitdemange, Un bail de 1884 ds Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n° 5 (1986)  
Usages locaux constatés en 1855 dans le département du Haut-Rhin. Rapport adopté par la commission centrale séant à Colmar, Colmar 1856. B.M. Colmar n° 24133.

RELEVÉ DES DONATIONS, TESTAMENTS ET CODICILLES A FRELAND  
DE 1639 A 1791

Charles SCHILLINGER

Ces actes sont généralement établis pardevant le Notaire Royal et le Greffier du Val d'Orbey immatriculé au Conseil Souverain d'Alsace, résidant à Lapoutroie.

Ils sont conservés aux Archives Départementales du Haut-Rhin : Série 4 E Val d'Orbey n° 79.

Par la donation une personne donne un bien à une autre en prévoyance de son décès. Le testament est un acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés, et le codicille est une disposition ajoutée à un testament pour le compléter ou le modifier.

Ils peuvent servir pour approfondir les recherches sur l'histoire des familles intéressées.

Ce relevé complète et renvoie au "Recueil Historique et Généalogique de la commune de Fréland, des origines à la Révolution Française, 1789" par Charles SCHILLINGER.

Le numéro de la page et le numéro d'ordre entre parenthèses sous la date, concernent ces données.

Abréviations et sigles :

Donations : don.

Testaments : test.

Codicilles : cod.

00 : marié, 2) 00 : second mariage

+ : décédé

cf. : se reporter à ...

Page : p.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Années de mention

ANCEL	: 1740,45,50,86	F(R)E(R)CHARD	: 1689,1708,33,61,76
ANTOINE	: 1772	FINANCE	: 1718,23,31,45
		FLORENDIDIER	: 1709,54
BARLIER	: 1684,91,1709, 14,48,75	FRAN(CEXTZ)	: 1689,1733,36,45
BARTHOLOMY	: 1684,99,1707, 15,38,41,75	FRANCOIS	: 1704,20,33,36
BATAIL	: 1773		
BATO	: 1745	GARADOIS	: 1750,71
BERTRAND	: 1762,66	GAUDEL	: 1738
BESDE	: 1717	GENOIS	: 1754
BETREMY	: 1684	GEORGEL(LE)	: 1691,92
BLAISE	: 1690,96,1782	GERARD	: 1735,50
BONNABBE	: 1691	GOLDSCHMIDT	: 1743
		GORIUS	: 1748,50,53,76
CLAUDE	: 1683,91,92,1735	GUIDAT	: 1739
CLAUELIN	: 1702	GUILLEMIN	: 1717,20,33
COTTEL	: 1686,1704,24,29,34		
COTTEMANN	: 1714	HENRY	: 1745,88
COUTY	: 1747,89	HERQUE	: 1747,61,71,79,81, 83,86,88,90
		HOUTTER	: 1750
DAUBINE	: 1731,36	HUIN	: 1745,83
DEBRIE	: 1696	HUMBERT	: 1639,90,1708,14,16, 17,33,36,37,39,49, 60,75,89
DELAROCHE	: 1698	HUSSON	: 1691,92,1702
DEMORY	: 1718		
DEPARIS	: 1698,1721	JACQUAT	: 1691
DUMOULIN	: 1686,1789,90	JEANDON	: 1733,47
DURAIN	: 1789	JOANNES	: 1763
ENGELAND	: 1714		
EURARD	: 1696,98,1700,15		

KARTENE : 1745  
LANG : 1742  
LAUDENBACH : 1683  
L(AU)(O)RENT : 1639,1746,81  
LENTY (IN) : 1691,1712  
LOUIS : 1786  
MAIRE : 1700,27,29,33,34,39  
43,45,50,71,74,77  
MARCHAL : 1745  
MASSENEY : 1683,91  
MASSON : 1685,94,1703,08,14,16,  
26,35,43,45,63  
MATHIEU : 1690,1790  
MEYER : 1761  
MICLO : 1737,62,72  
M(U)(I)LLER : 1742  
ORY : 1723,78,79,88  
PARMENTIER : 1715,38,41  
PELLETIER : 1684,99,1707,15  
PETITDEMANGE : 1704,47,66,86  
PIERREL : 1754  
PIERRON : 1703  
RAFFNER : 1714,88  
REMY : 1750  
RIETTE : 1690,96,1708,09,14  
15,35,37,61,73,83  
RITTEM(ENT) : 1691,1712  
ROBERT : 1695,96,98,1714,21  
38,40  
RODENFLUCH : 1742  
ROMAIN : fin du XVIIe siècle  
ROUDOT : 1742  
SATTLER : 1737,74  
SCHALLER : 1769  
SCHIRMANN : 1782  
SCHUESTER : 1777  
STEFF : 1774  
TALPACH : 1757  
THI(E)RENBERG : 1684,1736  
THIRIAT : 1690  
TISSERANT : 1683,90,95,96,1703,  
88  
TOUSSAINT : 1714,33,38  
VALENTIN : 1694,1737,39,60,90  
VALET : 1703  
VANNEH : 1761  
VAUDEGE : 1708,14  
VINCENT : 1685  
VINEL : fin du XVIIe siècle  
ZALLE : 1750,71  
ZANN : 1769

1639, 22 février : don. HUMBERT Demange 00 LORENT Fleuratte.  
1683, 6 mars : don. MASSENEY, 1)00 RIETTE, 2)00 CLAUDE Jean.  
(p. 180,II-2)  
1683, 20 novembre : don. LAUDENBACH Jean Caspar 00 TISSERENT Magdeleine.  
1684, 12 février : don. BARTHOLOMY Nicolas, 2)00 PELLETIER Marie.  
(p. 112,III-5)  
1684, 15 décembre : test. THIEREMBERG Barbe veuve de BARLIER Mathis.  
(p. 197,II-1)  
1685, 15 mai : don. MASSON Nicolas 00 VINCENT Agathe.  
1686, 15 février : don. DUMOULIN Adam, d'Aubure 2)00 COTTEL Marie, fille de  
(p. 132,133,III-I) COTTEL Colas.  
1689, 17 juillet : don. FERCHARD Jean, 2)00 FRANCE Odile.  
(p. 150,157,II-2)  
1690, 16 septembre : démission de biens,  
(p. 180,I) MATHIEU Thomas, 90 ans, 00 TISSERANT Colatte.  
1690, 21 décembre : don. BLAISE Joseph, 00 HUMBERT Pieratte.  
(p. 115,118,III-2)  
1690, 22 décembre : égalisation de biens,  
THIRIAT Demange, 00 RIETTE Elisabeth, fille de RIETTE  
Jean.  
1691, 4 février : don. RITTEMENT Pierre, 2)00 LENTY Marie.  
1691, 4 février : don. JACQUAT Luxo, 00 BONNABBE Marie.  
(p. 123,III-1)  
1691, 5 février : don. GEORGEL Claudette, veuve de HUSSON Claude, vivant  
(p. 273) officier à Fréland, au profit de CLAUDE Odile, sa nièce.  
1691, 5 février : test. GEORGELLE Claudatte.  
1691, 16 décembre : test. MASSENEY Philippe, 2)00 BARLIER Catherine.  
(p. 98,III-1 et p. 179,I)  
1692, 27 avril : don. GEORGELLE Claudatte, veuve HUSSON, au profit de  
CLAUDE Pierre.  
1694, 24 août : don. VALENTIN Michel, 2)00 MASSON Marie.  
(p. 199,III-1)  
1695, 20 septembre : don. ROBERT Joseph, 00 TISSERANT Magdeleine.  
(p. 190,II)  
1696, 18 janvier : don. BLAISE Marie, veuve de EURAD Claude, au profit de  
(p. 138,II-2 et RIETTE Claude, son gendre 00 EVRARD Odile.  
III-1)

- 1696, 23 mars** : EURARD Odile, veuve de 2)00 DEBRIE Jean, au profit de  
(p. 143, non DEBRIE Jean, son fils.  
rattaché)
- 1696, sept ou oct** : don. ROBERT Joseph, 00 TISSERAND Magdeleine.  
(p. 190,II-1)
- 1698, 11 janvier** : test. EURARD Jean, le vieux, 00 DELAROCHE Georgette.  
(p. 138,II-4 et p. 139)
- 1698, 12 mars** : don. DEPARIS Urbain, 00 ROBERT Marguerite.  
(p. 194,II-1)
- 1699, 16 mars** : don. BARTHELEMY Nicolas, 2)00 PELLETIER Marie.  
(p. 112,III-5)
- Fin XVIIè siècle sans date** : test. ROMAIN Philippe, 00 VINEL Marie, de  
PLAINFAING.
- 1700, 8 octobre** : test. EURARD Jacquatte, veuve de 2)00 MAIRE Dominique,  
(p. 138,II-3 et vivant officier à Fréland.  
p. 273)
- 1702, 23 mars** : don. CLAUDELIN Agnès, 00 HUSSON Valentin, +, d'Orbey, au  
profit de HUSSON Pierre, son fils.
- 1703, 7 octobre** : reconnaissance,  
(p. 205,I et VALET Jacques, fils de VALET Demange, +, et  
p. 196,II-3) 3)00 TISSERANT Catherine.
- 1703, 7 octobre** : don. MASSON Pierre, 00 PIERRON Marie Mougéon.
- 1704, 29 janvier** : don. COTTEL Claudatte, veuve de  
(p. 124,II-1) 1)00 PETITDEMANGE Urbain, de Ribeaugoutte  
(Lapoutroie) et 2)00 COTTEL Claude, au profit  
de PETITDEMANGE Marie, sa fille.
- 1704, 20 février** : don. FRANCOIS Anthoine au profit de FRANCOIS Elisabeth,  
(p. 145,III-4 et sa fille.  
p. 146,IV-5)
- 1707, 11 novembre** : ordonnance de volonté,  
(p. 112,III-5) BARTHELEMY Nicolas, 2)00 PELLETIER Marie.
- 1708, 17 mai** : don. VAUDEGE Georges, 00 HUMBERT Barbe.
- 1708, 20 juin** : don. HUMBERT Nicolas, le vieux, 00 RIETTE Marguerite.
- 1708, 24 juin** : ordonnance de dernière volonté,  
FERCHARD Marguerite.

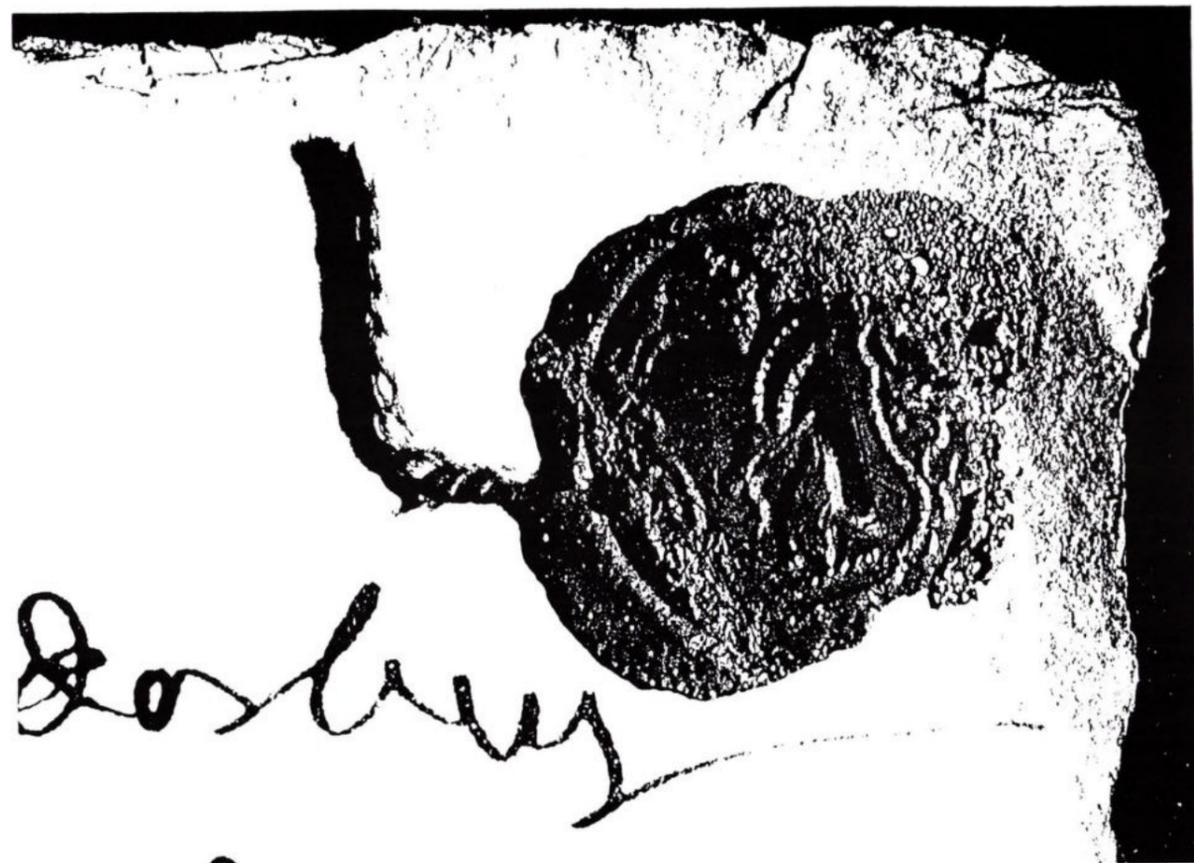
- 1708, 13 septembre** : don. MASSON Catherine, fille de + MASSON Michel, au  
profit de MASSON Pierre, son frère.
- 1709, 14 février** : don. RIETTE Joseph, 00 FLORENDIDIER Barbe.
- 1709, 23 mai** : ordonnance d'intention,  
(p. 98,III-6) RIETTE Jacques, 00 BARLIER Marie.
- 1712, 1er septembre:** test. LENTIN Marie, veuve de 00 RITTEMANN Pierre  
(cf. 1691)
- 1714, 27 janvier** : don. RAFFNER Blaise veuf de 1)00 ENGELAND Ursule,  
2)00 COTTEMANN Catherine, au profit de ses enfants  
Pierre, Marie et Odile RAFFNER du 1)00 et Bastien  
RAFFNER du 2)00.
- 1714, 26 mars** : test. RIETTE Jacques 00 BARLIER Marie (cf. 1709)  
(p. 98,III-6)
- 1714, 31 mars** : test. HUMBERT Barbe, veuve de VAUDEGE Georges.
- 1714, 31 mars** : test. MASSON Nicolas 00 HUMBERT Catherine.
- 1714, 22 juin** : don. TOUSSAINT Sébastien 00 ROBERT Marie.  
(p. 190,II-3)
- 1715, 8 janvier** : don. PELLETIER Marie, veuve de BARTHELEMY Nicolas, au  
(p. 112,III-5) profit de PARMENTIER Pierre, son gendre, 00 Marie  
BARTHELEMY.
- 1715, 20 septembre** : cod. RIETTE Claude, le vieux, veuf d'EURARD Odile.  
(p. 138,III-1) (cf. 1696)
- 1716, 17 mars** : cod. MASSON Nicolas 00 HUMBERT Catherine. (cf. 1714)
- 1717, 11 avril** : don. HUMBERT Humbert 00 BESDE Marie.
- 1717, 16 novembre** : reconnaissance, GUILLEMIN Urbain, d'Orbey, au profit de  
(p. 146,IV-5) GUILLEMIN Urbain, son fils.
- 1718, 2 août** : test. DEMORY Odile, veuve de FINANCE Jacques.  
(p. 132,II-3)
- 1720, 13 décembre** : don. GUILLEMIN Urbain, fils de GUILLEMIN Urbain, d'Orbey  
(p. 146,IV-5) 00 FRANCOIS Elisabeth. (cf. 1717)
- 1721, 27 novembre** : don. DEPARIS Urbain 00 ROBERT Marguerite.  
(p. 194,II-1)
- 1723, 5 avril** : don. FINANCE Marie 00 ORY Joseph de Ste Marie, Lorraine.
- 1724, 22 mars** : fondation, COTTEL Nicolas, le vieux.  
(p. 128,III-4)

- 1726, 26 décembre : test. MASSON Odile, fille majeur.  
1727, 14 février : don. MAIRE Jean OO COTTEL Eve, au profit de MAIRE Marguerite, sa fille majeure.  
1729, 15 décembre : cod. MAIRE Valentin fils de MAIRE Jean et COTTEL Eve. (p. 128,IV-2) (cf. 1727)  
1731, 4 août : cod. DAUBINE Joseph OO FINANCE Odile. (p. 130,II-1)  
1733, 10 février : cod. FRANCOIS Elisabeth OO GUILLEMIN Urbain. (cf. 1717) (p. 146,IV-5)  
1733, 25 avril : don. TOUSSAINT Joseph OO JEANDON Anne.  
1733, 17 juillet : cod. FRANTZ Barbe veuve de HUMBERT Jacques.  
1733, 17 septembre : don. FERCHARD Catherine, fille majeure, au profit de FERCHARD Anne OO MAIRE Claude. (p. 151,III-4)  
1734, 26 juin : test. MAIRE Nicolas, fils de MAIRE Jean OO COTTEL Eve. (p. 128,IV-2) (cf. 1729)  
1735, 14 mars : don. MASSON Nicolas, fils de MASSON Georges au profit de RIETTE Jean.  
1735, 19 novembre : cod. CLAUDE Odile, veuve de GERARD Thomas.  
1736, 25 février : égalisation, FINANCE Odile veuve de DAUBINE Joseph. (p. 130,II-1) (cf. 1731)  
1736, 16 mars : don. TIREMBERG Pierre 2)OO HUMBERT Barbe.  
1736, 16 novembre : reconnaissance de gages et services, FRANCOIS Agathe, veuve de FRANTZ Jean. (p. 145,IV-3)  
1737, 17 avril : test. VALENTIN Marguerite, veuve de HUMBERT François.  
1737, 30 juin : don. MICLO Valentin OO ROUDOT Catherine. (p. 185,IV-8)  
1737, 19 novembre : don. SATTLER Léon OO RIETTE Elisabeth.  
1738, 19 février : test. ROBERT Marie OO TOUSSAINT Sébastien. (p. 190,II-3)  
1738, 27 février : don. GAUDEL Jean OO ROUDOT Anne.  
1738, 25 novembre : cod. PARMENTIER Pierre OO BARTHOLEMY Marie. (cf. 1715) (p. 112,III-4)  
1739, 28 août : don. VALENTIN Adam OO HUMBERT Marguerite. (p. 201,02,II-8)  
1739, 11 novembre : cod. MAIRE Jean 2)OO GUIDAT Anne.

- 1740, 19 janvier : don. ANCEL François OO ROBERT Barbe. (p. 192,III-13)  
1741, 25 novembre : cod. PARMENTIER Pierre OO BARTHOLEMY Marie. (cf. 1738) (p. 112,III-4)  
1742, 19 mai : don. MULLER Michel OO LANG Elisabeth.  
1742, 3 décembre : cod. MULLER Joseph OO RODENFLUEH Elisabeth.  
1743, 16 mars : test. ROUDOT Marguerite OO GOLDSCHMITT Mathieu.  
1743, 27 septembre : cod. MAIRE Claude OO MASSON Marie.  
1745, 8 février : don. ANCEL Pierre 2)OO MAIRE Marie.  
1745, 3 avril : don. MARCHAL Madeleine, veuve de HUIN Jean, 2)OO BATO Joseph. (p. 173,IV-2)  
1745, 26 mai : don. HENRY Jean OO FRANTZ Marguerite. (p. 150,V-6)  
1745, 9 octobre : test. KARTENE Anne Marie, veuve de MASSON Antoine.  
1746, 3 juillet : cod. LAURENT Marie, fille majeure d'Orbey.  
1747, 3 janvier : don. COUTY Jean OO PETITDEMANGE Anne.  
1747, 7 avril : cod. JEANDON Anne OO HERQUE Claude. (p. 16 2,V-4)  
1747, 7 juillet : dernière volonté, JEANDON Anne. (p. 162,V-4)  
1748, 22 novembre : cod. GORIUS Anne, veuve de BARLIER François. (p. 99,IV-1)  
1749, 28 avril : test. HUMBERT François, garçon majeur.  
1750, 21 février : don. et test. ZALLEY Jean Jacques au profit de ZALLE François don fils. (p. 208,III 1 et IV-4)  
1750, 16 juin : don. ZALLE Jean Jacques au profit de GARADOIS Jean François, son gendre. (p. 208,III 1 et IV-3)  
1750, 7 août : cod. REMY Nicolas OO HOUTTER Christine.  
1750, 25 octobre : test. GERARD Jeanne OO GORIUS Joseph, procureur fiscal du Val d'Orbey. (p. 273)  
1750, 24 décembre : cod. ANCEL Pierre 2)OO MAIRE Marie, (cf. 1745)  
1753, 27 mars : test. GORIUS Joseph, procureur fiscal du Val d'Orbey. (p. 273)

- 1754, 29 janvier** : donation réciproque, PIERREL Babre, veuve de FLORENDIDIER Pierre et PIERREL Marie, veuve de GENOIS Nicolas.
- 1756, 7 janvier** : don. TALPACH Joseph au profit de TALLEPACH Nicolas, son fils.
- 1760, 14 novembre** : égalisation, VALENTIN Adam OO HUMBERT Marguerite.  
(p. 202,II-8)
- 1761, 15 janvier** : fondation, legs, HERQUE Nicolas OO RIETTE Odile.  
(p. 159,V-5)
- 1761, 1er février** : test. MEYER Pierre OO FRECHARD Marie.  
(p. 152,IV-3)
- 1761, 13 juin** : don. HERQUE Nicolas OO RIETTE Odile.  
(p. 159,V-5)
- 1761, 24 décembre** : test. VANNEH Elisabeth, fille majeure.
- 1762, 3 juin** : cod. MICLO Marie Anne OO BERTRAND Jean.  
(p. 186,V-7)
- 1763, 1er janvier** : cod. JOANNES Nicolas OO MASSON Anne.
- 1766, 25 février** : cod. BERTRAND Jean OO PETITDEMANGE Marie Anne.
- 1769, 15 novembre** : test. SCHALLER Anne Marie, veuve de ZANN Jean.
- 1771, 17 octobre** : fondation pour la chapelle Saint Thiébaud,  
(p. 56 et 76) HERQUE Nicolas et Barbe, enfants de  
(p. 166,IV-5) HERQUE Antoine OO MAIRE Marguerite  
(p. 167,V-9 et et GARADOIS François OO ZALLE Odile.  
p. 208,IV-3)
- 1772, 15 décembre** : test. MICLO Marguerite 3)OO ANTOINE Urbain.  
(p. 184-85,IV-2)
- 1773, 18 octobre** : don. RIETTE Marie OO BATAIL Joseph.
- 1774, 18 janvier** : test. MAIRE Ursule veuve de SATELER Léon.
- 1774, 2 mars** : cod. STEFF Joseph, garçon majeur.
- 1774, 30 décembre** : cod. MAIRE Joseph, garçon majeur.
- 1775, 25 février** : cession et abandonnement, BARLIER Jean, au profit de  
(p. 108,IV-7 et ses six enfants : Jean, Marie, Agnès, Pierre, Michel  
de V-2 à V-8) et Gertrude.
- 1775, 11 mars** : cod. HUMBERT Elisabeth, veuve de BARTHELEMY Jean.  
(p. 113-14,IV-6)

- 1776, 30 décembre** : test. GORIUS Joseph, ancien procureur fiscal du Val  
(p. 155,VI-5 et d'Orbey, OO FRECHARD Marie.  
p. 273)
- 1777, 7 avril** : test. MAIRE Marguerite, veuve de SCHUESTER Joseph.
- 1778, 26 avril** : égalisation, ORY Georges au profit de ORY Joseph son  
fils.
- 1779, 14 décembre** : test. HERQUE Marguerite OO ORY Jean Baptiste.
- 1781, 12 décembre** : test. LAURENT Marguerite OO HERQUE Jean.  
(p. 170,V-2 et  
p. 178, V-10)
- 1782, 10 novembre** : dernières volontaires,  
BLAISE Marie Madeleine OO SCHIRMANN François.
- 1783, 18 avril** : cod. HUIN Agnès OO RIETTE Jean.  
(p. 174, VI-8)
- 1783, 9 décembre** : donation réciproque entre HERQUE Barbe, HERQUE Anne  
(p. 167, V-9,10,11) et HERQUE Agnès, soeurs et filles majeures.
- 1786, 25 août** : test. PETITDEMANGE Marie Barbe OO ANCEL Jean François.
- 1786, 7 décembre** : égalisation, HERQUE Joseph OO LOUIS Geneviève.  
(p. 165, V-2)
- 1788, 9 septembre** : cod. RAFFNER Agnès OO ORY Nicolas.
- 1788, 26 octobre** : test. HENRY Nicolas.
- 1788, 30 octobre** : égalisation, HERQUE Jean OO TISSERAND Anne Barbe.  
(p. 166,V-3 et  
p. 197, non rattachés)
- 1789, 31 octobre** : test. DUMOULIN Marie OO DURAIN Joseph.
- 1789, 23 novembre** : cod. HUMBERT Odile OO COUTY Joseph.
- 1790, 4 février** : test. VALENTIN Joseph 1)OO HERQUE Anne 2)OO DUMOULIN  
(p. 203,III-2, Odile.  
p. 159,V-7 et  
p. 136,VI-5)
- 1790, 3 octobre** : cod. MATHIEU Marie veuve de HERQUE Claude.  
(p. 162,V-4)
- 1790, 24 novembre** : cod. VALENTIN Joseph 2)OO DUMOULIN Odile.  
(p. 203,III-2,  
p. 136,VI-5)



Cliché E. Marbach - Arch. Dép. du Haut-Rhin

Cachet du Notaire Royal du Val d'Orbey.

Testament du 12 décembre 1781 de LAURENT Marguerite OO HERQUE Jean.

Cahier cousu et entrelassé de fils de soie bleue cacheté aux quatres coins de cire jaune avec un cachet ayant pour empreinte la tête d'un bouc.

## DERNIERES NOUVELLES CANTONALES DE .... 1896 !

Lucien JECKER

### Le Bonhomme - 1er Janvier :

Une société ayant son siège à Strasbourg vient d'être créée, en vue d'exploiter les mines d'antracite près du Bonhomme. Déjà, à 22 m de profondeur, de la fine anthracite apparaît en grande quantité. D'après les experts, un grand gisement devrait exister là, entraînant bien des dispositions pour son exploitation. Cette mine serait d'un grand intérêt pour l'industrie alsacienne qui fait venir la plus grande partie de ses besoins en charbon du secteur de Sarrebruck.

### Le Bonhomme - Janvier :

Le samedi 28 décembre dernier, un douanier faisait sa tournée sur le chemin du Louschbach. Venant de Fraize, une charrette chargée de foin vint à sa rencontre. Le fonctionnaire voulut accomplir sa mission et inspecter la voiture pour voir s'il ne s'y trouvait pas d'objets importés clandestinement. Mais une bande de contrebandiers du Bonhomme, au nombre de 7 ou 8, se jetèrent sur le pauvre douanier et l'assommèrent. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. Lundi matin, on a trouvé 8 fûts remplis d'alcool dans la forêt. 7 arrestations ont été opérées. Le brave douanier laisse une veuve éplorée et deux petits enfants.

### Lapoutroie - 29 Janvier :

Dans le train un ouvrier tira le frein et sauta du wagon avant Lapoutroie pour ainsi profiter d'un raccourci pour retourner chez lui. Plus tard il fut retrouvé sans connaissance : il s'était fait une grave blessure à la tête en sautant du train.

### Kaysersberg - 21 Avril :

Mariage de Melle Elisa Weibel, fille de Victor Weibel propriétaire de plusieurs fabriques de papier et de scieries, avec M. Octave Dominique Puste, de Montoy près de Metz. Les ouvriés lui offrirent un jambon et un litre de vin en cadeau de mariage, les célibataires offrirent de l'argent. On espère que M. Weibel fasse un aussi beau cadeau à ses ouvriers en diminuant la durée du travail et introduise le repos dominical dans son usine.

Le 30 avril, le rédacteur de l'article répond à une attaque parue dans Elsassier Tagblatt, à propos de l'article ci-dessus. Le journaliste précise alors que, dans les usines Weibel, on travaille souvent, sans pause, durant 17 ou 18 heures !

### Le Bonhomme - 24 Juillet

Le conducteur local Charles Florence revenait de la gare de Lapoutroie où il avait chargé entre autres un sac de 10 kg de poudre. En cours de route, le

sac se déchira et la poudre se répandit sur la route. Le conducteur le remarqua, s'arrêta et voulut réparer le sac. Mais en même temps retentit une explosion : la poudre avait pris feu et blessa sérieusement notre homme. Le cerclage métallique de la roue, échauffé par le soleil, et passant sur la poudre, avait provoqué l'explosion. Le blessé repose à l'hôpital de Lapoutroie où l'on craint qu'il reste aveugle.

**Orbey - 19 Novembre :**

Voilà 4 ans, le bâtiment en mauvais état de l'ancien tissage, sis au milieu du village, fut détruit par le feu. A sa place on construisit 3 beaux immeubles qui font l'attrait de la commune. L'un des propriétaires, M. Charles ANCEL, un jeune concitoyen fort intelligent, a eu l'ingénieuse idée d'utiliser l'ancienne chute d'eau du tissage pour réaliser l'éclairage électrique qui est installé à présent dans la plupart des maisons.

Dans sa séance d'hier, le Conseil municipal, sur la proposition du Maire, décida d'introduire l'éclairage électrique des rues. M. ANCEL fut chargé de sa réalisation. Les nombreux touristes qui admirent tous les ans notre belle région, vont certainement apprécier cette innovation. Le 1er décembre tout sera en place. Cette décision fait honneur à l'administration communale.

**Orbey - 14 Octobre :**

Décès de César Auguste Jeanmougin. Né le 16 juillet 1819 à Husseren, il commença d'abord une carrière administrative et travailla à la préfecture de Colmar. Plus tard il devint représentant de commerce. Mais cette vie incertaine ne lui plaisait pas et il entama une carrière industrielle. Durant près de 40 ans, il fut directeur et premier comptable de la fabrique Herzog d'Orbey. C'est lui qui, comme directeur du syndicat des Lacs d'Orbey, entreprit d'endiguer les lacs Blanc et Noir entre les années 50 et 60. Il fut durant de longues années le membre le plus dynamique du Conseil municipal, de l'hospice de Pairis et du comité local des Ecoles. Il fut le fondateur de la section de Kaysersberg du Club Vosgien. Il était membre de la société d'arrondissement de Ribeauvillé qui oeuvre en faveur des anciens détenus, de même que de la Société Schongauer de Colmar, Président de la Société de musique d'Orbey, etc ...  
Les pauvres pleurent leur généreux bienfaiteur.

Pour terminer, permettez-moi de relever la petite histoire charmante, relevée dans le même journal.

Dans une école, le maître fait l'inspection des ardoises. Un élève lève la sienne, fort petite, et l'instituteur lui en fait une remarque assez désobligeante. L'enfant riposte alors : "Cette ardoise est très bien ! C'est l'Enfant Jésus que me l'a portée. Il s'y connaît mieux que toi !"

**EPHEMERIDES DU CANTON - 1995**

**A TRAVERS LA PRESSE LOCALE**

Gérard DUPONT



*Saint Antoine : gravure sur cuivre de Martin Schongauer (1470-1480). (Photo « Musée d'Unterlinden »)*

**Dimanche 15 Janvier 1995 : La tradition respectée : la Saint Antoine à Pairis**

Comme chaque année, les petits pains bénits ont été distribués aux fidèles venus des quatre coins du canton.

**Mardi 8 Mars 1995 : Revue de détail .....**

Quel est l'avenir du petit commerce dans le Canton Vert ? Sombre, voir inexistant pour certains, pour d'autres, il peut survivre à condition d'évoluer dans un autre registre que les grandes surfaces.

**Vendredi 14 Avril 1995 : Le Linge : les chasseurs veillent**

Il y a 80 ans, 17000 jeunes soldats allemands et français s'entretuaient sur le piton du Linge au dessus d'Orbey. Cette année l'Association du Mémorial leur dédie un nouveau musée. Un point de passage oblige pour ne pas oublier cette sanglante et glorieuse page d'histoire d'Alsace.

**Samedi 8 Avril 1995 : Un réservoir inauguré au Bâa**

Le nouveau réservoir de 250 m<sup>3</sup> alimenté par une source située près du couvent des Dominicaines à Orbey résout les problèmes d'eau de Lapoutroie. C'est de l'eau non traitée qui coule ainsi dans les conduites de Hachimette et du bas de Lapoutroie.

**Mardi 25 Avril 1995 : La casse tête alsacien**

En Alsace, le PEN a séduit un électeur sur quatre devançant BALLADUR, JOSPIN et CHIRAC.

Une donnée qui inquiète, pour des raisons diverses, les responsables des partis traditionnels.

**Lundi 8 Mai 1995 : Une inauguration au stade**

Les nouveaux vestiaires de l'ASOL (Association sportive Orbey-Lapoutroie) ont été officiellement inaugurés à Hachimette. Après une présentation des vestiaires par Gilles PETITDEMANGE, Marc STEHLE président de l'ASOL, remercia la commune de Lapoutroie d'avoir accédé à la demande du club en mettant à sa disposition cet "outil de travail indispensable".

**Samedi 27 Mai 1995 : Secourir en montagne**

60 sapeurs pompiers haut-rhinois ont participé à une journée de recyclage au Lac-Blanc. La descente en rappel du rocher Hans constituait l'un des ateliers, ainsi que du secourisme, topographie, transmission brancardage, évacuation de blessé en zodiac .....

**Dimanche 25 Juin 1995 : Portes ouvertes au fournil**

La boulangerie bio "Turlupain" d'Orbey Tannach ouvrait ses portes au public. L'occasion de (re) découvrir le pain cuit au feu de bois.

**Dimanche 2 Juillet 1995 : Beau temps pour la belle époque**

La 3ème Fête de l'Eau d'Orbey-Tannach a connu un beau succès ce dimanche en particulier grâce à un défilé de mode des années 1900, et une première aussi dans le canton, un boeuf à la broche.

**Samedi 12 Août 1995 : Une première nocturne réussie à Orbey**

Les commerçants et certains artisans de la localité avaient en effet sorti leurs étalages sur les trottoirs afin de permettre aux habitants et aux vacanciers de faire leurs emplettes jusqu'à 22 heures. La fanfare d'Orbey a agrémenté la soirée en jouant quelques morceaux de son répertoire.

**Samedi 19 Août 1995 : Des fouilles de première importance sur le site d'une ancienne fonderie d'argent au Bonhomme**

"L'on en rêvait depuis que l'on a engagé cette prospection en 1989" commente un Pierre FLUCK enthousiasme après la mise au jour de l'u-

ne des quatre fonderies du Bonhomme. Une première en France et même en Europe dans l'archéologie de la métallurgie de l'argent.

**Vendredi 1er Septembre 1995 : Le retour de l'espionne**

En 1990, Virginie HAXAIRE, alors âgée de 23 ans, s'infiltrait dans les entreprises américaines de production de munster pour démasquer et dénoncer les contrefacteurs. Aujourd'hui elle ouvre à Lapoutroie une fromagerie unique en France.

**Samedi 30 Septembre 1995 : Dix ans à s'accrocher aux branches : Hussor a sorti les drapeaux sur le toit pour fêter une revanche sur les coups du sort**

La Sté HUSSOR SA avait rassemblé hier près de 300 invités sur le site de la Croix d'Orbey, pour fêter "le dixième anniversaire de son retour sur le marché" selon les termes du PDG Alain DURAND. Les partenaires de l'entreprise étaient conviés à visiter les halls de production sur lesquels flottaient les drapeaux des plus gros clients.

**Mercredi 4 Octobre 1995 : Incendie à l'usine EDF du Lac Noir : un alternateur en feu**

Les opérations ont en effet été particulièrement longues et difficiles. L'alternateur était situé au premier sous-sol de l'usine à dix mètres sous le rez-de-chaussée, et n'était accessible qu'en utilisant des appareils respiratoires.

**Dimanche 22 Octobre 1995 : Un pas vers la communauté de communes**

Point central de la dernière réunion du comité-directeur du Sivom la mise en place d'une nouvelle structure d'action intercommunale. L'un des points les plus importants de cette réunion du comité-directeur est bien le projet de transformation du Sivom en communauté des communes dont le nom sera "Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg".

**Jedi 9 Novembre 1995 : Un défibrillateur pour le centre de secours d'Orbey**

Le capitaine GUIDAT remercia tous ceux qui se sont ligüés pour ce geste généreux rappelant que le corps médical s'est peu à peu étoffé dans la vallée. Pour cette acquisition, l'amicale des donateurs de sang a versé 25.000 Frs. L'association des médecins a versé 10.000 Frs. La commune ayant mis au bout le complément de la somme pour un total de 42.800 Frs.

Le docteur GSELL donna ensuite des précisions sur l'aspect technique et cet instrument de survie qui sera placé dans le véhicule le plus rapide lors des interventions.

**Dimanche 19 Novembre 1995 : Pairis sept siècles d'histoire**

L'abbaye de Pairis est à l'honneur. Un livre, qui vient de paraître et une exposition, visible ce week-end à la mairie d'Orbey lui sont consacrés.



**Exposition "Pairis sept siècles d'histoire"**  
Photo Gérard DUPONT

**Mercredi 20 Décembre 1995 : Orbey Plastique déménage à .... Orbey**

L'usine Le Profil industrie va quitter le centre d'Orbey pour la zone d'activités du Bas d'Orbey avec à la clé la création de 50 emplois supplémentaires.

---

Les articles de presse locale, l'Alsace et DNA, de 1989 à 1995 peuvent être consultés à la Sté d'Histoire. Renseignement Gérard DUPONT - Tél. 89.71.28.84